



BILAN DE CONCERTATION PUBLIQUE

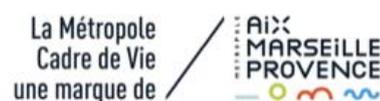
Du 17 mai au 30 septembre 2022

REDYNAMISATION

DU CENTRE-VILLE D'AUBAGNE


LA MÉTROPOLE AGIT
AUBAGNE CHANGE

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :



Sommaire

I	RAPPEL DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DES MODALITÉS DE LA CONCERTATION	4
1.	Délibération du Conseil de Métropole en date du 13 décembre 2018	4
2.	Synthèse des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation	9
II	LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONCERTATION	11
1.	La réunion publique de lancement.....	11
2.	Les ateliers publics thématiques	11
3.	Les dossiers d'études	12
4.	Le registre numérique.....	13
5.	La réunion publique de restitution	13
III	Synthèse de la concertation	15
1.	Constats effectués par les contributeurs sur la situation actuelle	15
2.	Les thématiques évoquées	15
A.	Les commerces.....	15
B.	Le cadre de vie – espaces publics – logements et tertiaires	16
C.	Les thématiques environnementales	17
D.	La culture, l'animation et la jeunesse	18
E.	Les déplacements.....	19
F.	Le projet.....	19
3.	Orientations programmatiques retenues.....	19
IV	ANNEXES	22
1.	ANNEXE 1 / Dossier diffusé lors de la réunion de lancement du 17 mai 2022	22
2.	ANNEXE 2 / Compte-rendu de la réunion de lancement du 17 mai 2022	44
3.	ANNEXE 3 / Compte-rendu de l'atelier « Vivre le centre-ville ».....	46
4.	ANNEXE 4 / Compte-rendu de l'atelier « Nature en ville ».....	70
5.	ANNEXE 5 / Compte-rendu de l'atelier « Jeunesse en ville ».....	80
6.	ANNEXE 6 / Dossier d'études complet (dépôts physiques et registre numérique)	107
7.	ANNEXE 7 / Ensemble des contributions déposées sur le registre numérique	126
8.	ANNEXE 8 / Présentation de la synthèse de la concertation présentée lors de la réunion publique de restitution.....	169
9.	ANNEXE 9 / Compte-rendu de la réunion publique de restitution	188

I. RAPPEL DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

I RAPPEL DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

1. Délibération du Conseil de Métropole en date du 13 décembre 2018

Métropole Aix-Marseille-
Provence

République
Française

Département des
Bouches du Rhône

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 13 décembre 2018

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 179 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Patrick APPARICIO - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - Mireille BALLETTI - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Moussa BENKACI - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - André BERTERO - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Odile BONTHOUX - Jacques BOUDON - Michel BOULAN - Frédéric BOUSQUET - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Marie-Christine CALATAYUD - Henri CAMBESSEDES - Jean-Louis CANAL - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Jean-David CIOT - Frédéric COLLART - Auguste COLOMB - Monique CORDIER - Jean-François CORNO - Georges CRISTIANI - Robert DAGORNE - Sandra DALBIN - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Philippe DE SAINTDO - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Nouriat DJAMBAE - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY-OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Jean-Claude FERAUD - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Claude FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY- VLASTO - Olivier FREGEAC - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Philippe GRANGE - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Eliane ISIDORE - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Maryse JOISSAINS MASINI - Nicole JOULIA - André JULLIEN - Didier KHELFA - Dany LAMY - Michel LAN - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSÈS - Stéphane LE RUDULIER - Michel LEGIER - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Jean-Pierre MAGGI - Antoine MAGGIO - Irène MALAUZAT - Richard MALLIÉ - Joël MANCEL - Bernard MARANDAT - Rémi MARCENGO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Yves MESNARD - Marie-Claude MICHEL - Danielle MILON - Richard MIRON - Jean-Claude MONDOLINI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAINÉ - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Patrick PIN - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Gérard POLIZZI - Henri PONS - Véronique PRADEL - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - Bernard RAMOND - Julien RAVIER - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Jean ROATTA - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Lionel ROYER-PERREAU - Roger RUZE - Isabelle SAVON - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Emmanuelle SINOPOLI - Monique SLISSA - Jules SUSINI - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Dominique TIAN - Maxime TOMMASINI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Yves VIDAL - Yves WIGT - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI.

Signé le 13 Décembre 2018

Reçu au Contrôle de légalité le 04 janvier 2019

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT représenté par Olivier FREGEAC - Serge ANDREONI représenté par Nicolas ISNARD - Philippe ARDHUIN représenté par Richard MALLIÉ - René BACCINO représenté par Marie-Josée BATTISTA - Loïc BARAT représenté par Gisèle LELOUIS - Guy BARRET représenté par Olivier GUIROU - Jean-Louis BONAN représenté par Jean-Pierre GIORGI - Patrick BORÉ représenté par Patrick GHIGONETTO - Nadia BOULAINSEUR représentée par Josette FURACE - Valérie BOYER représentée par Frédéric DOURNAYAN - Christine CAPDEVILLE représentée par Yves MESNARD - Bruno CHAIX représenté par Jean MONTAGNAC - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Michèle EMERY - Pierre COULOMB représenté par Joël MANCEL - Sophie DEGIOANNI représentée par Jean-Louis CANAL - Jean-Claude DELAGE représenté par Richard FINDYKIAN - Christian DELAVET représenté par Frédéric GUINIERI - Bernard DESTROST représenté par Roland GIBERTI - Sylvaine DI CARO représentée par Alexandre GALLESE - Bruno GILLES représenté par Monique DAUBET-GRUNDLER - Georges GOMEZ représenté par Maxime TOMMASINI - Michel ILLAC représenté par Marc POGGIALE - Mireille JOUVE représentée par Danièle GARCIA - Nathalie LAINE représentée par Roland MOUREN - Laurence LUCCIONI représentée par Marie-Louise LOTA - Marcel MAUNIER représenté par Jacques BESNAÏNOU - Georges MAURY représenté par Yves BEAUVAL - Roger MEI représenté par Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI - Patrick MENNUCCI représenté par Eugène CASELLI - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Virginie MONNET-CORTI représentée par Frédéric COLLART - Roger PELLENC représenté par Robert DAGORNE - Christian PELLICANI représenté par Patrick PIN - Claude PICCIRILLO représenté par Régis MARTIN - Roger PIZOT représenté par Jean-David CIOT - Roland POVINELLI représenté par Georges CRISTIANI - René RAIMONDI représenté par Yves WIGT - Maryvonne RIBIERE représentée par Sandra DUGUET - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX - Guy TEISSIER représenté par Martine VASSAL - Jean-Louis TIXIER représenté par Jérôme ORGEAS - Jocelyne TRANI représentée par Jeanne MARTI - Patrick VILORIA représenté par Xavier MERY - David YTIER représenté par Michel ROUX.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Michel CATANEO - Laurent COMAS - Bernard JACQUIER - Jean-Marie LEONARDIS - Michel MILLE - Stéphane PAOLI - Elisabeth PHILIPPE - Stéphane PICHON - Maryse RODDE - Eric SCOTTO - Marie-France SOURD GULINO - Philippe VERAN - Frédéric VIGOUROUX - Karim ZERIBI - Karima ZERKANI-RAYNAL.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Samia GHALI représentée à 11h25 par Roland CAZZOLA - André JULLIEN représenté à 11h43 par Henri CAMBESSEDES - Jean-Pierre BAUMANN représenté à 12h15 par Dany LAMY - Danielle MILON représentée à 12h28 par Philippe CHARRIN - Jean-Claude GAUDIN représenté à 12h30 par Laure-Agnès CARADEC - Richard MALLIÉ représenté à 12h30 par Daniel GAGNON - Catherine PILA représentée à 12h45 par Solange BIAGGI - Carine ROGER représentée à 12h45 par Michel AZOULAI - Michel DARY représenté à 12h50 par Marie-France DROPHY- OURET - Chrystiane PAUL représentée à 13h00 par Josette VENTRE - Lionel ROYER-PERREAUT représenté à 13h00 par Nathalie FEDI - Jean-Claude MONDOLINI représenté à 13h10 par Marie-Claude MICHEL - Pascale MORBELLI représentée à 13h10 par Loïc GACHON - Frédéric COLLART représenté à 13h15 par Béatrice ALIPHAT - Mireille BALLETTI représentée à 13h15 par Marie-Christine CALATAYUD - Sandrine D'ANGIO représentée à 13h15 par Stéphane RAVIER - Jean-François CORNO représenté à 13h20 par Jean-Pascal GOURNES - Yves MORAINÉ représenté à 13h20 par Sylvia BARTHELEMY.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Roger RUZE à 11h00 - Philippe GRANGE à 11h43 - Georges ROSSO à 11h43 - Christophe MASSE à 11h45 - Moussa BENKACI à 12h00 - Yves MESNARD à 12h30 - Patrick PIN à 12h30 - Jacques BOUDON à 12h40 - Yves WIGT à 12h45 - Marie MUSTACHIA à 12h50 - Roland MOUREN à 13h00 - Albert GUIGUI à 13h00 - Jean-Claude FERAUD à 13h05 - Eliane ISIDORE à 13h10 - Gaby CHARROUX à 13h10.

Signé le 13 Décembre 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 04 janvier 2019

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

URB 055-5186/18/CM

**■ Opération "Interface Vallée de l'Huveaune Commune d'Aubagne" - Définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation préalable
MET 18/8790/CM**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Par délibération n° URB 032-647/16/CM du 30 juin 2016, le Conseil de la Métropole a déclaré d'intérêt métropolitain « Interface Vallée de l'Huveaune/commune d'Aubagne ». Cette délibération avait permis initialement, d'engager la restructuration de l'îlot du « Bras d'or ».

Ainsi, un mandat d'étude a été confié à la SOLEAM pour dans un premier temps réaliser des études hydrauliques spécifiques, et dans un second temps des études pré-opérationnelles, visant à dégager les potentialités urbaines, techniques et financières de la restructuration de l'îlot Bras d'Or.

En parallèle, la commune a lancé une étude pré-opérationnelle, en partenariat avec la Métropole et la Région, conduite actuellement par le bureau d'étude AREP, qui vise à définir les modalités d'urbanisation autour du pôle d'échanges afin de développer « un quartier de Gare » participant à la redynamisation du centre-ville d'Aubagne.

Ces études confirment les enjeux de requalification et de redynamisation du centre-ville en articulation avec le développement d'un quartier de gare innovant et la requalification du secteur du Bras d'or à l'ouest du centre-ville. Il s'agit de renforcer Aubagne dans l'armature métropolitaine comme porte d'entrée Est du territoire métropolitain.

Ainsi, une concession d'aménagement a été confiée à la SOLEAM, par délibération n° URB 043-4201/18/CM du conseil de la Métropole en date du 28 juin 2018.

Au vu des enjeux et de la nature de cette opération, il convient conformément à l'article L103-2 du code de l'urbanisme, d'organiser une concertation associant la population, pendant la durée de l'élaboration projets.

Ainsi, il convient d'en fixer les objectifs poursuivis et les modalités.

Les principaux objectifs poursuivis dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération « Interface Vallée de l'Huveaune Commune d'Aubagne » sont les suivants :

- Requalification et redynamisation du centre-ville d'Aubagne
 - Constituer un véritable quartier de gare : organisation des mobilités, développement de l'emploi : activités tertiaires, services aux entreprises, co-working etc...
 - Créer de la mixité fonctionnelle et sociale basée sur l'articulation « emplois / logements / déplacements »
 - Renouveler l'offre immobilière à destination des familles et des jeunes actifs
 - Requalifier et hiérarchiser l'espace public
- Mise en œuvre d'une qualité urbaine et environnementale au service du cadre de vie :
 - Minimiser l'impact environnemental du projet
 - Intégrer l'eau dans le projet urbain : utilisation et gestion innovante
 - Développer une approche bioclimatique dans la conception du projet urbain

Il est proposé que la concertation soit organisée selon les modalités suivantes :

- Mise à disposition d'un dossier d'études comprenant notamment :

Signé le 13 Décembre 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 04 janvier 2019

- un plan du périmètre de projet soumis à la concertation,
- un document de présentation générale du centre-ville,
- un document de synthèse des objectifs du projet urbain,
- un cahier destiné à recueillir les avis.

Ces documents seront complétés en tant que de besoin au fur et à mesure de l'avancée des études.

Le dossier d'études sera consultable :

- aux services techniques de la Mairie d'Aubagne, 180 Traverse de la Vallée 13400 Aubagne, aux heures habituelles d'ouverture au public
- au siège de la Métropole, 58 Boulevard Charles Livon, 13007 Marseille, aux heures habituelles d'ouverture au public
- à la SOLEAM, 49 La Canebière, 13001 Marseille

- Organisation d'une réunion publique

La population sera informée du début de la concertation et de ses différentes modalités via un avis administratif affiché à la Mairie d'Aubagne et au siège de la Métropole, ainsi que sur les médias municipaux et métropolitains dédiés (site internet, bulletin municipal), 15 jours au moins avant le début de la date effective d'ouverture de la concertation.

Le bilan de la concertation sera présenté, pour approbation, au Conseil de la Métropole.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L103-2 et L103-3.
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n°2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n°2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération du conseil de Métropole n° URB 043-4201/18/CM du 28 juin 2018 approuvant confiant une concession d'aménagement à la SOLEAM « Bras d'or interface Vallée de l'Huveaune » ;
- La lettre de saisine de la Présidente de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile du 10 décembre 2018.

Où il le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de lancer et de définir les modalités de la concertation, au titre du L103-2 du code de l'urbanisme, liée à l'opération « Interface Vallée de l'Huveaune/Commune d'Aubagne » dont

Signé le 13 Décembre 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 04 janvier 2019

les enjeux et le périmètre ont été actés dans le cadre de la concession d'aménagement confié à la SOLEAM.

Délibère

Article 1 :

Sont approuvés les objectifs poursuivis pour la mise en œuvre de l'opération « interface Vallée de l'Huveaune/Commune d'Aubagne », le tout étant précisé dans le présent rapport.

Article 2 :

Sont approuvées les modalités de la concertation publique, organisée au titre du L103-2 du Code de l'Urbanisme, telles que précisées dans le présent rapport.

Article 3 :

Madame la Présidente la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence est autorisée à ouvrir la concertation préalable.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Stratégie et Aménagement du Territoire,
SCOT et Schémas d'urbanisme

Henri PONS

Signé le 13 Décembre 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 04 janvier 2019

2. Synthèse des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation

Par délibération n° URB 055-5186/18/CM en date du 13 décembre 2018, le Conseil de la Métropole a défini les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation.

Les principaux objectifs poursuivis dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération « Interface Vallée de l'Huveaune Commune d'Aubagne » étaient les suivants :

- Requalification et redynamisation du centre-ville d'Aubagne

- Constituer un véritable quartier de gare : organisation des mobilités, développement de l'emploi : activités tertiaires, services aux entreprises, co-working etc...
- Créer de la mixité fonctionnelle et sociale basée sur l'articulation « emplois / logements / déplacements »
- Renouveler l'offre immobilière à destination des familles et des jeunes actifs
- Requalifier et hiérarchiser l'espace public

- Mise en œuvre d'une qualité urbaine et environnementale au service du cadre de vie :

- Minimiser l'impact environnemental du projet
- Intégrer l'eau dans le projet urbain : utilisation et gestion innovante
- Développer une approche bioclimatique dans la conception du projet urbain

D'autre part, il était proposé que la concertation soit organisée selon **les modalités suivantes** :

- Mise à disposition d'un dossier d'études comprenant notamment :

- Un plan du périmètre de projet soumis à la concertation,
- Un document de présentation générale du centre-ville,
- Un document de synthèse des objectifs du projet urbain,
- Un cahier destiné à recueillir les avis

Ces documents étant complétés en tant que de besoin au fur et à mesure de l'avancée des études.

Le dossier d'études étant consultables :

- Aux services techniques de la Mairie d'Aubagne, 180 Traverse de la Vallée 13400 Aubagne, aux heures habituelles d'ouverture au public
- Au siège de la Métropole, 58 Boulevard Charles Livon, 13007 Marseille, aux heures habituelles d'ouverture au public
- À la SOLEAM, 49 La Canebière, 13001 Marseille

- Organisation d'une réunion publique

La population serait informée du début de la concertation et de ses différentes modalités via un avis administratif affiché à la Mairie d'Aubagne et au siège de la Métropole, ainsi que sur les médias municipaux et métropolitains dédiés (site internet, bulletin municipal), 15 jours au moins avant le début de la date effective d'ouverture de la concertation.

II. LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONCERTATION

II LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONCERTATION

La concertation s'est déroulée du 17 mai au 30 septembre 2022.

1. La réunion publique de lancement

Une réunion publique a été organisée à l'Espace des Libertés à Aubagne le 17 mai 2022 à 18h30 avec plus de 90 personnes présentes. Elle a permis de resituer Aubagne dans son contexte métropolitain, de présenter les principaux enjeux de la redynamisation de son centre-ville, de revenir sur les principaux travaux d'aménagement entrepris dans le secteur depuis 2017.

Puis les différents facteurs à prendre en compte dans la conception du projet ont été spécifiquement abordés. Ainsi, les transformations opérées à proximité et sur le périmètre de l'opération par deux projets structurants métropolitains de mobilité (Chronobus, Valtram) et par un projet de réaménagement des berges de l'Huveaune ont été mises en valeur.

D'autre part, une attention particulière a été portée sur l'importance des enjeux hydrauliques sur le secteur avec un risque inondation cartographié sur le périmètre du projet. Les potentialités du centre-ville à exploiter ont été présentées, notamment sur les volets commerce, espaces publics et Nature en ville, habitat, attractivité du centre-ville en tant que pôle administratif. Les îlots à restructurer ont été repérés. La réunion s'est conclue par un échange avec la salle.

Mesures de publicité, invitant les riverains à cette réunion publique :

- Avis administratif installé en Mairie d'Aubagne et au siège d'Aix-Marseille Provence Métropole le 29 avril 2022
- Bandeau presse dans le magazine municipal « L'AJJ » n°858 du mois de mai 2022, paru le 26 avril 2022
- Pose d'affiches format A3 invitant à la réunion dans les lieux ouverts au public - services municipaux, dès début mai 2022
- Affichage lumineux de la Ville d'Aubagne diffusant cette information
- Posts sur les réseaux sociaux de la Ville d'Aubagne, de la Métropole Aix-Marseille-Provence et de l'aménageur SOLEAM

→ DOSSIER DIFFUSÉ EN ANNEXE ([ANNEXE N°1](#))

→ COMPTE-RENDU DE RÉUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT EN ANNEXE ([ANNEXE N°2](#))

2. Les ateliers publics thématiques

Cette concertation a également été étayée par 3 ateliers organisés à l'Espace municipal Bras d'Or :

- **30 mai 2022 / Atelier « Vivre le centre-ville »**
 - Atelier d'intelligence collective à l'Espace du Bras d'Or
 - 15 participants

Le premier atelier s'est tenu le 30 mai 2022 sur la thématique « vivre- le centre-ville » et plus précisément sur les thèmes programmation globale, animations, commerces. Quinze personnes ont participé. Plusieurs activités participatives ont permis aux personnes présentes de faire remonter à la fois leurs frustrations et leurs besoins sur les thématiques « Mobilité/circulation, lieux d'échanges, commerces, culture, environnement, espaces publics, logements, services, équipements publics ». Enfin, les participants ont exprimé des hypothèses d'orientation programmatique sur les 3 îlots de l'opération d'aménagement à savoir l'îlot Bras d'Or, l'îlot Antide Boyer avec l'usine de dragées ainsi que l'îlot Barthélémy.

→ COMPTE-RENDU DE L'ATELIER « VIVRE LE CENTRE-VILLE » EN ANNEXE ([ANNEXE N°3](#))

- **13 juin 2022 / Atelier « Nature en ville »**
 - Balade urbaine sur le périmètre du projet, suivi d'une séance de travail à l'Espace du Bras d'Or
 - 17 participants

Un deuxième atelier s'est tenu le 13 juin 2022 sur le thème « Nature en ville » avec la participation de dix-sept personnes. Il s'est déroulé en deux temps avec tout d'abord une balade urbaine animée autour de quatre haltes au sein du périmètre opérationnel, permettant de faire remonter de manière située à la fois l'expertise des usagers ainsi que leurs visions de l'avenir. Dans un deuxième temps, un retour en salle a permis de réaborder l'ensemble des discussions autour de trois thématiques particulièrement pertinentes pour le projet de centre-ville, à savoir l'eau, les continuités écologiques en lien avec les mobilités douces, et la végétalisation.

→ COMPTE-RENDU DE L'ATELIER « NATURE EN VILLE » EN ANNEXE ([ANNEXE N°4](#))

- **20 juin 2022 / Atelier « Jeunesse en ville »**
 - Atelier d'intelligence collective à l'Espace du Bras d'Or, en partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) d'Aubagne
 - 27 participants, dont 12 collégiens, 10 lycéens et 5 étudiants (études supérieures)

Le troisième atelier s'est tenu le 20 juin 2022 sur le thème « Jeunesse en ville ». Vingt-sept jeunes étaient présents dont dix lycéens, douze collégiens et cinq étudiants. Plusieurs activités participatives ont permis aux jeunes présents de faire remonter à la fois leurs frustrations et leurs besoins sur les thématiques « mobilités, lieux d'échanges, espaces plaisirs, commerces, culture, environnement, communication, équipements publics ». Enfin, les participants ont exprimé des hypothèses d'orientation programmatique sur les 3 îlots de l'opération d'aménagement à savoir l'îlot Bras d'Or, l'îlot Antide Boyer avec l'usine de dragées ainsi que l'îlot Barthélémy.

→ COMPTE-RENDU DE L'ATELIER « NATURE EN VILLE » EN ANNEXE ([ANNEXE N°5](#))

3. Les dossiers d'études

Quatre dossiers d'étude (registres de concertation publique) ont été mis à la disposition du public :

- Aux services techniques de la Ville d'Aubagne, 180 Traverse de la Vallée, 13400 Aubagne, aux heures habituelles d'ouverture au public,
- À la Mairie d'Aubagne, 7 boulevard Jean Jaurès, 13400 Aubagne, aux heures habituelles d'ouverture au public,
- Au siège de la Métropole, 58 Boulevard Charles Livon, 13007 Marseille, aux heures habituelles d'ouverture au public,
- À la SOLEAM, 49 La Canebière, 13001 Marseille

Les quatre dossiers d'études comprenaient notamment :

- La délibération du Conseil de la Métropole en date du 13 décembre 2018, portant Opération « Interface Vallée de l'Huveaune Commune d'Aubagne » - Définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation préalable
- Le plan du périmètre de projet soumis à la concertation
- Une présentation générale du centre-ville
- Un document de synthèse des objectifs du projet urbain
- Un cahier destiné à recueillir les avis et observations du public

Les quatre dossiers d'étude (registres de concertation public) n'ont permis de recueillir aucune observation, aucun avis écrit.

→ DOSSIER D'ÉTUDES COMPLET EN ANNEXE ([ANNEXE N°6](#))

4. Le registre numérique

14 contributions ont été déposées sur le registre numérique (<https://www.registre-numerique.fr/redynamisation-du-centre-ville-d-aubagne>), dont 12 au contenu « original » :

- 7 d'entre elles ont été rédigées par des administrés Aubagnais
- 1 d'entre elles a été déposée par un habitant de Marseille, travaillant sur la commune d'Aubagne-en-Provence
- 1 d'entre elle a été rédigée par une habitante d'Auriol
- 1 d'entre elle a consisté en la reproduction d'une pétition à l'initiative d'un Aubagnais publiée sur le site « change.org ». Cette pétition vise la création d'un grand parc urbain au Bras d'Or (sur 13 000 m²). (contribution identique en tout point publiée 3 fois sur le registre numérique)
- 2 d'entre elles ont été rédigées par des représentants de collectifs, politiques ou association. En voici la liste :
 - « Cooperation Planet » - 1 contribution
 - « Aubagne Toujours » - 1 contribution

→ ENSEMBLE DES CONTRIBUTIONS DÉPOSÉES SUR LE REGISTRE NUMÉRIQUE ([ANNEXE N°7](#))

5. La réunion publique de restitution

Une réunion publique de restitution de la concertation a été organisée à l'Espace des Libertés à Aubagne le 28 novembre 2022 à 18h30 avec une centaine de personnes présentes.

Dans un premier temps, un exposé de l'histoire de l'opération, de son périmètre et des réalisations déjà entreprises a été présenté, suivi par la revue des moyens mis en œuvre et des événements organisés qui ont contribué au bon déroulement de la concertation.

Dans un deuxième temps, l'ensemble des observations recueillies ont été présentées sous forme de synthèse thématique. Pour chaque thématique, M. le Maire accompagné des techniciens de la Ville, de la Métropole et de la SOLEAM a apporté des réponses au public.

Enfin, prenant en compte les attentes exprimées sur chaque îlot notamment lors des Ateliers, il a été présenté en réponse les principales orientations programmatiques retenues sur les trois îlots.

La réunion s'est conclue par un échange avec la salle suite à l'annonce du calendrier prévisionnel de l'opération et des outils qui seront mis en œuvre pour maintenir un dialogue permanent entre le public et la gouvernance du projet.

→ DOSSIER DIFFUSÉ EN ANNEXE ([ANNEXE N°8](#))

→ COMPTE-RENDU DE RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION EN ANNEXE ([ANNEXE N°9](#))

III. SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION

III SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION

1. Constats effectués par les contributeurs sur la situation actuelle

Une certaine inquiétude

Bon nombre de participants ont exprimé une certaine inquiétude sur le devenir du centre ancien : perte d'attractivité, vétusté de certains logements ou commerces...

Un contributeur exprime : la situation comme suit : « *Aubagne a des atouts mais de nombreux constats ne permettent plus de l'identifier comme une commune attractive en centre-ville : vacance des commerces, paupérisation des logements, concurrence des zones commerciales extérieures et d'internet, trop grande place accordée aux véhicules motorisés.* »

Une prise de conscience sur de larges enjeux et thématiques

De larges thématiques transversales sont par ailleurs revenues comme un fil rouge tout le long des échanges :

- La demande d'une prise en compte du changement climatique dans les aménagements à venir, avec débitumisation, application des normes environnementales les plus récentes, végétalisation, création de lieux et passages ombragés etc.
- Le besoin d'un centre-ville plus partagé entre les véhicules motorisés et les autres usages ou modes de déplacements : « *ce qui sauverait Aubagne c'est moins de voitures* » (in. *Registre de concertation*).

Les grands sujets d'intérêt du centre-ville ont été résumés comme suit : « *Ce qui revient régulièrement parmi les habitants sont les trois points suivants à améliorer : propreté, sécurité [notamment routière] et culture.* »

2. Les thématiques évoquées

Dans le registre de concertation, par des contributions écrites, ou en participant aux 3 ateliers, les citoyens et leurs représentants ont pu produire des idées et exprimer leurs attentes et besoins.

Ces expressions sont recensées ci-après, organisées en 7 thématiques.

- Les commerces
- Le cadre de vie
- Les thématiques environnementales
- La culture, l'animation et la jeunesse
- Les déplacements
- La circulation de l'information
- Le projet

A. Les commerces

SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS

L'attente en la matière est celle d'une redynamisation commerciale, associée à une activité plus soutenue le soir et à une ouverture des commerces entre midi et 14 heures. Plusieurs participants expriment leur attente d'un renforcement des commerces existants par une stimulation du passage dans les rues commerçantes. Des mesures d'aménagement de type élargissement des trottoirs (cours Foch) sont ainsi préconisées.

La mise en place d'un « manager de centre-ville » a également été proposée.

En ce qui concerne les éventuelles zones commerciales à créer en ville, il est proposé de les concevoir au mode méditerranéen, comme des zones ouvertes, ombragées. Certains répondants préconisent de limiter les ouvertures zone des Paluds pour attirer les commerces vers le centre-ville.

Les « locomotives commerciales » pressenties sont les suivantes :

- Des boutiques attrayantes de prêt-à-porter, éventuellement de grandes enseignes type H&M, Zara...
- Des commerces de convivialité, des bars attrayants, des lieux branchés
- Des restaurants situés dans des espaces publics apaisés
- Une offre hôtelière complémentaire
- Un centre de kinésithérapie avec balnéothérapie et rééducation, services à la personne...

S'AGISSANT DE LA THEMATIQUE « COMMERCE », LES ORIENTATIONS RETENUES SONT :

- **Innover par l'accueil d'activités commerciales complémentaires aux commerces existants**
- **Offrir des expériences loisirs / culture et bien-être**
- **S'affirmer comme la référence alimentaire de la zone de chalandise (commerces de bouche, épicerie fines...)**

B. Le cadre de vie – espaces publics – logements et tertiaires

SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS

La qualité des espaces publics est soulignée comme un enjeu majeur de la réussite des événements commerciaux et publics à venir.

Il est recommandé de rendre la ville plus verte et arborée, de réhabiliter les façades, de favoriser l'accessibilité des lieux de rencontre aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). De nombreux participants font état de leur volonté de fréquenter les places publiques comme de véritables lieux de vie (végétalisation, animations telles que des soirées de cinéma de plein air).

Les besoins précis inventoriés sont les suivants :

- Un parc équipé pour les jeux d'enfants ;
- Des fontaines ;
- Des sanitaires publics ;
- Des espaces de rencontres et lieux de convivialité ;
- Une maison des jeunes ;
- Des équipements sportifs modernes (un dojo, une piscine en centre-ville) ;
- Une nouvelle école ;
- Des crèches ;
- Une ferme urbaine/pédagogique, des potagers collectifs ;
- Une offre de bureaux (incubateurs d'entreprises, coworking).

Les contributeurs semblent inquiets quant à la création de nouveaux immeubles de logements.

La création de bureaux est perçue comme un levier d'attractivité du centre-ville.

Ces 2 hypothèses ont fait l'objet de réserves et recommandations :

- Favoriser la création de bâtiments de faible hauteur (2 ou 3 étages),
- Évaluer le nombre de nouveaux habitants projeté afin de vérifier notamment le dimensionnement des écoles et la maîtrise des stationnements qui en découleraient,
- Préserver les liaisons douces entre les îlots.

Les participants soulignent par ailleurs l'importance de l'entretien des espaces publics dans le maintien de leur niveau de qualité.

En matière de sécurité, les principales expressions ont trait à la sécurité routière, à la sécurisation des cheminements à pied ou à bicyclette. Cependant, quelques mentions sont faites des abus d'usage de l'espace public, par exemple sur le sentier de traverse du Bras d'Or (consommation de drogue, passages bruyants de scooters). Certains proposent de

fermer le sentier, d'autres de rechercher des solutions globales, par exemple un accueil des personnes errantes ou sous addiction.

L'amélioration du cadre de vie touchant à la problématique environnementale, une partie des répondants proposent par ailleurs des travaux autour de l'énergie solaire, de l'éclairage écologique, de la connexion entre la ville et la nature (renaturalisation).

S'AGISSANT DE LA THEMATIQUE « CADRE DE VIE », LES ORIENTATIONS RETENUES SONT :

- **Poursuivre la transformation progressive des espaces publics, en les végétalisant pour offrir des îlots de fraîcheur**
- **Œuvrer au bien-être des habitants, dans une ville apaisée, qui valorise les lieux de convivialité**
- **Renforcer la complémentarité de l'offre en logements entre le centre-ville et les quartiers aubagnais, pour répondre aux besoins de tous les Aubagnais et assurer les parcours résidentiels**
- **Favoriser l'implantation d'activités tertiaires en centre-ville, afin de générer, à terme, la création d'emplois sur le centre-ville et attirer des profils actifs qui y consommeront**

C. Les thématiques environnementales

SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS

▪ La dualité entre la ville et la nature

La prévention de l'artificialisation des surfaces est une préoccupation de plusieurs répondants. L'un d'entre eux propose d'utiliser le PLU comme outil de réduction des surfaces artificialisées. Il est proposé par ailleurs d'utiliser des matériaux plus poreux (brique, bois) pour les revêtements de sol des espaces publics, par exemple l'esplanade Grimaud, de manière à favoriser la circulation de l'eau de pluie et à rétablir la continuité de l'eau.

Le corridor écologique des berges de l'Huveaune est explicitement cité comme une richesse potentielle. Il est proposé d'étudier l'impact potentiel de ce corridor sur la vie en ville, de manière à mieux intégrer les activités humaines dans l'écosystème environnemental.

▪ L'eau et les continuités écologiques

Le fleuve Huveaune, et son affluent méconnu le Merlançon, sont cités comme éléments d'attractivité pour les résidents et les touristes. Néanmoins, il existe une tension entre la volonté de laisser l'Huveaune couvert (pour utiliser la place, pour prévenir le risque d'inondation), et découvert pour tout ou partie.

- Huveaune couvert

Avec l'Huveaune couvert, les usages actuels pour les marchés et festivités sont maintenus et le risque d'inondation est pressenti comme davantage contenu.

- Huveaune découvert

Avec l'Huveaune découvert, la fonction environnementale des berges peut être développée, ainsi que la biodiversité (renforcement de la ripisylve). Des attentes sont exprimées en aménagement de plages artificielles, de guinguettes ou encore de passerelles handi-pêche.

Sur le thème de l'eau, les participants évoquent par ailleurs leur besoin de points d'eau publics, de fontaines, et ils émettent l'idée d'un stockage et réutilisation de l'eau de pluie à des fins d'arrosage ou de nettoyage.

• La végétalisation & la lutte contre les îlots de chaleur urbains

Il est proposé d'obliger les constructeurs à planter, et de s'astreindre à planter davantage d'arbres que l'on en a coupés. D'autres idées de plantations concernent les herbacées, cactées, des espèces variées vecteurs de biodiversité.

L'agrément des espaces arborés est souligné face au désert des surfaces écrasées de soleil. Des plantations d'arbres sont ainsi conseillées autour du stade, Espace des Libertés. La balade urbaine a constitué une occasion de réfléchir de manière plus détaillée à la manière la plus efficace de planter ; les participants ont souligné le besoin de planter de jeunes arbres, dont le système racinaire s'installera durablement, mais aussi de penser à l'arrosage des arbres plantés, par exemple ceux de l'Espace des Libertés.

Il est par ailleurs jugé indispensable de réduire les expositions à la chaleur et au vent, éventuellement par des moucharabiehs, des ombrières végétalisées etc. dans les lieux de rencontre mais aussi les lieux de passage à pied ou à vélo. Consultés sur les lieux qu'ils jugent frais et agréables, les participants ont cité le cimetière des Fenestrelles, les rues étroites de la vieille ville, le parc Jean Moulin ou le parc de la Botti, qui peuvent être des sources d'inspiration pour les travaux à venir.

▪ **La lumière**

Il est proposé d'insérer un chapitre « trame noire » dans l'étude d'impact, pour identifier des zones de conflits d'usages entre l'ombre et la lumière. Un répondant a par exemple cité les perturbations pouvant être causées par l'éclairage artificiel sur la croissance des arbres de l'Espace des Libertés.

D'autres suggestions visent un plus grand respect des rythmes biologiques, donc des améliorations telles que l'implantation de points lumineux plus bas, de systèmes d'éclairage plus écologiques, ou le choix de températures de lumière moins destructives (jaunes plutôt que bleues).

- **Demande d'un espace vert faisant le lien entre Mésonès et la partie Est de la ville**
- **Par ailleurs, une pétition a été lancée, visant la création d'un parc urbain au Bras d'Or sur 13 000 m²**

S'AGISSANT DES THEMATIQUES ENVIRONNEMENTALES, LES ORIENTATIONS RETENUES SONT :

- **Renforcer le confort d'été dans les espaces publics du centre-ville en valorisant la place des arbres et de la végétation, et par le choix de matériaux adaptés**
- **Favoriser la biodiversité en renaturant les sols et en travaillant sur les habitats des espèces à enjeux, quand cela est possible**

D. La culture, l'animation et la jeunesse

SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS

Un équipement public majeur est ressenti comme pertinent à créer dans le périmètre du projet.

- Il pourrait s'agir d'un équipement sportif (dojo ou piscine)
- Ou d'un équipement culturel qui dispenserait des enseignements sur l'histoire locale, d'un musée, d'une salle de concerts ou d'un théâtre à la programmation éclectique
- Le déplacement du Conservatoire sur l'îlot du Bras d'Or a également été évoqué

En matière d'infrastructures culturelles, les répondants recommandent la création d'un équipement culturel qui dispenserait des enseignements sur l'histoire locale, d'un musée, ou encore d'une salle de concerts et d'un théâtre à la programmation suffisamment éclectique. Plusieurs participants soulignent le besoin d'une offre culturelle constituée d'événements pour tous les âges, de concerts, de spectacles humoristiques, voire d'animations de rue.

Plusieurs demandes visent une réouverture du cinéma ou l'aménagement d'une salle de cinéma moderne, accueillante.

Un lieu de rencontre des jeunes est demandé par ailleurs :

- Lieux dédiés aux jeux vidéo/cyber café, skate park couvert...
- Lieux de fête, soirées sécurisées ou discothèque...
- Relocalisation du PIJ (aujourd'hui perçu comme trop éloigné) dans le périmètre de projet

S'AGISSANT DE LA THEMATIQUE « CULTURE, ANIMATION, JEUNESSE », LES ORIENTATIONS RETENUES SONT :

- Création de lieux et d'équipements culturels en lien avec l'histoire et l'identité d'Aubagne, participant au rayonnement de la commune
- Renforcement de la présence de la jeunesse en centre-ville avec l'aménagement d'espaces dédiés et accessibles

E. Les déplacements

SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS

En atelier et à l'écrit, les participants soulignent le besoin de parcours piétonniers, cyclables, d'apaiser les flux de circulation, de développer les modes doux de transport. Il convient notamment de fluidifier les déplacements entre îlots, entre espaces publics, et de sécuriser les déplacements à pied ou par modes actifs ainsi que d'offrir des espaces ombragés pour ces mobilités.

Les citoyens expriment leur attente de prendre plaisir à se promener dans le centre ancien.

Plusieurs recommandations évoquent l'aménagement d'une piste cyclable rejoignant l'Espace des Libertés depuis la gare.

D'autres expressions esquissent des continuités de déplacement à l'échelle de la ville d'Aubagne, avec par exemple la demande d'une prolongation de la promenade du Bras d'Or vers le cours Antide Boyer, d'un espace vert faisant le lien entre Mésonès (ensemble sportif) et la partie Est de la ville, d'un passage entre le musée du Santon et la gare, ou encore d'une préservation des continuités avec l'extérieur du secteur couvert par le projet : l'hôpital, le nord des voies ferrées, l'axe est-ouest, ou encore le projet cyclable des berges de l'Huveaune.

S'AGISSANT DE LA THEMATIQUE « DEPLACEMENTS », LES ORIENTATIONS RETENUES PAR ÎLOT SONT :

- Des déplacements facilités, une nouvelle mobilité pour une meilleure accessibilité
- Retisser les liens entre les principaux espaces publics et les équipements, notamment grâce à la création d'un mail entre le pôle multimodal et l'esplanade de Gaulle

F. Le projet

Les grands principes proposés pour l'opération sont les suivants :

- L'adaptation au changement climatique : travail sur le confort d'été notamment dans les espaces publics (choix des matériaux, îlots de fraîcheur végétalisés, zones perméables, offre de mobilité décarbonée et moins bruyante)
- La qualité architecturale des constructions et la qualité paysagère des aménagements
- La nature en Ville : préserver et régénérer quand c'est possible la biodiversité en milieu urbain
- Valoriser l'identité d'Aubagne, son image et son âme provençale

3. Orientations programmatiques retenues

S'agissant de l'îlot Bras d'or, les orientations programmatiques retenues sont :

- Logements qualitatifs
- Espace loisirs / culture
- Équipement événementiel
- Commerces

- Hôtel / Restauration
- Parking
- Espace public / espace vert
- Valoriser la promenade du Bras d'Or en continuité et en synergie avec la ripisylve de l'Huveaune.

S'agissant de l'îlot Antide Boyer, les orientations programmatiques retenues sont :

- Logements
- Espace tertiaire
- Équipement public / Services
- Espace public

S'agissant de la requalification de l'usine de dragées, les orientations programmatiques retenues :

- Espace tertiaire et/ou coworking

S'agissant de l'îlot Barthélémy, les orientations programmatiques retenues sont :

- Maîtrise foncière en cours - projet à venir

→ PRÉSENTATION DE LA SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION PRÉSENTÉE LORS DE LA RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION EN ANNEXE (ANNEXE N°9)

IV. ANNEXES

IV ANNEXES

1. ANNEXE 1 / Dossier diffusé lors de la réunion de lancement du 17 mai 2022

10/01/2023





LA METROPOLE
Cadre de vie



PARTIE I LES AMBITIONS D'AUBAGNE, PORTE D'ENTRÉE EST DE LA MÉTROPOLE

La Métropole
Cadre de Vie
une marque de

AIX
MARSEILLE
PROVENCE

AUBAGNE



LA MÉTROPOLE AGIT
AUBAGNE CHANGE



AUBAGNE, VILLE CENTRE DU PAYS D'AUBAGNE & DE L'EST DE LA MÉTROPOLE





Répartition emplois / habitants sur le territoire métropolitain - Source : DDTM 13 / INSEE

- 5^{ème} ville du Département des Bouches-du-Rhône
- Ville centre du Pays d'Aubagne, véritable « porte d'entrée » de l'est métropolitain
- Une des principales polarités de la Métropole, à renforcer pour consolider l'ensemble de l'armature métropolitaine



UNE NOUVELLE AMBITION POUR LE CENTRE-VILLE D'AUBAGNE



REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE D'AUBAGNE

Un enjeu fort pour la ville
d'Aubagne et la Métropole

- **Une économie de proximité à conforter** face à la concurrence du commerce de périphérie
- **Un cœur de ville habité** grâce à une offre de logements diversifiée
- **Une ville apaisée**, un cadre de vie préservé
- **Une nouvelle mobilité** pour une meilleure accessibilité
- **Un patrimoine historique** mis en valeur



DEPUIS 2017, UN PROJET DE MODERNISATION DU CENTRE-VILLE



- **Dès 2017 : démarrage des travaux de réaménagement du centre-ville**, pivot du développement de la ville avec notamment la réhabilitation de :
 - La rue Rastègue,
 - La rue Martinot,
 - La place de Guin,
 - Le cours Barthélémy...



DEPUIS 2017, UN PROJET DE MODERNISATION DU CENTRE-VILLE



- Des réalisations marquantes qualitatives



Place de l'Horloge



Cours Barthélemy



DEPUIS 2017, UN PROJET DE MODERNISATION DU CENTRE-VILLE



- Des réalisations marquantes qualitatives



Cours Barthélemy



Cours Foch



LA METROPOLE
Cadre de vie

OBJECTIF AUBAGNE
EN PROVENCE

PARTIE II LE NOUVEAU PROJET D'AMÉNAGEMENT

La Métropole
Cadre de Vie
une marque de

ADIC
PARISSEILLE
PROVENCE

AUBAGNE **soleam**

LA MÉTROPOLE AGIT
AUBAGNE CHANGE



DES PROJETS DE MOBILITÉ STRUCTURANTS À L'ÉCHELLE MÉTRO POLITAINE



OBJECTIF AUBAGNE
EN PROVENCE

LA MÉTROPOLE AGIT
AUBAGNE CHANGE



DES PROJETS DE MOBILITÉ STRUCTURANTS À L'ÉCHELLE MÉTRO POLITAINE



- 1. Chronobus**
6,4 km reliant la gare d'Aubagne et les principaux bassins d'emplois

Développement et modernisation du pôle d'échange multimodal autour de la gare



DES PROJETS DE MOBILITÉ STRUCTURANTS À L'ÉCHELLE MÉTRO POLITAINE



- 1. Chronobus**
6,4 km reliant la gare d'Aubagne et les principaux bassins d'emplois

Développement et modernisation du pôle d'échange multimodal autour de la gare
- 2. Val'Tram**
Extension de la ligne actuelle du tramway depuis la gare d'Aubagne jusqu'à La Bouillacisse



DES PROJETS DE MOBILITÉ STRUCTURANTS À L'ÉCHELLE MÉTRO POLITAINE



- 1. Chronobus**
6,4 km reliant la gare d'Aubagne et les principaux bassins d'emplois

Développement et modernisation du pôle d'échange multimodal autour de la gare
- 2. Val'Tram**
Extension de la ligne actuelle du tramway depuis la gare d'Aubagne jusqu'à La Bouilladisse
- 3. Réaménagement du cours Voltaire**



DES PROJETS DE MOBILITÉ STRUCTURANTS À L'ÉCHELLE MÉTRO POLITAINE

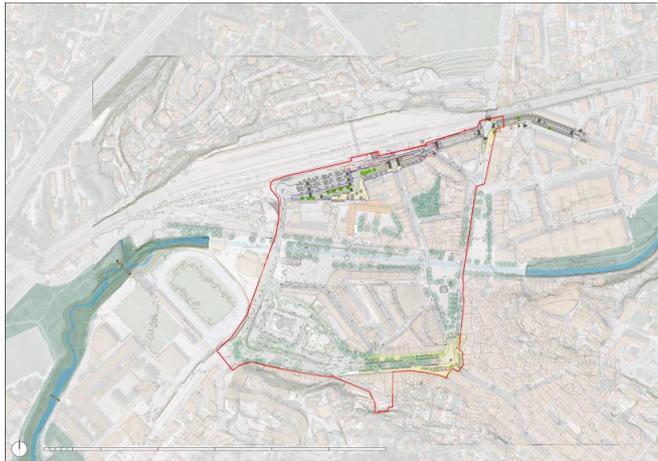


- 1. Chronobus**
6,4 km reliant la gare d'Aubagne et les principaux bassins d'emplois

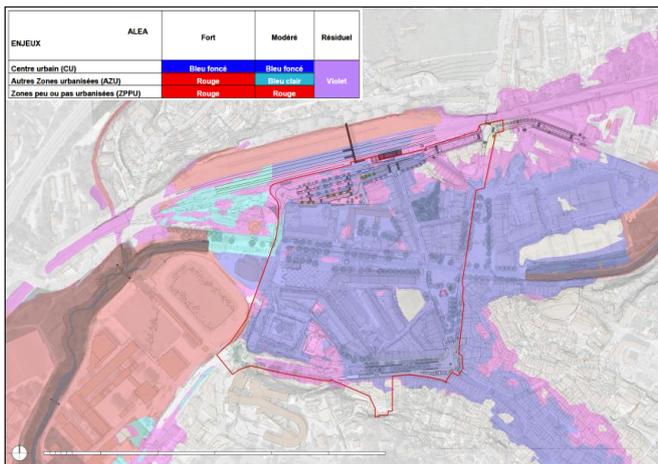
Développement et modernisation du pôle d'échange multimodal autour de la gare
- 2. Val'Tram**
Extension de la ligne actuelle du tramway depuis la gare d'Aubagne jusqu'à La Bouilladisse
- 3. Réaménagement du cours Voltaire**
- 4. Berges de l'Huveaune**
Dont projet de développement de pistes cyclables



LES ENJEUX HYDRAULIQUES, PARTIE INTÉGRANTE DU PROJET



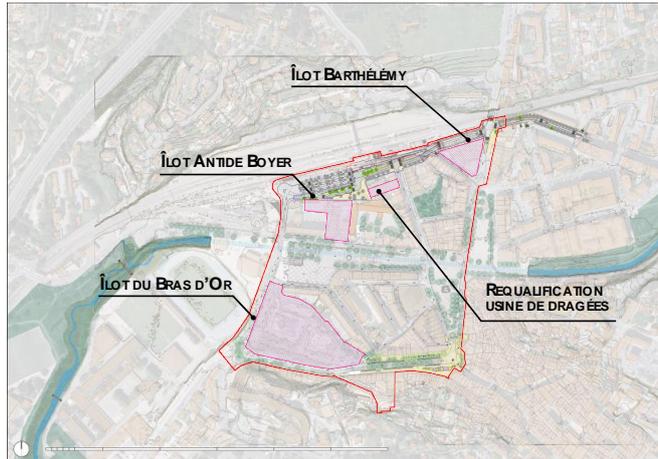
LES ENJEUX HYDRAULIQUES, PARTIE INTÉGRANTE DU PROJET



- Aubagne, ville d'eau
- Des invariants exposés dans le PPRI (*plan de prévention du risque inondation*)
- Une nécessaire désartificialisation des sols



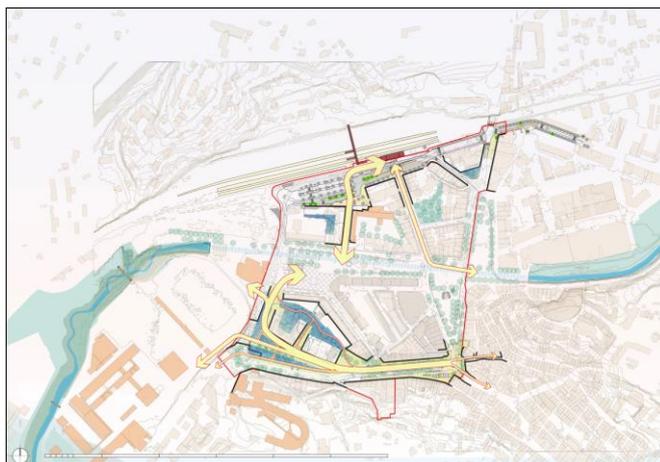
LES ENJEUX HYDRAULIQUES, PARTIE INTÉGRANTE DU PROJET : LES ZONES DE PROJET



PARTIE III DES POTENTIALITÉS À EXPLOITER



MOBILITÉ & NOUVELLES CONTINUITÉS URBAINES



- Des déplacements facilités
- Dynamiser les parcours à travers le centre-ville
- Retisser les liens entre les principaux espaces publics et les équipements, et notamment le pôle multimodal



ESPACES PUBLICS & NATURE EN VILLE



- Les grands espaces publics : atouts du centre-ville d'Aubagne

**55 000 m²
d'espaces
publics**

dont la
**Place du
Marché**

**Cours Barthélemy
et Loulou Delfieu
réaménagés**

- Une transformation progressive qui se poursuit



ESPACES PUBLICS & NATURE EN VILLE



- **Renforcer le confort en été**
 - Régulation de la température
 - Amélioration de la qualité de l'air
 - Lutter contre la pollution atmosphérique et, in fine, le réchauffement climatique



© Cité urbanisme & paysage - Cours Barthélemy en 2020, Aubagne



ESPACES PUBLICS & NATURE EN VILLE



- **Renforcer le confort en été**
 - Régulation de la température
 - Amélioration de la qualité de l'air
 - Lutter contre la pollution atmosphérique et, in fine, le réchauffement climatique
- **Favoriser la biodiversité**
 - Création ou maintien des abris et nids à la micro-faune
 - Renaturation des sols



© Cité urbanisme & paysage - Cours Barthélemy en 2020



ESPACES PUBLICS & NATURE EN VILLE



- **Renforcer le confort en été**
 - Régulation de la température
 - Amélioration de la qualité de l'air
 - Lutter contre la pollution atmosphérique et, in fine, le réchauffement climatique

- **Favoriser la biodiversité**
 - Création ou maintien des abris et nids à la micro-faune
 - Renaturation des sols

- **Bien-être des habitants**
 - Valoriser les liens sociaux



Cours Fach



ESPACES PUBLICS & NATURE EN VILLE



- **Renforcer le confort en été**
 - Régulation de la température
 - Amélioration de la qualité de l'air
 - Lutter contre la pollution atmosphérique et, in fine, le réchauffement climatique

- **Favoriser la biodiversité**
 - Création ou maintien des abris et nids à la micro-faune
 - Renaturation des sols

- **Bien-être des habitants**
 - Valoriser les liens sociaux

→ **VIVRE L'ÉCOLOGIE POSITIVE**



VOLET COMMERCIAL : LES AXES DE RÉFLEXION POUR LE CENTRE-VILLE



- **Innovater**
par des activités commerciales uniques et créatives, **en complément des commerces existants**



Art de la table



Parfumerie



Prêt-à-porter masculin



VOLET COMMERCIAL : LES AXES DE RÉFLEXION POUR LE CENTRE-VILLE



- **Innovater**
par des activités commerciales uniques et créatives, **en complément des commerces existants**
- **Offrir des expériences multiples**
avec du loisir, du bien-être, des lieux uniques



Café coworking



Parcours de loisir



VOLET COMMERCIAL : LES AXES DE RÉFLEXION POUR LE CENTRE-VILLE



- **Innovier**
par des activités commerciales uniques et créatives, **en complément des commerces existants**
- **Offrir des expériences multiples**
avec du loisir, du bien-être, des lieux uniques
- **S'affirmer comme la référence alimentaire** de la zone de chalandise
(commerces de bouche, épicerie fines...)



Épicerie fine

AUBAGNE
en Provence

soleam

LA MÉTROPOLE AGIT
AUBAGNE CHANGE



VOLET COMMERCIAL : LES AXES DE RÉFLEXION POUR LE CENTRE-VILLE



- **Innovier**
par des activités commerciales uniques et créatives, **en complément des commerces existants**
- **Offrir des expériences multiples**
avec du loisir, du bien-être, des lieux uniques
- **S'affirmer comme la référence alimentaire** de la zone de chalandise
(commerces de bouche, épicerie fines...)

LE CENTRE-VILLE D'AUBAGNE :
une zone de chalandise de
100 000 habitants à renforcer,
des clientèles variées à capter,
une offre commerciale forte en
périphérie

AUBAGNE
en Provence

soleam

LA MÉTROPOLE AGIT
AUBAGNE CHANGE



VOLET COMMERCIAL : LES AXES DE RÉFLEXION POUR LE CENTRE-VILLE



- **Innov**
par des activités commerciales uniques et créatives, **en complément des commerces existants**
- **Offrir des expériences multiples**
avec du loisir, du bien-être, des lieux uniques
- **S'affirmer comme la référence alimentaire** de la zone de chalandise (commerces de bouche, épicerie fines...)



Épicerie fine

AUBAGNE
en Provence

soleam

LA MÉTROPOLE AGIT
AUBAGNE CHANGE



VOLET COMMERCIAL : LES AXES DE RÉFLEXION POUR LE CENTRE-VILLE



- **Innov**
par des activités commerciales uniques et créatives, **en complément des commerces existants**
- **Offrir des expériences multiples**
avec du loisir, du bien-être, des lieux uniques
- **S'affirmer comme la référence alimentaire** de la zone de chalandise (commerces de bouche, épicerie fines...)

LE CENTRE-VILLE D'AUBAGNE :
une zone de chalandise de
100 000 habitants à renforcer,
des clientèles variées à capter,
une offre commerciale forte en
périphérie

AUBAGNE
en Provence

soleam

LA MÉTROPOLE AGIT
AUBAGNE CHANGE



LE CENTRE-VILLE D'AUBAGNE, ÉLÉMENT D'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



- **Affirmer une zone tertiaire en centre-ville**

grâce au pôle d'échanges multimodal, véritable atout renforçant la centralité de l'espace

→ **Notre volonté à terme : la création d'emplois sur le centre-ville, des profils actifs qui pourront s'approprier les espaces et l'offre proposée**



NOTRE POLITIQUE SUR L'HABITAT EN CENTRE-VILLE



- **Poursuivre la politique de réhabilitation sur le centre ancien**

- **Renforcer la complémentarité de l'offre en logements**

entre le centre-ville et les quartiers aubagnais



RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU CENTRE-VILLE, EN TANT QUE PÔLE ADMINISTRATIF

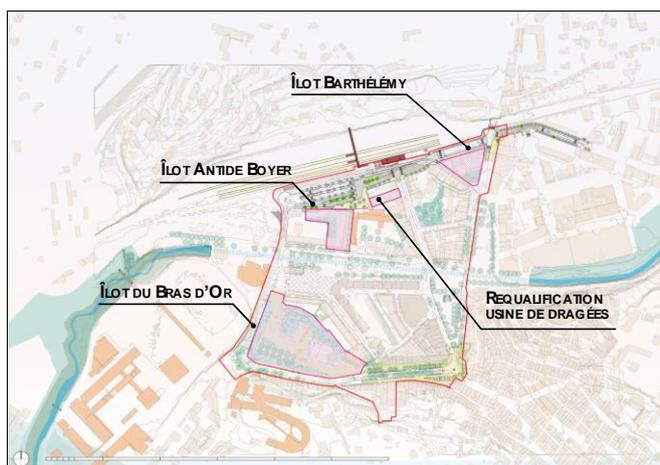


- Pérenniser & développer les services et équipements publics
- Aubagne, un lieu de destination à part entière

➔ Commerces, patrimoine historique, équipements administratifs, culturels, de loisirs animent le centre-ville et participent à son attractivité globale et à son rayonnement



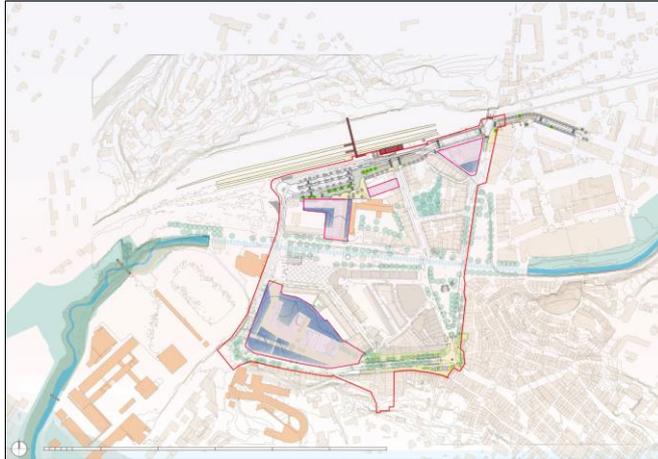
SYNTHÈSE DES ENJEUX



- 4 îlots à traiter



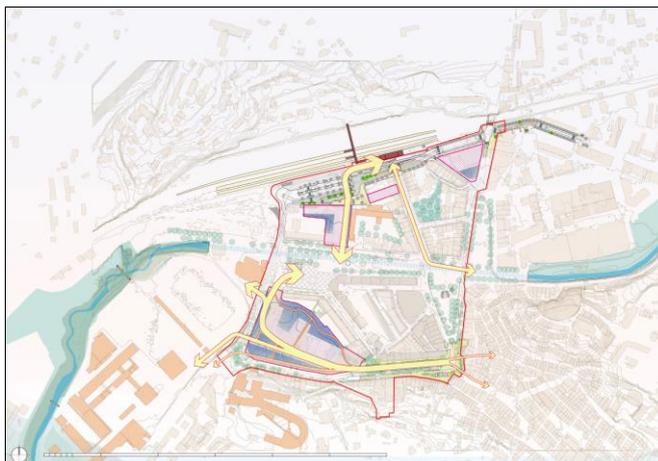
SYNTHÈSE DES ENJEUX



- 4 îlots à traiter
- Prise en compte de l'enjeu hydraulique



SYNTHÈSE DES ENJEUX



- 4 îlots à traiter
- Prise en compte de l'enjeu hydraulique
- Des déplacements facilités



BUDGET D'AMÉNAGEMENT



MIX PUBLIC / PRIVÉ ←

- Dont 15 millions d'euros TTC financés par Aix-Marseille Provence Métropole
- Une part importante du privé

→ Symbole d'attractivité de la Ville



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES ÉTAPES À VENIR



2022 ○ Conception

2023 ○ Développement du volet technique

2024-2025 ○ Premiers aménagements



The cover features a blue background with a white banner at the top left containing the logo for 'LA METROPOLE Cadre de vie'. On the right, a speech bubble contains the text 'OBJECTIF AUBAGNE EN PROVENCE'. The main title 'PARTIE IV TRAVAILLER ENSEMBLE' is centered in large white letters. At the bottom right, there is a logo for 'LA MÉTROPOLE AGIT AUBAGNE CHANGE' with a stylized 'ici' figure. Logos for 'La Métropole Cadre de Vie une marque de', 'AUBAGNE EN PROVENCE', and 'soleam' are at the bottom left.

The diagram is titled 'ÉTAPES DE LA CONCERTATION PUBLIQUE' and shows a vertical timeline. At the top is 'AUJOURD'HUI' and at the bottom is 'OCTOBRE'. Three steps are marked with circles on a vertical line: 'Réunion publique de lancement', 'Ateliers', and 'Réunion publique de restitution'. A logo for 'OBJECTIF AUBAGNE EN PROVENCE' is in the top right, and logos for 'AUBAGNE EN PROVENCE', 'soleam', and 'LA MÉTROPOLE AGIT AUBAGNE CHANGE' are in the bottom right.

DES ATELIERS THÉMATIQUES POUR CONCEVOIR, ENSEMBLE



- **Atelier**

- **« Vivre le centre-ville »**

Programmation globale
Commerces
Animations

Lundi 30 mai 2022

De 17h30 à 20h
Espace du Bras d'Or

- **Atelier**

- **« Nature en ville »**

Développement de la nature
en ville pour s'adapter face
aux changements
climatiques

Lundi 13 juin 2022

De 17h30 à 20h
Espace du Bras d'Or

- **Atelier**

- **« Jeunesse en ville »**

Vivre le centre-ville
En partenariat avec le Conseil
Municipal des Jeunes
d'Aubagne

Lundi 20 juin 2022

De 17h30 à 20h
Espace du Bras d'Or

→ **Inscrivez-vous dès maintenant**
Places limitées



UN DIALOGUE PERMANENT



- **Registre**

- En Mairie d'Aubagne
- Aux services techniques de la Ville d'Aubagne
- Au siège de la Métropole
- Au siège de la SOLEAM

- **Registre numérique de la Métropole**

<https://www.ampmetropole.fr/actualites/Concertation-publique-la-Metropole-agit-pour-la-redynamisation-du-centre-ville-d-Aubagne>
Ou en scannant le QR Code ci-contre



- **Réseaux sociaux**

- Ville d'Aubagne
- Métropole
- Soleam



10/01/2023



2. ANNEXE 2 / Compte-rendu de la réunion de lancement du 17 mai 2022

COMPTE RENDU RÉUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT AUBAGNE POURSUIT SA TRANSFORMATION : Le Centre-ville Mardi 17 mai – 18h00 – Espace des Libertés

Cette réunion publique a pour ambition de présenter les enjeux et les ambitions de la ville d'Aubagne autour du nouveau projet dans le centre-ville.

Aubagne est la 5^{ème} ville du département. C'est une ville qui est reconnue au niveau de la Métropole. Aubagne à toute son épingle du jeu à tirer afin de se développer pour augmenter le flux dans le centre-ville à travers des points importants :

- Augmenter les commerces
- Permettre aux entreprises de s'y installer
- Proposer des logements confortables en centre-ville pour les habitants

> Les ateliers

- « Vivre le centre-ville » - 30 mai 2022
- « Nature en ville » - 13 juin 2022
- « Jeunesse en ville » 20 juin 2022

> Le temps d'échange

- Question 1 : concertation de projet sur d'autres zones que le centre-ville ? Modification du PLUI ?
Jean Marc Bonino a précisé que cette question ne rentrait pas dans le périmètre de cette consultation et qu'il se tenait à sa disposition pour en parler lors d'un rendez-vous spécifique.
- Question 2 : Pour participer aux ateliers faut-il être spécialiste ou on peut venir sans rien savoir ? Justement votre rôle lors de ces ateliers c'est de venir échanger avec nous sur votre vision du centre-ville actuel et vos besoins pour ce nouveau centre-ville. Vous pouvez donc venir sans connaissance particulière.
- Question 3 : « Faites nous rêver. Je rêve pour ma part de retrouver au niveau du Bras d'or, des arbres, de la nature, le lien avec l'Huveaune au niveau du stade, des enfants qui jouent...
L'objectif de cette réunion est de vous présenter le périmètre de la concertation et le contexte, ensuite de recueillir vos avis et retours lors d'ateliers et ensuite quand nous en serons à la phase de l'appel à projet de la concertation de pouvoir vous présenter les projets et le nouveau centre-ville rêvé.
- Question 4 : Il serait intéressant d'associer les jeunes et les lycéens à cette question pour recueillir leurs avis. Nous avons prévu un atelier spécifique pour les jeunes avec le service de la jeunesse de la ville d'Aubagne et nous ajoutons dans les participants d'informer les jeunes du lycée.
- Question 5 : Dans votre équipe, est-ce qu'un sociologue est avec vous sur la partie du logement ? Pour vos ateliers, je ne vois pas la partie logement et ça serait bien d'avoir un volet logement
Nous avons réalisé une étude sociologique par l'intermédiaire de l'AREP et sur les ateliers nous allons bien sûr aborder la notion des logements mais nous n'avons pas voulu en faire un atelier dédié mais plutôt un global.
- Question 6 : Les gens qui sortent de la gare devront traverser une voie de taxi, de tramway et de bus et de voiture pour accéder au centre-ville ?
Oui les personnes devront traverser les voies des transports néanmoins une optimisation des voies ont été travaillées pour
- Question 7 : favoriser les petites enseignes pour augmenter le commerce
Pour favoriser le trafic en centre-ville nous voulons proposer le plus de choix afin que les visiteurs ne partent pas sur d'autres zones de chalandises pour faire leurs achats.

AUBAGNE POURSUITE SA TRANSFORMATION
17.05.2022

- Question 8 : Les ateliers vont calibrer les rêves mais à quel moment on passe au concret ?
Les ateliers vont nous permettre de recueillir les avis et les besoins qui vont alimenter le cahier des charges pour la consultation que nous allons lancer et dans cette étape nous retiendrons le projet le plus pertinent.
- Question 9 : Je suis commerçante et j'assisterai aux ateliers afin de pouvoir aussi donner les idées et avis pour avoir un bénéfice commun.
Nous vous attendons avec plaisir pour participer aux ateliers, tous les avis et participations sont les bienvenus.
- Question 10 : pouvez-vous nous dire où nous en sommes du nouveau commissariat de police ?
Nous attendons le retour du préfet sur ce sujet, la priorité est donné à un commissariat sur Marseille, la lettre de relance est déjà prête pour le nouveau gouvernement qui va être désigné.

3. ANNEXE 3 / Compte-rendu de l'atelier « Vivre le centre-ville »

Artkom[®]
Branding
& content
& event
& you.

Ville d'Aubagne

Ateliers de concertation

Bilan Atelier n°1 / Vivre le centre-ville
Programmation globale - Animations - Commerces
30 mai 2022

Jun 2022
Tous droits réservés 

 ATELIERS PARTICIPATIFS CONCERTATION



2



objectifs

- **Recueillir les besoins**, les envies de la population aubagnaise afin de proposer une programmation au plus près des usages et des attentes des habitants.
- **Prioriser les besoins** des utilisateurs.
- **Générer des proposition innovantes** en favorisant l'intelligence collective.

3



personnes présentes

- **Dans le cadre de l'intelligence collective et pour des raison d'anonymat et de mise en confiance, seuls les prénoms sont recensés.**

Arlette	<i>Antoine</i>
Danny	<i>Antonin</i>
Marie	<i>Fabienne</i>
Michèle	<i>Ingrid</i>
Raphaëlle	<i>Nicolas</i>
Roland	<i>Thierry</i>
Sandra	
Stéphane	
Yolande	

4



icebreaker

○ Arrivée des participants

Dès leur entrée dans la salle, les participants sont accueillis par un des facilitateurs qui leur demande de positionner une gomme sur la carte pour indiquer où ils habitent dans Aubagne.

Cet échange permet à chacun de faire connaissance et de commencer à établir le dialogue.

Un badge avec uniquement leur prénom leur est remis.



7



introduction

○ Lancer la réunion

Les facilitateurs prennent la parole pour lancer la réunion et établir les règles de fonctionnement de l'atelier.

Lors de cette séquence des questions/incompréhensions ont commencé à venir :

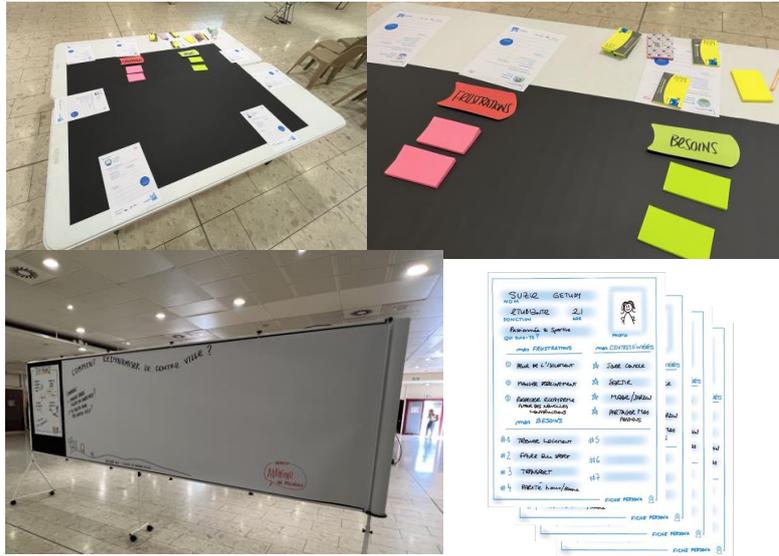
- Pourquoi ce n'est pas la ville qui nous parle ?
- Qui paye l'agence ?



8



dispositifs



5



agenda de l'atelier

- Introduction & partage de la vision / 10' : 2 x 5'
- Prise de connaissance des parties prenantes / 20'
- Cartographie des besoins premiers / 20'
- Maquette
Validation des besoins / 30'
Pitch et feedback / 10'
- Pitch final / 15'
- Débrief collectif / 15'



6



partage de la vision

○ Prise de paroles des parties prenantes



9



partage de la vision

○ Prise de paroles des parties prenantes

Pour répondre aux questions de la salle, nous avons donné la parole à la Métropole et à Soleam pour expliquer les contours du projet.

Les questions étaient toujours présentes, tout comme l'impression que le projet était ficelé. Dans le même temps, les participants semblaient déçus par le peu de chose visible.

Parmis les éléments remontés :

- Le terme « centre-ville » peu approprié, qui renvoie pour les administrés au centre historique.
- « Redynamiser » une zone, mais a-t-elle déjà été dynamique ?
- Amener de nouveaux commerces alors que ceux présents sont en difficulté
- Des logements dans le centre parfois vétustes
- Plus de piscine dans le centre

Après de longues minutes d'échanges, nous avons décidé d'écourter cette séquence qui aurait, pour se lancer dans la production et le travail collaboratif.

10



travail en sous-groupe

- Objectif : prise de connaissance des problèmes et besoins des parties prenantes

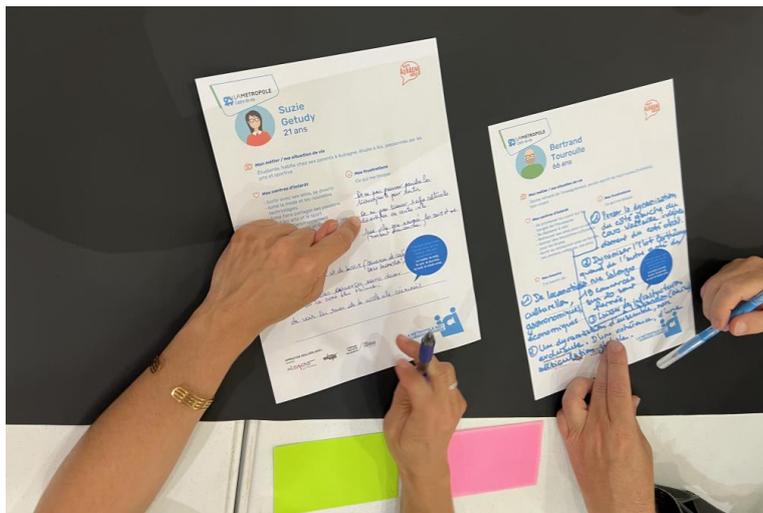
2' / Les riverains s'installent devant des fiches personas et lisent les cartes. En fonction des profils, certains participants ont choisi un personnage rapprochant plus de leur profil.

15' / Avec la fiche d'interview, les animateurs les interrogent sur leurs besoins et les notent sur des post-it.

2' / Le groupe identifie les 2 besoins les plus importants avec une étoile.



prise de connaissance des parties prenantes *personas*





personas

LA METROPOLE
Cada de vie

Bertrand Tourouille
66 ans

Mon métier / ma situation de vie
Jeune retraité de l'enseignement, ancien sportif de haut niveau (triathlon), bon vivant.

Mes centres d'intérêt
- Se promener ou courir sur les berges de l'Huveaune
- Se déplacer à vélo
- Retrouver ses amis pour un café
- Animer des réunions culturelles pour les écoles
- Sortir au restaurant avec sa famille, ses anciens collègues, ses amis.

Mes frustrations
De quoi me bloque :
- *prête vélo sportif*
- *Le manque de C.V.*
- *Manque d'animation*

Mes besoins
J'ai besoin de :
- *Avoir à disposition un espace de concert*
- *Promouvoir position + mode de vie*
- *Le centre-ville*
- *Le centre-ville ouvert / circulation.*

OPERATION REALISEE AVEC:
ALBAÏNE, SOLÉPIE, LA METROPOLE ADIT AUBAGNE CHANGÉE

LA METROPOLE
Cada de vie

Suzie Getudy
21 ans

Mon métier / ma situation de vie
Étudiante, habite chez ses parents à Aubagne, étudiante à Aix, passionnée par les arts et sportive.

Mes centres d'intérêt
- Sortir avec ses amis, se divertir
- Aimer la mode et les nouvelles technologies
- Aimer faire partager ses passions pour les arts et le sport
- Protéger l'environnement
- Prendre un verre et dîner avec ses amis

Mes frustrations
De quoi me bloque :
- *Je n'ai pas de lieux dédiés aux Arts et à l'histoire locale.*
- *Je ne sais pas s'il y a un espace en Centre-ville.*
- *Faire pour privilégier dans un environnement urbain.*

Mes besoins
J'ai besoin de :
- *Un équipement culturel pour s'ouvrir à l'histoire locale*
- *Des espaces publics*
- *Un espace dédié à la culture*
- *Un espace public / parc*

OPERATION REALISEE AVEC:
ALBAÏNE, SOLÉPIE, LA METROPOLE ADIT AUBAGNE CHANGÉE



personas

LA METROPOLE
Cada de vie

Christophe Lemarchand
47 ans

Mon métier / ma situation de vie
Marié, 1 enfant 10 ans au lycée, commerçant, membre d'une association culturelle.

Mes centres d'intérêt
- S'occuper de son enfant
- Organiser des événements avec l'association des commerçants
- Animer des réunions pour son association culturelle
- Sortir son chien
- Aller voir des spectacles (théâtre, concert...)

Mes frustrations
De quoi me bloque :
- *faible de fréquentation de la rue on se trouve mal commercer.*
- *offre culturelle limitée en Centre-ville.*

Mes besoins
J'ai besoin de :
- *Plus de clientèle dans mon commerce. Un emplacement mieux situé ?!*
- *Un théâtre avec une programmation éclectique.*
- *Des espaces publics de qualité pour des événements commerciaux et publics.*

OPERATION REALISEE AVEC:
ALBAÏNE, SOLÉPIE, LA METROPOLE ADIT AUBAGNE CHANGÉE

LA METROPOLE
Cada de vie

Justine Senejeu
14 ans

Mon métier / ma situation de vie
Porteuse d'un handicap, collégienne sur Aubagne, participe à des clubs de théâtre et de jeux de société.

Mes centres d'intérêt
- Aller au collège
- Se rendre à ses répétitions de théâtre
- Rencontrer d'autres jeunes lors de soirées jeux
- Se promener avec ses parents
- Sortir au musée, au cinéma...

Mes frustrations
De quoi me bloque :
- *(PNE)*
- *cheminement accessible*
- *être autonome*

Mes besoins
J'ai besoin de :
- *Maison des "jeunes"*
- *Espace dédié à la culture*
- *Un espace public / parc*

OPERATION REALISEE AVEC:
ALBAÏNE, SOLÉPIE, LA METROPOLE ADIT AUBAGNE CHANGÉE



personas



David Droittobutte
42 ans



Mon métier / ma situation de vie

Assistant dans un cabinet d'avocats sur Marseille, 2 enfants de 12 et 14 ans en garde alternée, passionné de foot

Mes centres d'intérêt

- Les voitures et le foot
- Passer du temps avec ses enfants à l'extérieur
- Se rendre à Marseille pour travailler et retrouver ses collègues
- Aider les commerçants du centre-ville à se développer
- Courir le long de l'Évêque le week-end

Mes frustrations

De qui me bloque :

La pollution, la piscine, les futurs logements pas assez d'arbres

Mes besoins

J'ai besoin de :

un peu centre de loisir avec piscine salle de récréation de petites Boutiques

Le matin, le midi, le soir, le week-end

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :



Marie Hautravail
38 ans



Mon métier / ma situation de vie

Mariée, travaille dans la zone commerciale, 2 enfants de 12 et 9 ans scolarisés au collège et en primaire, membre d'un club de sport.

Mes centres d'intérêt

- S'occuper des enfants : les amener à l'école et aux activités (cours de dessin et sport)
- Divertir les enfants (sorties au parc, exposition, cinéma...)
- Sortir prendre un café avec ses amies
- Concocter des petits plats
- Faire du sport 2 fois par semaine
- Aller travailler

Mes frustrations

De qui me bloque :

Mes besoins

J'ai besoin de :

Parc adapté aux enfants avec verdure piscine propre

Le matin, le midi, le soir, le week-end

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :



personas



Christelle Laucasenior
32 ans



Mon métier / ma situation de vie

En recherche d'emploi, célibataire, membre d'une association d'entraide intergénérationnelle

Mes centres d'intérêt

- Trouver un emploi dans le service à la personne
- Privilégier la mobilité douce (vélo ou à pied)
- Sortir se promener
- Organiser des rencontres intergénérationnelles avec son association
- Promouvoir la culture locale et les commerces locaux

Mes frustrations

De qui me bloque :

pas assez d'arbres en ville

Mes besoins

J'ai besoin de :

d'arbres en ville

Le matin, le midi, le soir, le week-end

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :



Justine Senejeu
14 ans



Mon métier / ma situation de vie

Porteuse d'un handicap, collégienne sur Aubagne, participe à des clubs de théâtre et de jeux de société

Mes centres d'intérêt

- Aller au collège
- Se rendre à ses répétitions de théâtre
- Rencontrer d'autres jeunes lors de soirées jeux
- Se promener avec ses parents
- Sortir au musée, au cinéma...

Mes frustrations

De qui me bloque :

des répétitions au théâtre? peut être de l'insuffisance de structures adaptées?

Mes besoins

J'ai besoin de :

des espaces de jeux, de promenade de lieux de rencontre

Le matin, le midi, le soir, le week-end

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :





personas

LA METROPOLE
Cité de vie

David Droittobutte
42 ans

Mon métier / ma situation de vie
Assistant dans un cabinet d'avocats sur Marseille, 2 enfants de 12 et 14 ans en garde alternée, passionné de foot.

Mes centres d'intérêt
- Les voitures et le foot
- Passer du temps avec ses enfants à l'extérieur
- Se rendre à Marseille pour travailler et retrouver ses collègues
- Aider les commerçants du centre-ville à se développer
- Courir le long de l'Huveaune le week-end

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
- Equipement sportif limité
- Peu d'activités à offrir
- Manque de services adaptés à son âge
- La pollution est forte

Mes besoins
J'ai besoin de :
- Transport efficace
- Amis actifs à son âge
- Equipement sportif pour les enfants
- Un bon dojo
- Une piscine de centre-ville
- Une librairie de quartier
- A boire avec population championne league

OPERATION REALISEE AVEC : ALBAÏNE, AUBAGNE, LA METROPOLE ADIT AUBAGNE CHANGE

LA METROPOLE
Cité de vie

Christelle Laucasenior
32 ans

Mon métier / ma situation de vie
En recherche d'emploi, célibataire, membre d'une association d'entraide intergénérationnelle

Mes centres d'intérêt
- Trouver un emploi dans le service à la personne
- Privilégier la mobilité douce (vélo ou à pied)
- Sortir se promener
- Organiser des rencontres intergénérationnelles avec son association
- Promouvoir la culture locale et les commerces locaux

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
- manque lieu d'échange

Mes besoins
J'ai besoin de :
- Etablir un lien avec la jeunesse
- Voir de la voie douce, car ça fait peur
- et lieu de convivialité

OPERATION REALISEE AVEC : ALBAÏNE, AUBAGNE, LA METROPOLE ADIT AUBAGNE CHANGE



personas

LA METROPOLE
Cité de vie

Bertrand Touroulle
66 ans

Mon métier / ma situation de vie
Jeune retraité de l'enseignement, ancien sportif de haut niveau (triathlon), bon vivant

Mes centres d'intérêt
- Se promener ou courir sur les berges de l'Huveaune
- Se déplacer à vélo
- Retrouver ses amis pour un café
- Animer des rencontres culturelles pour les écoles
- Sortir au restaurant avec sa famille, ses anciens collègues, ses amis

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
- Penser la dynamisation du côté gauche du Cours Voltaire indépendamment du côté droit.
- Dynamiser l'îlot Barthélemy quand de l'autre côté de la rue Salengro

Mes besoins
J'ai besoin de :
- De la revitalisation culturelle, 10 commerces gastronomiques sur de tout économiquement
- Laisser la place à l'habitant (câble)
- Une dynamisation d'ensemble, non exclusive. D'une cohérence, d'une articulation globale.

OPERATION REALISEE AVEC : ALBAÏNE, AUBAGNE, LA METROPOLE ADIT AUBAGNE CHANGE

LA METROPOLE
Cité de vie

Christophe Lemarchand
47 ans

Mon métier / ma situation de vie
Marié, 1 enfant 16 ans au lycée, commerçant, membre d'une association culturelle

Mes centres d'intérêt
- S'occuper de son enfant
- Organiser des événements avec l'association des commerçants
- Faire des propositions pour l'association culturelle
- Sortir son chien
- Aller voir des spectacles (théâtre, concert)

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
- un vieux centre ville laissé à l'abandon
- tropes d'agenda centralisé de tous les événements

Mes besoins
J'ai besoin de :
- redynamisation du centre pour avoir d'autres commerces attractifs qui attirent la clientèle.
- Libérer du temps pour mon association -> fluidifier les déplacements entre les îlots

OPERATION REALISEE AVEC : ALBAÏNE, AUBAGNE, LA METROPOLE ADIT AUBAGNE CHANGE



personas

LA METROPOLE
Cité de vie

Suzie Getudy
21 ans

Mon métier / ma situation de vie
Étudiante, habite chez ses parents à Aubagne, étudie à Aix, passionnée par les arts et sportive

Mes centres d'intérêt
- Sortir avec ses amis, se divertir
- Aime la mode et les nouvelles technologies
- Aime faire partager ses passions pour les arts et le sport
- Protéger l'environnement
- Prendre un verre et dîner avec ses amis

Mes frustrations
De qui me bloque :
De ne pas pouvoir prendre les transports pour sortir
De ne pas trouver d'offre culturelle diversifiée en centre-ville.
Avoir ville qui attire les gens et ne (n'ont) rien à offrir.

Mes besoins
J'ai besoin de :
d'espaces verts et de bosses (travaux de café, bars marchés)
de trouver des espaces sans devoir aller de la zone des Palmes
de voir les rues de la vieille ville réanimées.

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC : ALIANCE, LA METROPOLE AUBAGNE CHANGÉE, LA METROPOLE AÏTI AUBAGNE CHANGÉE

LA METROPOLE
Cité de vie

Marie Hautravail
38 ans

Mon métier / ma situation de vie
Mariée, travaille dans la zone commerciale, 2 enfants de 12 et 9 ans scolarisés au collège et en primaire, membre d'un club de sport.

Mes centres d'intérêt
- S'occuper des enfants : les amener à l'école et aux activités (cours de dessin et sport)
- Divertir les enfants (sorties au parc, exposition, cinéma...)
- Sortir progressivement avec ses amis
- Faire du sport 2 fois par semaine
- Aller travailler

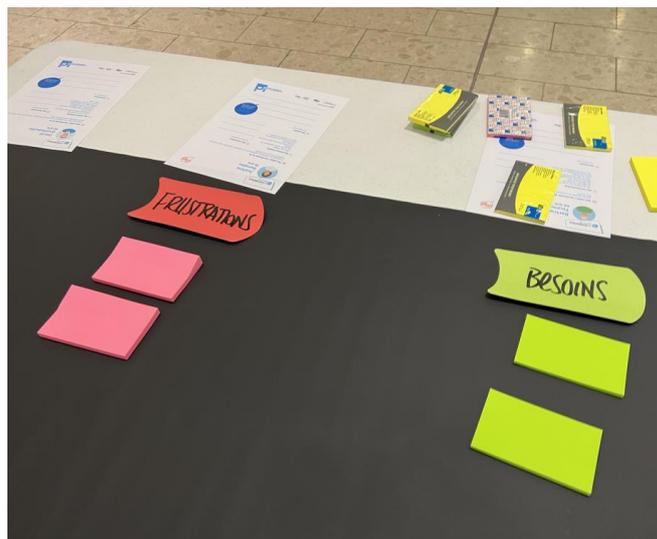
Mes frustrations
De qui me bloque :
Manque de temps
Manque de lieux de loisir adaptés
Manque de services

Mes besoins
J'ai besoin de :
Centres sportifs - Bibliothèque
Nouvelle école ou ouestine
Cinémas
Gratuité des parkings.

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC : ALIANCE, LA METROPOLE AUBAGNE CHANGÉE, LA METROPOLE AÏTI AUBAGNE CHANGÉE



prise de connaissance des parties prenantes tableau d'interview (1 par groupe)





prise de connaissance des parties prenantes synthèse frustrations (pour tous les groupes)



23



prise de connaissance des parties prenantes synthèse frustrations (pour tous les groupes)

- **Environnement**
 - Manque d'environnements « plaisir » qui donnent envie de consommer avec des cheminements facilités, des espaces publics de qualité, des accès PMR et surtout la propreté.
 - Manque de nature et la vision de l'Huveaune en centre-ville.
 - Manque de végétation en ville
 - Manque de continuité centre-ville > Huveaune
 - Perte de l'identité albanaise
- **Equipements publics**
 - Manque d'équipements publics : piscine, maison des jeunes, maison du bel âge
 - Des infrastructures laissées à l'abandon
 - Manque d'un lieu d'échanges
 - Ne connaît pas les offres de sport disponibles

24



prise de connaissance des parties prenantes synthèse frustrations (pour tous les groupes)

- **Commerces**
 - Magasins fermés le midi
 - Magasins tristes et laissés à l'abandon
- **Logements**
 - Trop de logements
 - Logements vétustes
- **Mobilité**
 - Horaires de trains trop restreints
 - Trop de circulation
- **Culture**
 - Manque de lieux de culture
 - Manque de lieux culturels proches
 - Programmation trop spécialisée



prise de connaissance des parties prenantes synthèse besoins (pour tous les groupes)





prise de connaissance des parties prenantes synthèse besoins (pour tous les groupes)



27



prise de connaissance des parties prenantes synthèse besoins (pour tous les groupes)

- **Circulation**
 - Gagner du temps entre les déplacements
 - Travailler la mobilité douce
 - Parkings gratuits
 - Plus de liaisons entre les espaces publics
- **Lieux d'échanges**
 - Connaître les centres sportifs et les actualités
 - Agenda centralisé de tous les événements
 - Plus de salles de rencontres
 - Plus d'espaces 360 pour les jeunes
 - Des espaces accessibles aux PMR

28



prise de connaissance des parties prenantes *synthèse besoins (pour tous les groupes)*

- **Commerces**
 - Commerces sans devoir aller dans la zone des Paluds pour compléter ses achats
 - Plus de magasins attractifs
 - Meilleur emplacement pour les commerçants pour avoir plus de fréquentation
 - Implantation d'un hôtel

- **Culture**
 - Lieux de culture proches
 - Équipements culturels
 - Des lieux dédiés à la culture

- **Environnement**
 - Végétalisation du centre-ville
 - Parcs avec verdure + des places végétalisées
 - Faire des constructions écologiques
 - Travailler sur l'énergie solaire

29



prise de connaissance des parties prenantes *synthèse besoins (pour tous les groupes)*

- **Espaces publics**
 - Espaces plaisirs
 - Espaces publics de qualité
 - Piscine

- **Logements**
 - Réhabilitation

- **Services**
 - Crèches
 - Propreté : service régulier
 - Tourisme
 - Activités nocturnes

30



maquette *itération*

- La maquette doit répondre à la question suivante :

En quoi ce nouveau quartier va leur permettre de répondre différemment à leurs besoins ?

31



maquette *validation des besoins 30'*

- Maquetter les besoins initiaux sélectionnés pour les valider et en faire émerger de nouveaux.

Les participants positionnent sur une carte des pancartes avec les usages qu'ils voudraient voir se développer sur la zone. Chaque groupe se concentre sur un îlot.



32



maquette

Îlot du Bras d'or

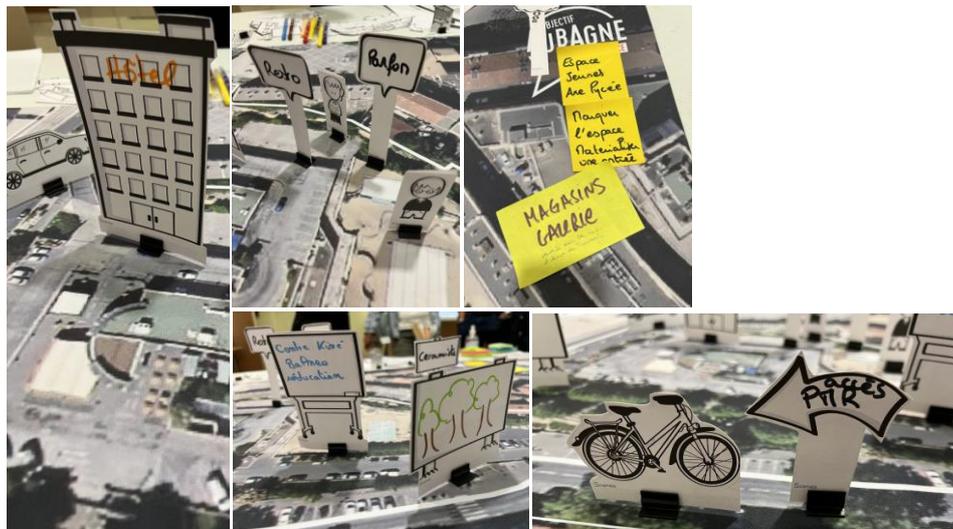


33



maquette

Îlot du Bras d'or



34



maquette

Ilot Antide Boyer & usine de dragées



35



maquette

Ilot Antide Boyer & usine de dragées



36



maquette Ilot Barthélémy



37



maquette Ilot Barthélémy



38



maquette Ilot Barthélémy



39



maquette Ilot Barthélémy



40



maquette

pitch et feed back 10'

○ **Démonstration et pitch en 2 min par un volontaire du groupe**

- Tous les participants donnent du feedback :
 - « Ce que j'aime »
 - « Ce qui me manque »
- Challenger les idées pour identifier les besoins sous-jacents.
- L'animateur note les feedbacks.

41



Pitch et feed back

Ilot du Bras d'or



42



Pitch et feed back

Ilot du Bras d'or

Sur ce site en lien avec le lycée & le centre ancien et qui est en bout de parcours touristique, le groupe de travail a voulu travailler sur un espace qui s'inscrit dans la continuité du centre ancien en le connectant aux autres îlots par des pistes de mobilité douce.

Les principales activités de cet îlot seraient :

- Un hôtel pour accueillir les touristes
- Sous l'hôtel : des boutiques chics de vêtements, de parfumerie...
- Un centre de balnéothérapie, kinésithérapie...
- La piscine à conserver

+ **Avoir un espace apaisé**, en conservant les arbres et en ajoutant d'autres, avoir des restaurants pour manger en extérieur, dans un espace sans voitures et motos.

+ On pourrait imaginer de **proposer des boutiques telles que des céramistes** mais qui proposent aussi des **ateliers de démonstration** et s'inscrivent dans la continuité du centre ancien.

+ **Proposer un espace pour les jeunes.**

43



Pitch et feed back

Ilot Antide Boyer & usine de dragées



44



Pitch et feed back

Ilot Antide Boyer & usine de dragées

Table légèrement déséquilibrée, composée de 2 personnes de l'équipe Projet SOLEAM / Métropole / Ville d'Aubagne, d'un élu de la Ville d'Aubagne et de 2 riverains.

L'un des deux administrés s'est difficilement prêté au jeu du maquettage, par manque de projection.

Les idées forces ressorties lors du maquettage :

- Création d'un lieu dédié aux pratiques artistiques au sein de l'usine de dragées, équipement apparemment manquant dans la Ville, où les associations sont disséminées.
- Sur ce même espace, création d'un musée ou d'un équipement culturel.
- Travail sur la création d'une véritable entrée de ville. Aujourd'hui, à l'arrivée par la gare, l'entrée de ville n'est pas marquée.

Il ressort de ce maquettage que l'usine de dragées répond bien à un **besoin d'équipement culturel / artistique...** de par son histoire et son architecture.

45



Pitch et feed back

Ilot Barthélémy



46



Pitch et feed back

Ilot Barthélémy

- Pour cet îlot en sortie de gare et du futur pôle d'échange mais aussi sur le trajet des collégiens qui se rendent au collège Sarraute, le groupe de travail a souhaité faire raisonner l'activité du pôle d'échange avec un pôle numérique, pôle moderne et dynamique.

- agora numérique et/ou une web TV
- Bureaux partagés/co-working
- Équipements culturels

Créer un rooftop sur le toit terrasse avec vue sur le Garlaban et des activités comme des concerts. En dessous on trouverait des halles gourmandes ouvertes toutes la journée pour permettre aux jeunes d'acheter leur viennoiserie le matin.

Travailler sur un accès gare centre-ville sécurisé notamment la passerelle avec l'ajout de lumière pour créer une déambulation naturelle et agréable.

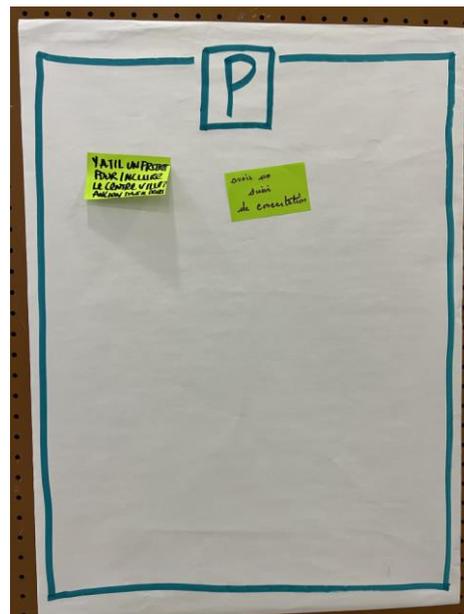
Valoriser la vue sur le cour voltaire.
Faciliter l'accès au parking qui est derrière la gare
Point information tourisme et les activités sur Aubagne.

47



Parking

- **Questions à traiter**
 - Y a-t-il un projet pour inclure le centre-ville ancien ?
 - Pourra-t-on avoir un suivi de la concertation et être inclus dans certaines étapes ?



48

Artkom[®]

Branding
& content
& event
& you.

113, rue de la République - 13002 Marseille
Tél. : 04 91 22 58 37
mickaella@artkom.fr



4. ANNEXE 4 / Compte-rendu de l'atelier « Nature en ville »



AUBAGNE LE CENTRE-VILLE - PARTIE OUEST concertation sur le projet d'aménagement

Atelier de concertation par la balade urbaine

Thème nature en ville lundi 13 juin 2022

Participants : 17 (cf liste émargement) | Organisateurs : 6 (cf liste organisateurs)

Le rendez-vous est pris salle de l'Espace Bras d'or.

Sa fraîcheur contraste heureusement avec la forte chaleur du dehors. La question de l'adaptation au changement climatique est ainsi directement illustrée. La réunion est lancée avec l'accueil de la Ville, qui met en perspective le processus complet de concertation. Puis la Métropole Aix Marseille Provence et son aménageur Soleam présentent le périmètre, ainsi que le contexte d'aménagement. L'Agence Artkom a apporté des plans grand format pour que chacun puisse se repérer.

LE PÉRIMÈTRE DE LA CONCESSION & LES ÎLOTS CONCERNÉS



Les organisateurs avaient enregistré une dizaine d'inscriptions et finalement ce seront plutôt une quinzaine de participants, la plupart non-inscrits, qui arrivent progressivement pour contribuer aux échanges¹.

Afin de faire connaissance et favoriser les rencontres entre voisins, chaque personne indique ses prénom, nom, son rapport avec

Aubagne et la voie où elle réside.

Plusieurs personnes ont choisi de rejoindre l'atelier de concertation à plusieurs titres, comme cela arrive de plus en plus souvent sur les thèmes liés à l'adaptation au changement climatique : habitant et agent spécialisé sur la nature en ville dans une autre collectivité, habitante et élue en charge des espaces verts, citoyen et professionnel de l'environnement, habitante et étudiante en biologie et aménagement, sociologue spécialisée sur l'eau menant actuellement une étude pour le syndicat de l'Huveaune, etc. Quelques habitantes souhaitent participer à tout le cycle de la concertation jusqu'à la restitution, « *sauf peut-être l'atelier jeunesse, ce n'est pas pour nous !* ». Il est vrai que chacun contribue pour lui-même mais surtout, à l'échelle de temps d'un projet urbain, pour les générations à venir.

Le correspondant pour Aubagne du journal la Provence assiste à l'atelier.

Après ce tour de table, le groupe prend son élan vers l'Espace des libertés et Nicolas Berthy (Ville d'Aubagne) endosse le rôle de guide tout au long du parcours, accompagné de M. Bonino, Directeur Général Adjoint Aménagement du Cadre de Vie de la Ville d'Aubagne.



¹ Cf feuille d'émargement



Quatre haltes sont prévues² qui offrent autant d'angles de vue sur des lieux emblématiques du niveau d'ambition à porter par les futures opérations d'aménagement. Les deux premières sont situées hors périmètre de concession mais elles sont considérées comme des connections déterminantes avec le quartier ciblé par la concession pour l'avenir.

A chaque arrêt Nicolas Berthy (Ville) ouvre le regard des participants sur ces enjeux-clefs et Marie-Caroline Vallon (Région Sud) évoque des pistes d'adaptation au changement climatique par mieux de nature en ville. Les habitants expriment alors leurs réactions, étonnements, ou questions tout simplement. Des éclairages sont apportés grâce aux différentes compétences portées par chacun, quelquefois de façon très pointue et détaillée.

Halte 1 : La surface minérale du pourtour de l'espace des libertés et l'amorce de nouvelles plantations depuis deux ans ouvrent à un court échange sur la re végétalisation, la taille des arbres, l'agrément d'espaces arboré face au désert des surfaces écrasées de soleil.

Halte 2 : Au bord de l'Huveaune, la parole est passée aux personnes concernées du Syndicat de gestion du bassin de l'Huveaune, ou prestataire de celui-ci. Leur présence en nombre constitue une opportunité concrète de renforcer les liens et connections entre des équipes des objets voisins : l'Huveaune (« *un fleuve ! pas un cours d'eau !* ») et la partie ouest du Centre-ville. Elles expliquent l'enjeu des berges, de la biodiversité, du risque inondation, ...

Halte 3 : Sur l'espace Grimaud, les passants et familles se concentrent sous les arbres. En dehors des jours de marché, la grande surface nue, ouverte alternativement au soleil, au vent et au froid est difficile à animer. Les questions abordées sont le stationnement en surface et souterrain, l'Huveaune présente mais non apparente, le besoin d'eau et le besoin de vastes places pour les événements.

Halte 4 : sur le retour, un sentier très végétal est emprunté et beaucoup découvrent avec surprise qu'il couvre un affluent de l'Huveaune : le Merlançon !

Enfin après un retour en salle les discussions sont réabordées de façon plus thématique selon trois séquences, dont les thèmes ont été choisis compte tenu de leur impact pour le projet d'Aubagne : 1-l'eau, 2-les continuités écologiques et la mobilité douce, 3-la végétalisation.

Outre l'écoute des arguments des habitants par la maîtrise d'ouvrage, cet atelier aura permis plusieurs mises en lien utiles pour la suite: étudiantes disponibles pour un stage; rapprochement entre les intervenants du projet des berges du Syndicat de l'Huveaune et l'équipe du projet Centre-Ville partie Ouest et plusieurs habitants font connaissance.

² Voir plan de balade en annexe



Ci-après en résumé les éléments retenus de l'ensemble de ces échanges nomades puis

Registre numérique de la Métropole :

<https://www.ampmetropole.fr/actualites/Concertation-publique-la-Metropole-agit-pour-la-redynamisation-du-centre-ville-d-Aubagne>

Nature for City Life - Actualité (nature4citylife.eu)

Corridor écologique, vital et de bien-être (Trame bleue)	
Le fluvial	
L'atout de l'eau dans la ville	<p>En Provence, singularité d'Aubagne d'être traversée par un fleuve</p> <p>« il faudrait en faire un point d'attractivité ! »</p> <p>« il faudrait pouvoir dire dans quelques années, regardez ! ils ont fait un liant à plusieurs trames vertes et bleues »</p>
La présence de l'Huveaune	<p>Les berges :</p> <p><input type="checkbox"/> améliorer les fonctions environnementales ou garder les usages actuels installés sur les surfaces le recouvrant (le marché, les festivités)</p> <p><input type="checkbox"/> « j'aimerais y trouver des plages artificielles ! »</p>
	<p>Le cours du fleuve :</p> <p><input type="checkbox"/> « L'eau en ville pourrait-elle trouver des révélations ponctuelles plutôt que d'obliger à tout découvrir ? »</p>
Réouverture de l'Huveaune ?	« Refaire apparaître l'Huveaune ? avec des ponts et passerelles pour qu'Aubagne soit une petite Venise en Provence ? »
	« Le corridor écologique des berges peut-il avoir un impact sur la vie dans la ville ? »
	« Attention à ne pas créer des risques d'inondation en réouvrant l'Huveaune comme il y a cinquante ans ». (Pas d'informations en ce sens à ce jour.)
	A minima modifier le matériau de sorte qu'il soit plus poreux , plus aimable à l'œil, ne pourrait-on pas dégager les bords (grandes jardinières qui sont à l'aplomb /au-dessus des berges enterrées) ? > il semble qu'il y ait une difficulté liée à l'alignement d'arbres ?
	Concurrence d'usage entre le marché et les événements accueillis sur la grande place « la réouverture empêcherait cet usage ou nécessiterait de le déplacer, mais où ? »
Affluent Merlançon	<p>« Ha je ne savais pas !? sous ce chemin ? »</p> <p>« Retrouver la vue sur l'Huveaune et le Merlançon »</p>
Points d'eau, fraîcheur, et vie sociale	<p><input type="checkbox"/> « Installer plus de fontaines dans l'idée de fraîcheur et aussi comme points d'agrément et de vie pour le centre-ville »</p> <p><input type="checkbox"/> « Des jets d'eau quand on n'a pas de piscine ! »</p> <p><input type="checkbox"/> « des passerelles basses et des plates-formes handi-pêche »</p> <p><input type="checkbox"/> « redonner sa place à l'eau, les guinguettes, une ville vivante comme sur les cartes postales du vieil Aubagne »</p> <p><input type="checkbox"/> « Le bruit de l'eau c'est déjà de la vie ! »</p> <p><input type="checkbox"/> « Du plaisir, des jeux, de la vie, des flaques d'eau... ! »</p>

Le Pluvial	
Récupération et économies	<input type="checkbox"/> « Lors des événements pluvieux, où va l'eau ? » (indication du risque de voir partir les pollutions au sol entraînées par le pluvial vers l'Huveaune souterraine)
	<input type="checkbox"/> « ne pourrait-on la récupérer dans des cuves souterraines pour la réutiliser (arrosage, nettoyage, ...) »
Limite à l'eau ?	<input type="checkbox"/> « il ne faudrait pas défaire ce qui avait été fait pour empêcher les inondations » (période non précisée)

Sols, déminéralisation (trame brune)	
Espaces privés	<p>Bétonisation dans les zones pavillonnaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Comment utiliser le PLU pour réduire les surfaces bétonnées par les particuliers ? <input type="checkbox"/> Peut-on obliger à planter ? « peut-on obliger à des plantations en donnant un permis de construire ? »
Espaces publics	<p>Autour du stade, Espace des libertés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> « Il faut des grands arbres » <input type="checkbox"/> Observation collective des premières plantations réalisées par la ville : indication de la nécessité de « planter petit » afin que le système racinaire d'un arbre s'implante durablement dans le sol – il faut souvent dix ans avant que le résultat n'en soit réellement perceptible)
	<p>Esplanade Grimaud</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> « La chaleur, le vent, comment les couper ? par des moucharabieh géants ? » <input type="checkbox"/> « il y a surchauffe peut-on trouver un matériau qui fasse retomber la chaleur ? » « Brique, bois, mixer les matériaux » <input type="checkbox"/> « Peut-on rendre plus poreux l'enrobé, malgré le parking dessous ? » <input type="checkbox"/> « créer des ombres végétalisées ? »
En général	« D'accord si nécessité que l'on coupe des arbres mais alors il faut en replanter plus que l'on en a coupé ! »

Mobilités urbaines, circulation et continuités écologiques	
Mobilités douces	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Piétonniser les accès dans la ville <input type="checkbox"/> Plus de voies cyclables Cf La Ciotat voie ferrée transformée en voie cyclable <input type="checkbox"/> « près des écoles il faut des espaces sécurisés pour circuler à pied avec les enfants, les poussettes, etc jusqu'aux commerces de proximité » <input type="checkbox"/> Gérer sur les mobilités douces les mauvais usages : ex scooter sentier de traverse du Bras d'or
Des parcours qui donnent envie	<p>« Serpentins arborisés et vivants »</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> « Quand je suis venue à cet atelier, je voulais dire qu'il faudrait pouvoir relier un îlot à un autre, avec pas mal d'arbres, pouvoir se balader en ayant envie de marcher » <input type="checkbox"/> « oui, redonner envie de fréquenter la ville, de traverser de jardin en jardin de quartier en quartier dans toute la ville » <input type="checkbox"/> « Il faudrait des cheminements piétonniers de jardins en jardins » <input type="checkbox"/> « reconnecter les quartiers les uns aux autres » <input type="checkbox"/> Des sols suffisamment lisses et stabilisés pour les pistes cyclables mais en matières qui permettent de conserver un sol vivant
Des traverses et raccourcis piétonniers	<p>Les lignes de cœur : ces passages naturels qu'on emprunte volontiers. Création d'un passage direct depuis le musée du santon de la voie Antide Boyer pour reconstituer une maille vers la gare, ombragée, sans voiture et bien éclairée.</p> <p>« Le passage vers la gare évidemment ce sera bien ! »</p> <p>« aller à la gare c'est dangereux, chaque fois je manque de me faire écraser par un bus »</p>
Corridor écologique	<p>« il paraît qu'il faut des bords de trottoirs moins haut pour que les hérissons puissent grimper »</p> <p>« Penser aux papillon » « compter les chauves souris »</p>



Végétalisation (Trame verte)	
Espace des Libertés	Les arbres en souffrance manquent d'eau et leur éclairage nocturne importunent le développement
Les cheminements végétalisés	
Couvert végétal et pratiques sociales	<p>Sentier de traverse du Bras d'or</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ = zone de refuges pour pratiques illicites, nuisibles, voire dangereuses > les avis divergent : <ul style="list-style-type: none"> ○ « moi je l'enlèverai ce chemin » ○ « envisager de s'attaquer au problème à l'échelle de la ville plutôt que de des parades ponctuelles qui vont le déplacer vers un autre quartier, par ex trouver des solutions d'accueil pour les personnes marginalisées, errantes, ou sous addiction » ▪ Passage de 2 roues motorisées sur le sentier piétonnier <ul style="list-style-type: none"> ○ « épaissir le couvert végétal » (tampon acoustique) ○ « limiter l'accès des 2 roues par des arceaux » (à l'entrée/sortie des sentiers et chemins) ▪ Incivilités – dégradations ▪ vidéo surveillance (attention à ne pas multiplier la présence de lumière nocturne) >> Caméras thermiques ? <p>Espace Grimaud</p> <ul style="list-style-type: none"> □ observation collective : l'espace nu est désert, traversé sans s'attarder ; l'espace arboré comme son abord ombragé est empli de familles, de joueurs et de personnes tranquillement assises <p>Place aux grands platanes, longeant le bras d'or au sud</p> <ul style="list-style-type: none"> □ observation collective : sensation immédiate de bien être et de fraîcheur « si on continuait la réunion ici ? » ; jeunes installées autour d'un diffuseur de musique, d'autres discutant sur les marches ombragées.
Gestion et entretien	Problème de lieux / équipements qui ne sont pas réparés ou entretenus lorsqu'ils sont abîmés par les habitants « à quoi bon aménager !!? »

Végétalisation (Trame verte) suite	
Fraîcheur	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> « Comment créer des ombrières végétales ? » <input type="checkbox"/> « Je me promène dans le grand cimetière des Fenestrelles, c'est reposant avec les grands cyprès et pas de bruits de moteurs, il y a des familles, beaucoup de gens y vont » <input type="checkbox"/> « quand j'ai eu mon bébé, c'était la canicule, j'allais le promener dans la vieille ville, les rues sont étroites et les murs sont très hauts, les rues fraîches, mêmes s'il y a des crottes de chiens, au moins, il y avait la fraîcheur » <input type="checkbox"/> Parc Jean Moulin, Parc de la Botti, <input type="checkbox"/> « moi j'ai une terrasse remplie d'arbres et je n'en bouge pas » <input type="checkbox"/> « On peut aussi végétaliser les toitures »
Biodiversité	<p>Penser aux strates végétales, il n'y a pas que les arbres, il y a les herbacées, ...</p> <p>« ne pas mettre une seule espèce pour favoriser la biodiversité »</p> <p>« Penser à introduire des espèces qui résistent à la chaleur, qui ne craquent pas trop »</p> <p>« Il y a des plantes à pois qui apportent de l'azote »</p> <p>« il faut planter des cactus ! »</p> <p>« installer une ferme urbaine ? en complément des fermes existantes »</p> <p>« l'intérêt d'une ferme, c'est qu'elle soit pédagogique ! »</p>
Responsabilité citoyenne	<p>« Entretien mon jardin et refuser de le vendre à des promoteurs ! »</p> <p>« faire des jardins collectifs ? est-ce que c'est cela dont il est question ? »</p>
Limites	<p>« peut-être s'il y avait un excès de végétalisation avec des racines envahissantes, des sols gênants pour circuler, si le lierre envahissait les façades » « à Aubagne, on a de la marge !! »</p>
Lumière et biodiversité (Trame noire)	
corridors d'obscurité	<p>Favoriser la vie et le déplacement de certaines espèces animales, et le rythme biologique humain</p> <p>Respect des rythmes biologiques nuit/ jour : « les arbres ont besoin de dormir » (l'éclairage permanent perturbe leur développement).</p> <p>Les arbres abritent des espèces qui ont besoin d'obscurité aussi</p>
Solutions d'éclairage	<p>>>> un volet Trame Noire à l'étude d'impact : identifier les zones de conflits d'usage entre ombre/lumière et limiter ainsi l'éclairage et ses coûts.</p>
	<p>Plus on éclaire et plus on crée des zones d'ombres.</p> <p>« mettre les points lumineux plus bas »</p> <p>« Eviter les lumières bleues qui sont plus destructives » (Température de lumière)</p> <p>Réfléchira pour qui on éclaire quand et pourquoi ?</p>



EMARGEMENT

AUBAGNE LUNDI 13 JUN 2022 17h30 19h30

Nom	Prénom	Adresse Email	Téléphone	Statut	Signature
Arnick	BALESTRA	arnick.balestra@yahoo.fr	+3303806000	Confirmée	<i>Balestra</i>
Stéphane	CANTARINI	stephane.cantarini@aubagne.fr	+33067570519	Confirmée	
Maya	FOSSEUX	maya.fosseux@free.fr		Confirmée	
Alice	SOUSET	gougut.alice@free.fr	+33075749792	Annulé par réservataire	
Julie	SOUSET	julie.gougut13@gmail.com	+33781750600	Confirmée	
Suzette	LALIBERT	lulibert@orange.fr		Confirmée	
Monique	MOISE	monique.moise@wanadoo.fr	+33061884094	Confirmée	
Danièle	PERALDO	perald05@yahoo.fr	+33442037106	Confirmée	<i>Danièle</i>
Vincky	RACHEL	RVINDRY@FREE.FR	+33612371900	Confirmée	<i>Rachel</i>
Jean	REYNALD	reynaud.jean3@gmail.com	+33442037964	Confirmée	
Danièle	ROUQUER	le.rouquier@agcm.org	+3367732990	Confirmée	<i>OK.</i>
Gourlay	TIPHAINE	gourlay@syndicat-houmaire.fr		En attente de confirmation	<i>T</i>
	MARTIN	maricr@free.fr			<i>OK</i>
	LEBARNET	lebarne@orange.fr			
	Thierry	Thierry.Coulange@orange.fr	06 63 25 53 45		<i>OK</i>
	Brahima	Brahima			
	Hani	Hani			

LE CENTRE-VILLE - PARTIE OUEST
concertation sur le projet d'aménagement
balade urbaine nature en ville

OBJET : Atelier Centre ville Aubagne

DATE : 13/06/2022

HEURES : 17h30

LIEU : Espace Brod'or.

Les données collectées via cette fiche de présence font l'objet d'un traitement numérique et sont à l'usage exclusif des services de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elles contribuent à l'organisation des échanges entre services de la Région et/ou partenaires. Ces données sont conservées uniquement en fonction de la durée de traitement des sujets et dossiers concernés puis supprimées.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en vous adressant au délégué à la protection des données de la Région, par courrier postal à l'adresse : 27 Place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20, ou par courrier à l'adresse : dpo@maregionsud.fr.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL sur le site internet de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou par courrier postal en écrivant à : CNIL - 3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter sur internet la page : <https://www.maregionsud.fr/mentions-legales/mentions-generales-sur-la-protection-des-donnees.html>

Projet NATURE FOR CITY LIFE LIFE16 GIC/FR/000099					
Structure	Prénom NOM	Fonction/ Service	Email	Téléphone	Signature
Atelier Tina	Eliane Sabze		as@ateliermina.fr		<i>ESabze</i>
La Provence	F. Pastreau		pastreau@la-provence.com		<i>F. Pastreau</i>
	Gougut Julie	étudiante	julie.gougut13@gmail.com		<i>J. Gougut</i>
	Lalibert Juliette	étudiante - BCOST.	juliettelalib@orange.fr		<i>J. Lalibert</i>
	Fosseux Maya	étudiante			<i>M. Fosseux</i>
	SALANERO Annette	Enseignante	bsalamero@gmail.com		<i>A. Salanero</i>
Autrement Dit	Rachel Vindry	Sociologue	r.vindry@free.fr		<i>R. Vindry</i>
	Monique MOISE - MARIANNE	Elue	monique.moise@aubagne.fr		<i>M. Moise</i>



ORGANISATEURS

- VILLE AUBAGNE : Nicolas Berthy nicolas.berthy@aubagne.fr
- METROPOLE AMP : Antoine Baray antoine.baray@ampmetropole.fr,
- SOLEAM Antonin Michalou a.michelou@soleam.net
 - o BE (ARTKOM) Mickaëlla MOREL mickaella@artkom.fr
- REGION : Marie-Caroline VALLON mcvallon@maregionsud.fr
 - o BE Sennse - Culture couleur barbara@culturecouleur.com

5. ANNEXE 5 / Compte-rendu de l'atelier « Jeunesse en ville »

Artkom[®]
Branding
& content
& event
& you.

Ville d'Aubagne

Ateliers de concertation

Bilan Atelier n°3 / Jeunesse en ville
20 juin 2022

Juin 2022
Tous droits réservés 

 ATELIERS PARTICIPATIFS CONCERTATION

objectifs

- **Recueillir les besoins**, les envies de la population aubagnaise afin de proposer une programmation au plus près des usages et des attentes des habitants.
- **Prioriser les besoins** des utilisateurs.
- **Générer des proposition innovantes** en favorisant l'intelligence collective.

2



agenda de l'atelier

- Introduction / 5'
- Partage de la vision / 5'
- Prise de connaissance des parties prenantes / 20'
- Cartographie des besoins premiers / 20'
- **Maquette**
Validation des besoins / 30'
Pitch et feedback / 10'
- Pitch final / 15'
- Débrief collectif / 15'

3



présents

- 27 jeunes étaient présents
- 10 lycéens, 12 collégiens, 5 études supérieures



4



présents

NOM & PRÉNOM	ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	MAIL	NOM & PRÉNOM	ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	MAIL
DUPRES Cindy	Lycée Gustave Eiffel	santhine.dupres@gmail.com	CAPITAIN Chate	Gaie Aubagne Dir Jussieu	
RAVOKLUM FERLUCAS	Collège St Marie		FERRAND Elle	Saint Augustin CARNOUX	fermand.elle@univ-st.fr
GABRIEL EMMA	Collège J AUGUSTIN		LAVAL Nadège	Maison d'Autagne DRENOU	nadège.laval@univ-st.fr
MOUSSO BEN ROMDIA	Collège Loui Garbi		Wajdi Kher Toun	Lycée Edmond Rostand	wajdi.kher@univ-st.fr
TRIMEMMI Bilal	Lycée Joliot - Curie	bilal.trimemmi@gmail.com	COURTIN Clément	Lycée Joliot Curie	
Guedj Eva	Lycée St Marie		Delvecchio Sade	Lycée Joliot Curie	
Nathan Luzabat	Collège Lakanal		Clément Hayline	Lycée Curie	
Narvaez Flora	Lycée St Marie	floracurienarvaez@gmail.com	Carosio Malika	Collège Nathalie Sarraute	
Vindray Rabel	Collège Autant-Dit	r.vindray@univ-st.fr	BERKANE MALIK	Collège Lakanal	malikberkane@univ-st.fr
FINOT Blanche	St Marie collège	blanche.finot@gmail.com	DAHAN-FERRONIS	Lycée Joliot Curie	eleadahanferronis@gmail.com
Djamel Zamou	Collège Habibis Saraut		CLEUET Aurore	Lakanal	
ADU Imis	Solrot	imoradp.2006@gmail.com	GAMMICHIA Myriam	X	
ADU Sajida	Lou - Gar Palen	amrane.malik19@gmail.com	Hadj Hosone Eres	Lycée Edmond Rostand Marseille	amranehosone@gmail.com
LETRONBON Lina	Atelier MIRA	l@ATELIER MIRA			
Ghouri Malika	IUT Aix	malika.ghouri@gmail.com			
MEZOUAR Suleym	SPORTS Marseille	suleymmezi@univ-st.fr			
Mogensen Nathan	ARTS Marseille	mogensennathan@gmail.com			
Jeremias Jade	IUT Aix	jade.jeremias@gmail.com			
Aillaud Florent	Méditerranée				



introduction

- Icebraker
À partir de la carte de la zone de la concession, chaque participant positionne la gommette sur son lieu d'habitation.





introduction

Icebraker

Les gommettes rouges correspondent à l'atelier 1, les gommettes bleues à cet atelier 3 avec les jeunes.



7



introduction & partage de la vision

Partage de la vision

Présentation du projet par les représentants de :

- **Ville d'Aubagne** > Sophie Tier, Directrice des Services Jeunesse
- **Aix-Marseille Provence Métropole** > Fabienne Maestraggi, Chef de Service - Stratégie et Opérations d'Aménagement
- **Soleam** > Antonin Michelou, Responsable d'Opérations Techniques

Aucune question n'a été posée.



8



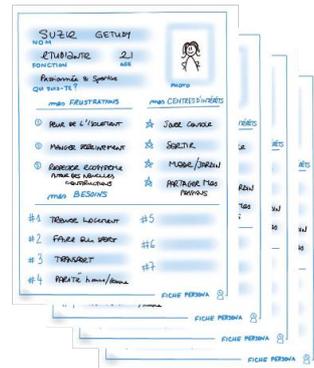
prise de connaissance des parties prenantes

- Objectif : prise de connaissance des problèmes et besoins des parties prenantes

2' / Les jeunes choisissent les personas.

15' / Les animateurs les interrogent sur leurs besoins et les notent sur des post-it, pour les positionner sur l'emplacement besoins / frustrations.

2' / Le groupe identifie les 2 besoins les plus importants avec une étoile.



9



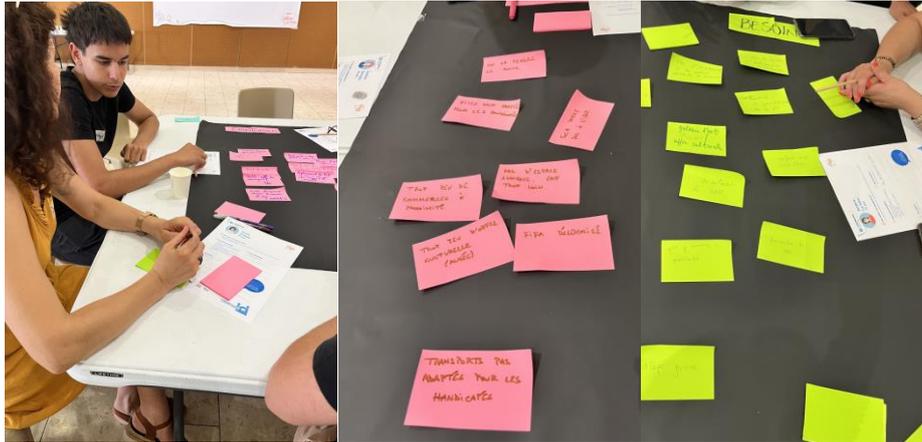
prise de connaissance des parties prenantes *personas*



10



prise de connaissance des parties prenantes personas



LA METROPOLE
Cadre de vie

Justine Senejeu
14 ans

Mon métier / ma situation de vie
Porteuse d'un handicap, collégienne à Aubagne, participe à des clubs de théâtre et de jeux de société.

Mes centres d'intérêt
- Aller au collège
- Se rendre à ses répétitions de théâtre
- Rencontrer d'autres jeunes lors des soirées jeux
- Se promener avec ses parents
- Sortir au musée, au cinéma...

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
*La ville n'est pas adaptée au déplacement des handicapés (parkings ou passages étroits)
Bus pas très bien adaptés
Peut-être pas assez de clubs de jeux et autres à disposition*

Mes besoins
J'ai besoin de :
*Que la ville soit mieux adaptée (refaire les trottoirs et ramper les bancs)
d'aide aux handicapés.
Mettre à disposition des clubs, des salles*

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :
AUBAGNE, solon, La Métropole Aubagne Change

LA METROPOLE
Cadre de vie

Suzie Getudy
21 ans

Mon métier / ma situation de vie
Étudiante, passionnée par les arts et sportive, elle habite chez ses parents à Aubagne et étudie à Aix.

Mes centres d'intérêt
- Sortir avec ses amis, se divertir
- Aime la mode et les nouvelles technologies
- Aime faire partager ses passions pour les arts et le sport
- Protéger son environnement
- Prendre un verre et dîner avec ses amis

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
Manque de réel événements

Mes besoins
J'ai besoin de :

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :
AUBAGNE, solon, La Métropole Aubagne Change



ATELIERS PARTICIPATIFS CONCERTATION

LA METROPOLE
Cadre de vie

Ambre
Le bleu
17 ans

MON METIER / MA SITUATION DE VIE
Lycéenne à Marseille, elle pratique ses activités sportives sur Aubagne.

Mes centres d'intérêt
- Faire du cheval
- Passer du temps libre à Aubagne avec ses amis
- Lire au parc
- Sortir au musée, au cinéma...

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
les déplacements en bus.

Mes besoins
J'ai besoin de :

Un ZARA

Le jour, le midi, le soir, le matin, le soir, le jour, la nuit, le week-end.

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC : AUBAGNE, SOLIGNAN, Le Parc de la Vallée, LA METROPOLE AGIT AUBAGNE CHANGE

LA METROPOLE
Cadre de vie

Ambre
Le bleu
17 ans

MON METIER / MA SITUATION DE VIE
Lycéenne à Marseille, elle pratique ses activités sportives sur Aubagne.

Mes centres d'intérêt
- Faire du cheval
- Passer du temps libre à Aubagne avec ses amis
- Lire au parc
- Sortir au musée, au cinéma...

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
*- les transports
- manque d'activité, loisirs*

Mes besoins
J'ai besoin de :

Un ZARA

Le jour, le midi, le soir, le matin, le soir, le jour, la nuit, le week-end.

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC : AUBAGNE, SOLIGNAN, Le Parc de la Vallée, LA METROPOLE AGIT AUBAGNE CHANGE



ATELIERS PARTICIPATIFS CONCERTATION

LA METROPOLE
Cadre de vie

Juliette
Happy
33 ans

MON METIER / MA SITUATION DE VIE
Mère au foyer de 3 enfants âgés de 1 an, 3 ans et 8 ans.

Mes centres d'intérêt
- Présidente de l'association des parents d'élèves
- Bénévoles CIQ
- Pratique le yoga
- Accompagne ses enfants aux activités sportives (danse, tennis et foot)

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
*Quartier / déviation des commerces.
Horaires transports - bus jusqu'à 21h.
Espaces verts et jeux pour enfants aux 4 coins de la ville, accessible à tous et non pas qu'à des résidents*

Mes besoins
J'ai besoin de :
Commerces diversifiés au

Le jour, le midi, le soir, le matin, le soir, le jour, la nuit, le week-end.

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC : AUBAGNE, SOLIGNAN, Le Parc de la Vallée, LA METROPOLE AGIT AUBAGNE CHANGE

LA METROPOLE
Cadre de vie

Aaron
Durand
12 ans

MON METIER / MA SITUATION DE VIE
Collégien à Aubagne, il aime rester chez lui et jouer au foot avec ses copains.

Mes centres d'intérêt
- Jeux vidéos
- Foot au club d'Aubagne
- Aider ses voisins âgés à faire leurs courses

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
Manque d'adivité ; ~~sa~~ de

Mes besoins
J'ai besoin de :
*saite de jeux vidéos libre
d'accès mais encadré,
Jeux de foot encadré avec plusieurs joueurs.*

Le jour, le midi, le soir, le matin, le soir, le jour, la nuit, le week-end.

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC : AUBAGNE, SOLIGNAN, Le Parc de la Vallée, LA METROPOLE AGIT AUBAGNE CHANGE



ATELIERS PARTICIPATIFS CONCERTATION

LA METROPOLE
Café de vie

Justine Senejeu
14 ans

Mon métier / ma situation de vie
Porteuse d'un handicap, collégienne à Aubagne, participe à des clubs de théâtre et de jeux de société.

Mes centres d'intérêt
- Aller au collège
- Se rendre à ses répétitions de théâtre
- Rencontrer d'autres jeunes lors des soirées jeux
- Se promener avec ses parents
- Sortir au musée, au cinéma...

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
L'absence de lieux de loisirs / théâtre le soir

Mes besoins
J'ai besoin de :
des lieux de loisirs et de soirées en soirée

Je suis intéressée par les ateliers de théâtre, le matin, le midi, le soir, le journaux, la nuit, le week-end.

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC : ALIAÏNE, SOLIGNO, La Métropole Café de vie, LA MÉTROPOLE AGIT AUBAGNE CHANGE

LA METROPOLE
Café de vie

Nassim La rime
9 ans

Mon métier / ma situation de vie
Élève à l'école primaire d'Aubagne, il aime passer du temps avec ses copains.

Mes centres d'intérêt
- Chanter
- Faire du skate
- Faire du vélo

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
Skatepark trop petit et souvent Sale
ou trop de sable quand il pleut.
Pistes cyclables trop rares
pas de club à l'école de chant

Mes besoins
J'ai besoin de :
un skatepark couvert et faire du vélo et du skate (donc assez grand)
pistes cyclables à Aubagne, cours de chant ou bien plus de place aux soirées.

Je suis intéressée par les ateliers de théâtre, le matin, le midi, le soir, le journaux, la nuit, le week-end.

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC : ALIAÏNE, SOLIGNO, La Métropole Café de vie, LA MÉTROPOLE AGIT AUBAGNE CHANGE



ATELIERS PARTICIPATIFS CONCERTATION

LA METROPOLE
Café de vie

Nassim La rime
9 ans

Mon métier / ma situation de vie
Élève à l'école primaire d'Aubagne, il aime passer du temps avec ses copains.

Mes centres d'intérêt
- Chanter
- Faire du skate
- Faire du vélo

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
accès par rapport au pote cyclable, Aménagements cyclables, trop de circulation

Mes besoins
J'ai besoin de :
+ pote cyclable, Skate park plus grand (pas petit comme pour grand), d'aires dans Aubagne (ex: Vieux, Pique...), réduire la circulation des transports pour plus de sécurité zones vertes

Je suis intéressée par les ateliers de théâtre, le matin, le midi, le soir, le journaux, la nuit, le week-end.

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC : ALIAÏNE, SOLIGNO, La Métropole Café de vie, LA MÉTROPOLE AGIT AUBAGNE CHANGE

LA METROPOLE
Café de vie

Juliette Happy
33 ans

Mon métier / ma situation de vie
Mère au foyer de 3 enfants âgés de 1 an, 3 ans et 8 ans.

Mes centres d'intérêt
- Présidente de l'association des parents d'élèves
- Bénédicte CIG
- Pratique le yoga
- Accompagne ses enfants aux activités sportives (danse, tennis et foot)

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
- Sécurité (accès différenciés cyclable, piéton)
- Dynamisme / Pas d'espace vertes pour se déplacer
- Tramp
- Tramp forte chaleur

Mes besoins
J'ai besoin de :
- Espace vertes dynamique (potager collectif) et accès à l'eau
- Accès piétons / encadrement
- Rafraîchissement / accès
- Vélo tam / Vélo mis à disposition

Je suis intéressée par les ateliers de théâtre, le matin, le midi, le soir, le journaux, la nuit, le week-end.

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC : ALIAÏNE, SOLIGNO, La Métropole Café de vie, LA MÉTROPOLE AGIT AUBAGNE CHANGE



ATELIERS PARTICIPATIFS CONCERTATION

LA METROPOLE
Cadre de vie

Ambre
Le bleu
17 ans

Mon métier / ma situation de vie
Lycéenne à Marseille, elle pratique ses activités sportives sur Aubagne.

Mes centres d'intérêt
- Faire du cheval
- Passer du temps libre à Aubagne avec ses amis
- Lire au parc
- Sortir au musée, au cinéma...

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
- Peu d'activités / lieux d'accueil pour les filles
- Peu ou pas de muséification (autres)
- Niveau à Aubagne super faible

Mes besoins
J'ai besoin de :
Musée, lieux d'échanges, espaces
Séminaires / conférences, lieux d'étude
et d'échanges pour jeunes (P53 mal fréquentés)
P de point d'ion / toilettes / parking / accès de jeux
au centre communautaire.

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :
AUBAGNE, SOLCOM, Le Miroir, Centre de la vie, Le Centre de la vie, LA MÉTROPOLE ADIT AUBAGNE CHANGE

LA METROPOLE
Cadre de vie

Justine
Senejeu
14 ans

Mon métier / ma situation de vie
Porteuse d'un handicap, collégienne à Aubagne, participe à des clubs de théâtre et de jeux de société.

Mes centres d'intérêt
- Aller au collège
- Se rendre à ses répétitions de théâtre
- Rencontrer d'autres jeunes lors des soirées jeux
- Se promener avec ses parents
- Sortir au musée, au cinéma...

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
Pas de musée

Mes besoins
J'ai besoin de :

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :
AUBAGNE, SOLCOM, Le Miroir, Centre de la vie, Le Centre de la vie, LA MÉTROPOLE ADIT AUBAGNE CHANGE



ATELIERS PARTICIPATIFS CONCERTATION

LA METROPOLE
Cadre de vie

Suzie
Getudy
21 ans

Mon métier / ma situation de vie
Étudiante, passionnée par les arts et sportive, elle habite chez ses parents à Aubagne et étudie à Aix.

Mes centres d'intérêt
- Sortir avec ses amis, se divertir
- Aime la mode et les nouvelles technologies
- Aime faire partager ses passions pour les arts et le sport
- Protéger son environnement
- Prendre un verre et dîner avec ses amis

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
Peu de lieux de fête
Pas de musée
Pas de point d'ion / toilettes / parking / accès de jeux

Mes besoins
J'ai besoin de :

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :
AUBAGNE, SOLCOM, Le Miroir, Centre de la vie, Le Centre de la vie, LA MÉTROPOLE ADIT AUBAGNE CHANGE

LA METROPOLE
Cadre de vie

Aaron
Durand
12 ans

Mon métier / ma situation de vie
Collégien à Aubagne, il aime rester chez lui et jouer au foot avec ses copains.

Mes centres d'intérêt
- Jeux vidéos
- Foot au club d'Aubagne
- Aider ses voisins âgés à faire leurs courses

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
- Un lieu pour faire du sport vidéo.
- Manque de matériel (matériel)
- Pas de point d'ion / toilettes / parking / accès de jeux

Mes besoins
J'ai besoin de :

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :
AUBAGNE, SOLCOM, Le Miroir, Centre de la vie, Le Centre de la vie, LA MÉTROPOLE ADIT AUBAGNE CHANGE



ATELIERS PARTICIPATIFS CONCERTATION

LA METROPOLE
Cadre de vie

Juliette
Happy
33 ans

Mon métier / ma situation de vie
Mère au foyer de 3 enfants âgés de 1 an, 3 ans et 8 ans.

Mes centres d'intérêt
- Présidente de l'association des parents d'élèves
- Bien-être CIG
- Pratique le yoga
- Accompagne ses enfants aux activités sportives (danse, tennis et foot)

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
manque de superette (pâte à pain)
boutique de rénovation
manque de salle de sport

Mes besoins
J'ai besoin de :

*Il me faut une salle de sport pour faire du sport.
Le matin, le midi, le soir, la journée, la nuit, le week-end.*

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC : ALIAÏNE, SOLIGN, Le Village Cadre de Vie, LA MÉTROPOLE ADIT AUBAGNE CHANGE

LA METROPOLE
Cadre de vie

Aaron
Durand
12 ans

Mon métier / ma situation de vie
Collégien à Aubagne, il aime rester chez lui et jouer au foot avec ses copains.

Mes centres d'intérêt
- Jeux vidéos
- Foot au club d'Aubagne
- Aider ses voisins âgés à faire leurs courses

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
Pas assez d'espace pour jouer au foot

Mes besoins
J'ai besoin de :
Plus de communication pour les événements

*Il me faut une salle de sport pour faire du sport.
Le matin, le midi, le soir, la journée, la nuit, le week-end.*

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC : ALIAÏNE, SOLIGN, Le Village Cadre de Vie, LA MÉTROPOLE ADIT AUBAGNE CHANGE



ATELIERS PARTICIPATIFS CONCERTATION

LA METROPOLE
Cadre de vie

Suzie
Getudy
21 ans

Mon métier / ma situation de vie
Étudiante, passionnée par les arts et sportive, elle habite chez ses parents à Aubagne et étudie à Aix.

Mes centres d'intérêt
- Sortir avec ses amis, se divertir
- Aime la mode et les nouvelles technologies
- Aime faire partager ses passions pour les arts et le sport
- Protéger son environnement
- Prendre un verre et dîner avec ses amis

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
pas de nouvelle technologie
grande zone commerciale

Mes besoins
J'ai besoin de :

*Il me faut une salle de sport pour faire du sport.
Le matin, le midi, le soir, la journée, la nuit, le week-end.*

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC : ALIAÏNE, SOLIGN, Le Village Cadre de Vie, LA MÉTROPOLE ADIT AUBAGNE CHANGE

LA METROPOLE
Cadre de vie

Justine
Senejeu
14 ans

Mon métier / ma situation de vie
Porteuse d'un handicap, collégienne à Aubagne, participe à des clubs de théâtre et de jeux de société.

Mes centres d'intérêt
- Aller au collège
- Se rendre à ses répétitions de théâtre
- Rencontrer d'autres jeunes lors des soirées jeux
- Se promener avec ses parents
- Sortir au musée, au cinéma...

Mes frustrations
Ce qui me bloque :
pas de table pas avoir regard pour penser

Mes besoins
J'ai besoin de :
allonger des tables

*Il me faut une salle de sport pour faire du sport.
Le matin, le midi, le soir, la journée, la nuit, le week-end.*

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC : ALIAÏNE, SOLIGN, Le Village Cadre de Vie, LA MÉTROPOLE ADIT AUBAGNE CHANGE



ATELIERS PARTICIPATIFS CONCERTATION

LA METROPOLE
Cadre de vie

Ambre Le bleu
17 ans

Mon métier / ma situation de vie
Lycéenne à Marseille, elle pratique ses activités sportives sur Aubagne.

Mes centres d'intérêt

- Faire du cheval
- Passer du temps libre à Aubagne avec ses amis
- Lire au parc
- Sortir au musée, au cinéma...

Mes frustrations
Ce qui me bloque :

parking vraiment gratuit
lien internet limité
Façon de shopping (beaucoup de temps)

Mes besoins
J'ai besoin de :

Magasins, bouquins

Je suis quand même un peu frustrée par le fait que le parking soit payant. Le matin, le midi, le soir, le dimanche, la nuit, le week-end.

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC : **AUBAGNE**, **sol@cm**, **Le Parc de la Vallée de l'Ardeche**, **Le Parc de la Vallée de l'Ardeche**

LA MÉTROPOLE AGIT AUBAGNE CHANGE

LA METROPOLE
Cadre de vie

Aaron Durand
12 ans

Mon métier / ma situation de vie
Collégien à Aubagne, il aime rester chez lui et jouer au foot avec ses copains.

Mes centres d'intérêt

- Jeux vidéos
- Foot au club d'Aubagne
- Aider ses voisins âgés à faire leurs courses

Mes frustrations
Ce qui me bloque :

- salles d'ORDRE - culture

Mes besoins
J'ai besoin de :

Je suis quand même un peu frustré par le fait que le parking soit payant. Le matin, le midi, le soir, le dimanche, la nuit, le week-end.

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC : **AUBAGNE**, **sol@cm**, **Le Parc de la Vallée de l'Ardeche**, **Le Parc de la Vallée de l'Ardeche**

LA MÉTROPOLE AGIT AUBAGNE CHANGE

21



ATELIERS PARTICIPATIFS CONCERTATION

LA METROPOLE
Cadre de vie

Suzie Getudy
21 ans

Mon métier / ma situation de vie
Étudiante, passionnée par les arts et sportive, elle habite chez ses parents à Aubagne et étudie à Aix.

Mes centres d'intérêt

- Sortir avec ses amis, se divertir
- Aime la mode et les nouvelles technologies
- Aime faire partager ses passions pour les arts et le sport
- Protéger son environnement
- Prendre un verre et dîner avec ses amis

Mes frustrations
Ce qui me bloque :

pas assez de boutiques
Ecole pas assez mise en relation de bon et bien avec les infrastructures pour les parents

Mes besoins
J'ai besoin de :

Je suis quand même un peu frustrée par le fait que le parking soit payant. Le matin, le midi, le soir, le dimanche, la nuit, le week-end.

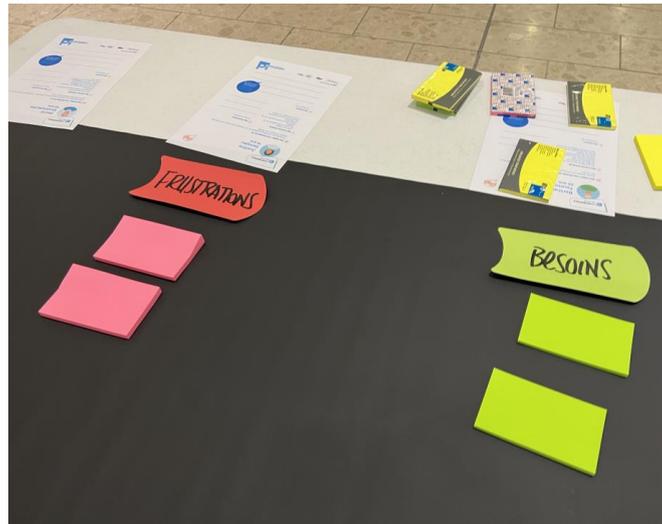
OPÉRATION RÉALISÉE AVEC : **AUBAGNE**, **sol@cm**, **Le Parc de la Vallée de l'Ardeche**, **Le Parc de la Vallée de l'Ardeche**

LA MÉTROPOLE AGIT AUBAGNE CHANGE

22



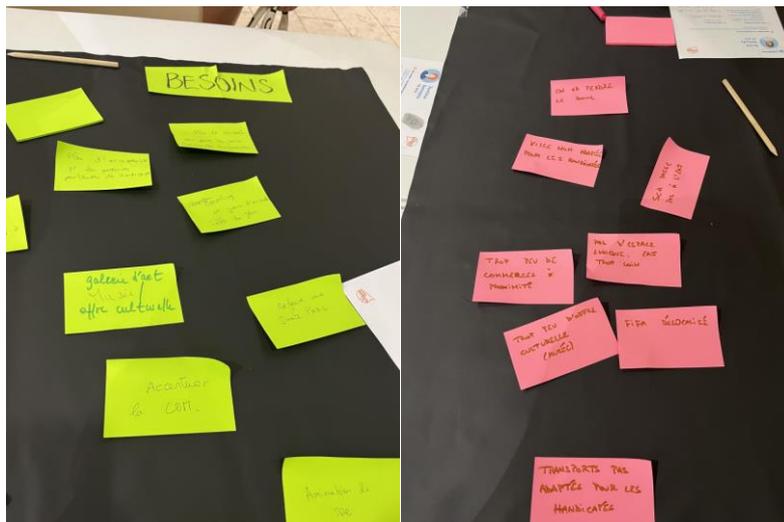
prise de connaissance des parties prenantes tableau d'interview (1 par groupe)



23



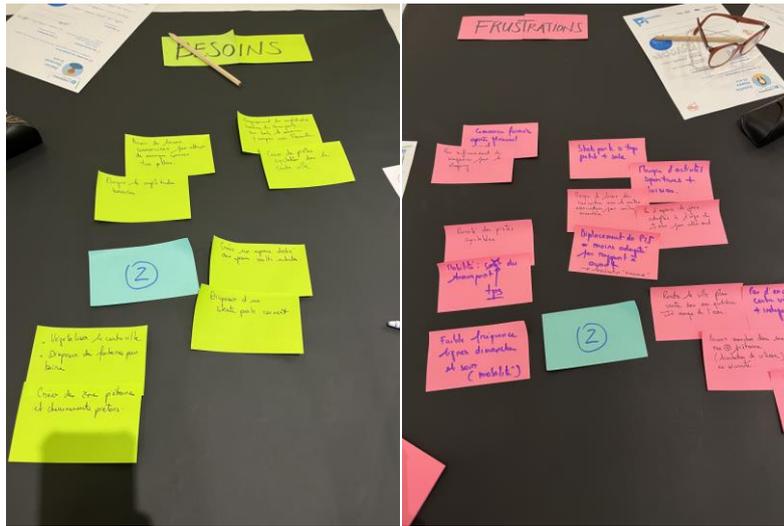
prise de connaissance des parties prenantes synthèse table 1



24



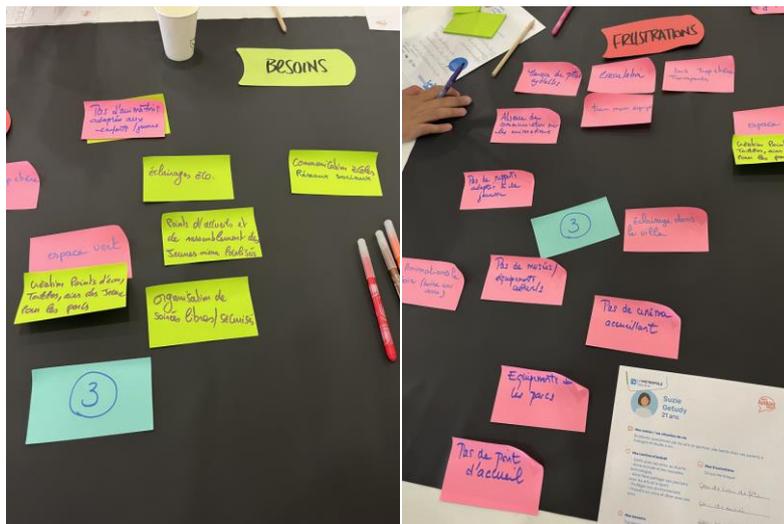
prise de connaissance des parties prenantes synthèse table 2



25



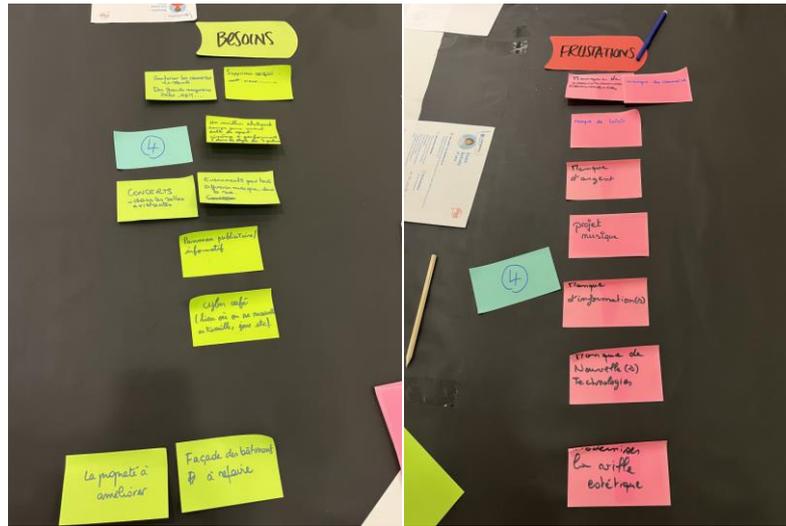
prise de connaissance des parties prenantes synthèse table 3



26



prise de connaissance des parties prenantes synthèse table 4



27



prise de connaissance des parties prenantes synthèse



28



prise de connaissance des parties prenantes synthèse



29



prise de connaissance des parties prenantes synthèse



30



prise de connaissance des parties prenantes synthèse les frustrations (pour tous les groupes)



31



prise de connaissance des parties prenantes synthèse (pour tous les groupes)

- **Environnement**
Rendre la ville plus verte dans mon quotidien
Manque d'eau, manque de fontaine
- **Équipements publics**
Ville non adaptée pour les personnes en situation de handicap
Transports pas adaptés pour les personnes en situation de handicap
Manque d'équipements dans les parcs
Pas d'espaces de jeux adaptés
Ne connaît pas les offres de sport disponibles

32



prise de connaissance des parties prenantes *synthèse (pour tous les groupes)*

- **Commerces**
Magasins fermés le midi
Magasins tristes et laissés à l'abandon
- **Mobilité**
Faible fréquence des lignes de bus et des trains le dimanche et soir
Pouvoir marcher dans une ville piétonne, limitation de vitesse et sécurité
Manque de pistes cyclables

33



prise de connaissance des parties prenantes *synthèse (pour tous les groupes)*

- **Culture**
Pas de cinémas accueillants et propres
Peu d'offres culturelles, musées, programmation musicale
Manque de lieux culturels et de rencontres avec les autres associations
- **Communication**
Absence de communication sur les animations
Pas de point d'accueil
Manque d'informations

34



prise de connaissance des parties prenantes synthèse des besoins (pour tous les groupes)



35



prise de connaissance des parties prenantes synthèse (pour tous les groupes)

- **Culture**
 - Plus de concerts dans les salles existantes
 - Avoir des événements pour tous les âges
 - Un cinéma plus jeune, plus accueillant
 - Organisation de soirées libres et sécurisées
 - Animation dans les rues
 - Musique dans les rues
 - Prévoir une programmation pour les jeunes avec des humoristes, des concerts...
 - Proposer une meilleure offre culturelle, musées, galerie d'art
- **Communication**
 - Communiquer au sein des écoles
 - Communiquer davantage sur les réseaux sociaux pour les jeunes
 - Accentuer la communication
 - Dédier un lieu d'informations
 - Installer des panneaux informations

36



prise de connaissance des parties prenantes *synthèse (pour tous les groupes)*

○ Commerces

- Renforcer les commerces existants
- Faire venir de grands magasins comme Zara H&M pour ne pas aller à Marseille
- Supprimer les vieux commerces
- Elargir l'amplitude horaire des commerces
- Augmenter les petits commerces de proximité

○ Environnement

- Propreté à améliorer
- Façades des bâtiments à refaire
- Création de points d'eau, toilettes, aires de jeux
- Potagers collectifs
- Plus de connexion à la nature
- Éclairage écologique à prévoir

37



prise de connaissance des parties prenantes *synthèse (pour tous les groupes)*

○ Mobilité

- Créer des pistes cyclables
- Elargir les amplitudes horaires des transports toute la semaine
- Créer des zones piétonnes et cheminement piétons

○ Lieux d'échanges

- Créer un espace dédié aux échanges
- Point d'accueil de rassemblements des jeunes

○ Espaces plaisir

- Un meilleur skate park couvert
- Une salle de sport
- Un cyber café
- Une boîte de nuit

38



maquette

validation des besoins 30'

- Maquetter les besoins initiaux sélectionnés pour les valider et en faire émerger de nouveaux.



39



maquette

Ilot du Bras d'Or



40



maquette *Ilot Antide Boyer*



41



maquette *Ilot Barthélémy*



42



maquette *concession globale*



43



maquette *pitch et feed back 10'*

- **Démonstration et pitch en 2' par un volontaire du groupe**
 - Tous les participants donnent du feedback :
 - « Ce que j'aime »
 - « Ce qui me manque »
 - Challenger les idées pour identifier les besoins sous-jacents.
 - L'animateur note les feedbacks.

44



pitch et feed back

Ilot du Bras d'Or



45



pitch et feed back

Ilot du Bras d'Or

- Ce site est lié directement au lycée. Aussi, l'idée est de créer un lieu où les lycéens pourraient avoir de l'activité, tout en créant du dynamisme pour le centre-ville.

Les principales activités de cet îlot seraient : un bowling rénové, des zones d'arcade, des commerces, des restaurants dans l'esprit des Terrasses du Port (Marseille) et une galerie d'art

- Positionner la médiathèque du lycée dans cet espace d'activités, proposer aux élèves de l'école de cinéma de projeter sur la façade de la médiathèque et faire un cinéma de plein air pour les beaux jours.
- Installer une salle de réception pour faire les événements des associations, du lycée...
- Supprimer le bowl en activités skate mais conserver ce lieu de rencontre des jeunes.
- À la place du parking qui n'est plus nécessaire puisque Antide Boyer est piétonnisé. Sur le parking et le skatepark, végétaliser et installer des tables et des food trucks pour que les jeunes puissent se retrouver dans un espace chaleureux, éclairé et accessible en vélo.
- Communiquer davantage sur l'offre « Parking gratuit » lorsqu'on consomme chez un commerçant.

46



pitch et feed back

Ilot Antide Boyer



47



pitch et feed back

Ilot Antide Boyer

○ Les idées forces ressorties de ce maquetage :

- À la place de l'usine de dragées, on mettrait un espace de multiactivités et on remplacerait le skatepark détruit par un skatepark couvert.
- Pour la rue Antide Boyer, l'équipe positionne un espace commercial entièrement piétonnisé, accessible à toutes les mobilités douces (vélos, trottinettes...) mais également desservi par bus spécifique.
L'idée : supprimer les voitures pour rendre le centre-ville plus accessible et sécurisé.
- Le parc serait lui complètement agrandi.
- Végétaliser l'Espace des Libertés et l'Avenue des Goums puisqu'il n'y a pas assez de plantes là-bas. Planter beaucoup pour rendre cet espace accueillant.
- Personne ne sait que l'Espace des Libertés représente le Garlaban et qu'il a été fait par un architecte. Pour rendre ce bâtiment plus « agréable » : soit le végétaliser pour faire venir des abeilles et la biodiversité ou permettre à des jeunes de venir créer des œuvres dessus (un mur d'expression comme fait près de l'Espace du Bras d'Or).
Trouver des solutions pour réduire au maximum le béton et mettre de la couleur.
- Ajouter des points d'eau dans le centre-ville et au Stade de la Botte, où il n'y en a pas assez.

48



pitch et feed back

Ilot Barthélémy



49



pitch et feed back

Ilot Barthélémy

- Cet ilot serait desservi par une piste cyclable, un panneau global indiquerait toutes les activités que nous allons trouver dans cet ilot : café, restaurant, friperie, l'Espace Art & Jeunesse qui permettrait de se renseigner et un panneau qui diffuserait toutes les activités que l'on peut retrouver dans la ville.
- Dans cet ilot, nous retrouvons principalement une terrasse végétalisée, ombragée, éclairée pour profiter de cet espace à toute heure de la journée, même le soir.
- À l'intérieur, un espace de co-working, avec wifi accessible, prises électriques, boîtes à livres.
- Un café et restaurant associatif où on pourrait retrouver plusieurs spécialités gastronomiques pour diversifier l'offre. Il serait entièrement végétalisé et éco-responsable.
- Une ressourcerie qui proposerait des meubles à vendre, des vélos accessibles et pourrait meubler l'espace restauration.
- Le soir, le café se transformerait en un lieu plus festif avec de la musique, un scène ouverte où les jeunes talents pourraient s'inscrire, projeter les réalisations de l'école de cinéma ailleurs qu'au Comœdia.

50



pitch et feed back

Ilot Barthélémy

- Bornes pour vélos électriques
 - Il ne faut pas détruire pour reconstruire mais bien réhabiliter les lieux et proposer à des jeunes de participer aux travaux.
 - Sur les réseaux sociaux, on pourrait soumettre aux votes le nom de cet établissement.
- Mieux communiquer sur les activités pour que le plus grand nombre soit au courant.

51



pitch et feed back

tous les îlots



52



pitch et feed back *tous les îlots*

- L'îlot du Bras d'Or serait un espace de loisir global, en supprimant le cinéma le Palace :
 - Nouveau cinéma
 - Salle de jeux, escape game
 - Karting

Ilot Antide Boyer : faire un ensemble commercial avec Casino, Zara...

Usine de dragées : à réhabiliter avec une salle de sport

Ilot Barthélemy : faire une salle de concert

- Sonoriser les rues
- Faire des pistes cyclables dans tout le centre-ville pour ne pas que les cyclistes roulent sur la route.
- Prévoir un panneau d'informations à l'entrée de la ville au niveau de l'horloge.

53

Artkom[®]

**Branding
& content
& event
& you.**



6. **ANNEXE 6 / Dossier d'études complet (dépôts physiques et registre numérique)**

REGISTRE DE CONCERTATION PUBLIQUE

Du 17 mai au 30 septembre 2022

REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE D'AUBAGNE


**LA MÉTROPOLE AGIT
AUBAGNE CHANGE**

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :



Lieu de l'exposition publique

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

URB 055-5186/18/CM
■ Opération "Interface Vallée de l'Huveaune Commune d'Aubagne" - Définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation préalable
MET 14679/CM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Par délibération n° URB 032-447/18/CM du 30 juin 2018, le Conseil de la Métropole a déclaré d'intérêt métropolitain « Interface Vallée de l'Huveaune/commune d'Aubagne ». Cette délibération avait permis initialement, d'engager la restructuration de l'îlot du « Bras d'Or ».

Ainsi, un mandat d'étude a été confié à la SOLEAM pour dans un premier temps réaliser des études hydrauliques spécifiques, et dans un second temps des études pré-opérationnelles, visant à dégager les potentialités urbaines, techniques et financières de la restructuration de l'îlot Bras d'Or.

En parallèle, la commune a lancé une étude pré-opérationnelle, en partenariat avec la Métropole et la Région, conduite actuellement par le bureau d'étude AREP, qui vise à définir les modalités d'urbanisation autour du pôle d'échanges afin de développer « un quartier de Gare » participant à la redynamisation du centre-ville d'Aubagne.

Ces études confirment les enjeux de requalification et de redynamisation du centre-ville en articulation avec le développement d'un quartier de gare innovant et la requalification du secteur du Bras d'Or à l'ouest du centre-ville. Il s'agit de renforcer Aubagne dans l'armature métropolitaine comme porte d'entrée Est du territoire métropolitain.

Ainsi, une concession d'aménagement a été confiée à la SOLEAM, par délibération n° URB 043-4201/18/CM du conseil de la Métropole en date du 28 juin 2018.

Au vu des enjeux et de la nature de cette opération, il convient conformément à l'article L103-2 du code de l'urbanisme, d'organiser une concertation associant la population, pendant la durée de l'élaboration du projet.

Ainsi, il convient d'en fixer les objectifs poursuivis et les modalités.

Les principaux objectifs poursuivis dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération « Interface Vallée de l'Huveaune Commune d'Aubagne » sont les suivants :

- Requalification et redynamisation du centre-ville d'Aubagne
 - Constituer un véritable quartier de gare : organisation des mobilités, développement de l'emploi : activités tertiaires, services aux entreprises, co-working etc. ;
 - Créer de la mixité fonctionnelle et sociale basée sur l'articulation « emplois / logements / déplacements »
 - Renouveler l'offre immobilière à destination des familles et des jeunes actifs
 - Requalifier et hiérarchiser l'espace public
- Mise en œuvre d'une qualité urbaine et environnementale au service du cadre de vie :
 - Minimiser l'impact environnemental du projet
 - Intégrer l'eau dans le projet urbain : utilisation et gestion innovante
 - Développer une approche bioclimatique dans la conception du projet urbain

Il est proposé que la concertation soit organisée selon les modalités suivantes :

- Mise à disposition d'un dossier d'études comprenant notamment :

Signé le 13 Décembre 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 04 janvier 2019

- un plan du périmètre de projet soumis à la concertation,
- un document de présentation générale du centre-ville,
- un document de synthèse des objectifs du projet urbain,
- un cahier destiné à recueillir les avis.

Ces documents seront complétés en tant que de besoin au fur et à mesure de l'avancée des études.

Le dossier d'études sera consultable :

- aux services techniques de la Mairie d'Aubagne, 180 Traverse de la Vallée 13400 Aubagne, aux heures habituelles d'ouverture au public
- au siège de la Métropole, 58 Boulevard Charles Livon, 13007 Marseille, aux heures habituelles d'ouverture au public
- à la SOLEAM, 49 La Canebière, 13001 Marseille

- Organisation d'une réunion publique

La population sera informée du début de la concertation et de ses différentes modalités via un avis administratif affiché à la Mairie d'Aubagne et au siège de la Métropole, ainsi que sur les médias municipaux et métropolitains dédiés (site internet, bulletin municipal), 15 jours au moins avant le début de la date effective d'ouverture de la concertation.

Le bilan de la concertation sera présenté, pour approbation, au Conseil de la Métropole.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-dessus :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L103-2 et L103-3.
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n°2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n°2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération du conseil de Métropole n° URB 043-4201/18/CM du 28 juin 2018 approuvant confiant une concession d'aménagement à la SOLEAM « Bras d'Or interface Vallée de l'Huveaune » ;
- La lettre de saisine de la Présidente de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile du 10 décembre 2018.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de lancer et de définir les modalités de la concertation, au titre du L103-2 du code de l'urbanisme, liée à l'opération « Interface Vallée de l'Huveaune/Commune d'Aubagne » dont

Signé le 13 Décembre 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 04 janvier 2019

5

REGISTRE DE CONCERTATION PUBLIQUE

les enjeux et le périmètre ont été actés dans le cadre de la concession d'aménagement confié à la SOLEAM.

Délibère

Article 1 :

Sont approuvés les objectifs poursuivis pour la mise en œuvre de l'opération « interface Vallée de l'Huveaune/Commune d'Aubagne », le tout étant précisé dans le présent rapport.

Article 2 :

Sont approuvées les modalités de la concertation publique, organisée au titre du L103-2 du Code de l'Urbanisme, telles que précisées dans le présent rapport.

Article 3 :

Madame la Présidente la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence est autorisée à ouvrir la concertation préalable.

Cette proposition mise au vote est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Stratégie et Aménagement du Territoire,
SCOT et Schémas d'urbanisme

Henri PONS

Signé le 13 Décembre 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 04 janvier 2019

REGISTRE DE CONCERTATION PUBLIQUE

6

II. PLAN DU PÉRIMÈTRE DE PROJET SOUMIS À LA CONCERTATION

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :



La Métropole
Cadre de Vie
une marque de



I. PLAN DU PÉRIMÈTRE DE PROJET SOUMIS À LA CONCERTATION



REGISTRE DE CONCERTATION PUBLIQUE

III. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CENTRE-VILLE



OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :



Introduction

En gagnant progressivement des terrains sur le lit de l'Huveaux et du Melançon, le centre-ville d'Aubagne est progressivement descendu de sa fortification pour conquérir la plaine.

Ces esplanades ouvertes qui « orientent » du nord au sud le noyau historique constituent aujourd'hui la séquence centrale de la ville. C'est ici que s'installent tous les événements : marchés, fêtes régionales et autres festivals qu'Aubagne aime organiser.

Au XIX^{ème} siècle, l'arrivée du chemin de fer et l'implantation de la gare viennent compléter le dispositif urbain vers le nord.

Aubagne s'inscrit dans un contexte de grande ouverture paysagère. Les cadrages offerts depuis la ville sur le grand paysage sont exceptionnels. Les massifs du Garlaban, côté nord, de la Sainte Baume, vers l'est, et de Saint-Cyr au sud semblent veiller sur la ville. Les atouts du site sont indéniables : géographie, vues et perspectives, espaces ouverts disponibles, paysage environnant, proximité de l'Huveaux, atmosphère, hyper-conexion ...

Mais il pêche en habitabilité et en efficacité. Il ne tire encore que trop peu profit de ses qualités.

Les espaces publics, à la convergence d'infrastructures fréquentées, sont aujourd'hui soumis à une importante circulation routière ou sont vieillissants et mal organisés. Pour autant Aubagne doit rester un lieu de convergence en vue d'une redynamisation efficace. De plus, cette convergence doit également assurer une fonction d'irrigation locale (venir à Aubagne) et de rabattement métropolitain (venir à Aubagne) afin de conduire à un cercle vertueux où la mobilité au cœur de la ville ne soit enfin, plus subie.

Depuis quelques années, la collectivité s'est penché au chevet de ce centre-ville afin d'en restaurer les qualités d'usages et de lui insuffler une nouvelle dynamique de développement.

L'une des étapes de cette nouvelle dynamique fut l'étude de coordination et de programmation que le groupement AREP / MENICHETTI a mené aux côtés de la ville dans le cadre du programme lancé par la Région autour des quartiers de gare. Cette étude a permis de proposer de nouvelles plates de programmes et une relecture des parcours, usages et des espaces publics du centre-ville à même d'en structurer la transformation.

Cette démarche est, depuis, entrée en phase opérationnelle avec la mise en place par la Métropole d'une concession d'aménagement confiée à la SOLEAM qui a permis d'engager les premières maîtrises d'œuvre d'espaces publics.

Il reste aujourd'hui à articuler ces plates de projets avec le contexte qui s'impose au centre-ville : son inondabilité fondamentale.

Si les dynamiques et projets proposés traduisent et cristallisent les aspirations des hommes et leur manière d'habiter le territoire, le rapport à l'eau de ces espaces a petit à petit été perdu. Ainsi, bien que l'Huveaux soit aujourd'hui très présente dans les usages des aubagnais, que ce soit autour de la pratique sportive ou de la promenade, le danger de ses débordements doit aujourd'hui être mieux pris en compte.

C'est l'un des aspects essentiels de la définition du projet urbain qui d'apprivoiser à nouveau cette contrainte hydraulique spécifique tout en orchestrant la nouvelle dynamique de transformation et de renouvellement du centre-ville.

À travers le suivi opérationnel de la concession, sa mise en œuvre sera orchestrée.

Ainsi Aubagne sera en capacité de (re)jouer le rôle qui lui revient au cœur du territoire provincial et métropolitain.

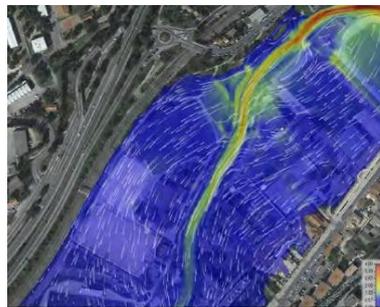


1. Aubagne, ville d'eau

Définition et adaptation du projet autour de la valorisation du parcours de l'eau et prise en compte du risque d'inondation



Bassin Versant de l'Huveaune. Source : Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune.



Dynamiques des écoulements sur le parc Mésones. Source : ATM.

La maîtrise des inondations représente sur le site d'Aubagne un enjeu primordial qui contraint la mutation urbaine au regard de sa constructibilité. Toutefois il s'agit de ne pas réduire l'approche de l'eau à la seule considération de ce risque, mais plutôt de l'associer à une maîtrise du ruissellement par une gestion de l'eau pluviale à ciel ouvert, support de valorisation du cadre de vie, de mobilités, d'écologie et de résilience climatique. D'autre part, la mutation urbaine envisagée sur ce territoire intervient dans un contexte contemporain dans lequel la résilience aux évolutions climatiques, la place de la nature en ville, la question de la ressource en eau, la diversification des mobilités sont autant de données nouvelles à prendre en considération.

- Plus singulièrement sur le territoire d'Aubagne, la question de l'eau se pose donc à plusieurs niveaux :
- celui du risque d'inondation qui nécessite d'être étudié au regard du PPRi et analysé par le biais de modélisations hydrauliques,
 - celui du paysage de la vallée de l'Huveaune, de l'accessibilité à la rivière, des circulations douces en lien avec la trame verte et bleue métropolitaine et le projet de la Voie Verte,
 - mais également celui d'une gestion durable de l'eau pluviale à ciel ouvert, véritable ressource pour :
 - créer un triptyque eau/sol/végétal capable de répondre aux évolutions climatiques par la mise en place d'îlots de fraîcheur,
 - réinterroger les projets de mobilités en lien avec la trame des chemins de l'eau,
 - questionner les interfaces publiques/privées, les mutualisations d'espaces par des superpositions d'usages,
 - faire évoluer le cadre de vie du nouveau centre-ville d'Aubagne vers un territoire bioclimatique et attractif.

Appréhender la question de l'eau dans un projet urbain ambitieux tel que celui du centre-ville d'Aubagne nécessite d'y associer en parallèle une stratégie contemporaine sur la gestion de l'eau pluviale. Faire de la ville d'Aubagne une ville résiliente aux enjeux contem-

-porains, interroge sur le fait de «fabriquer» une ville avec l'eau, de façon simple et pérenne, en suivant l'itinéraire naturel de l'eau, le ruissellement gravitaire, depuis l'amont vers l'aval, depuis les toits des bâtiments jusqu'aux cours d'eau, exutoires naturels des bassins versants.

La réflexion sur un nivellement du projet pour faire ruisseler l'eau dans l'espace public, pour alimenter le végétal, pour rafraîchir un quartier, pour animer une placette.... a une incidence très positive sur les inondations à l'aval, car un plus long, et lent itinéraire de l'eau «lissera» l'intensité d'un orage.

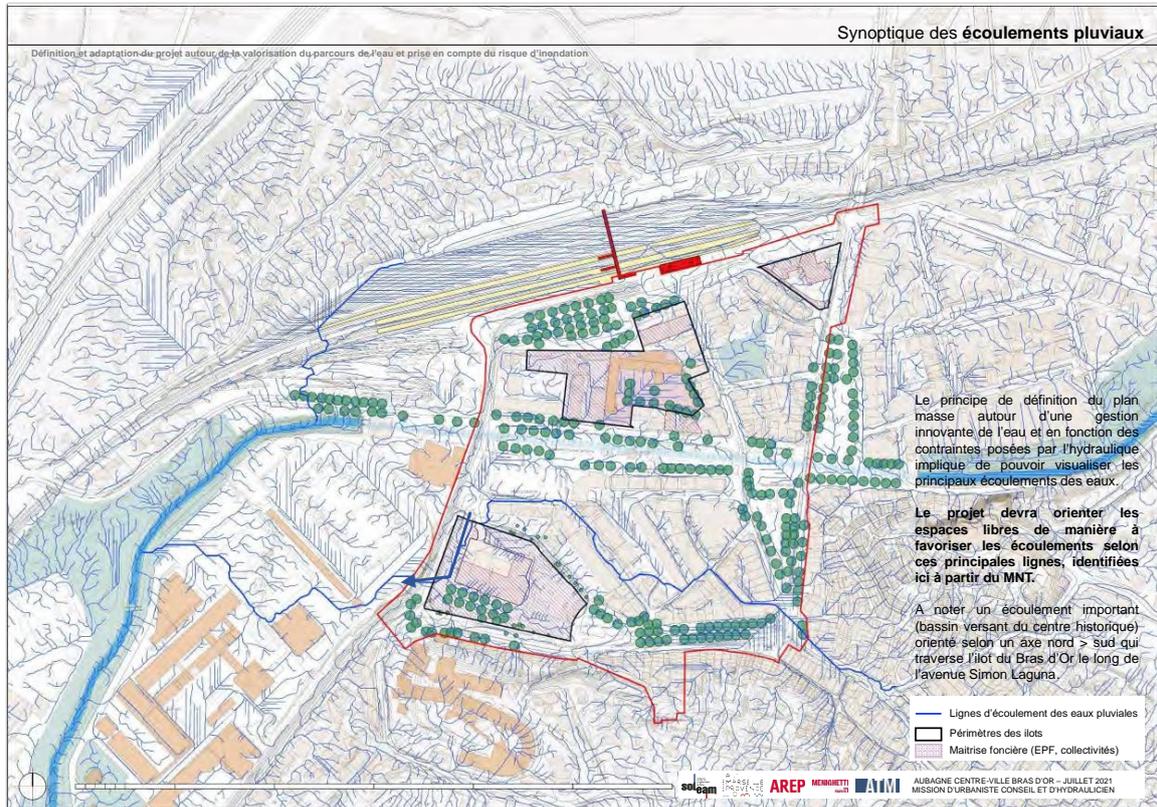
Maîtriser le ruissellement de l'eau en donnant du temps à l'eau de pluie permettra ainsi de déléster l'Huveaune lors d'événements pluvieux et d'améliorer à terme, la résistance d'Aubagne face aux inondations.

La maîtrise du ruissellement devient ainsi un atout, une richesse qui s'intègre dans le Plan Climat, et qui donne à l'eau pluviale un rôle majeur dans la fabrication d'un territoire bioclimatique.

D'autre part, la renaturation de la ville et le boisement générateur d'ombre et de fraîcheur nécessaires pour faire face à l'augmentation des températures de l'air ne pourra pas se faire sans la ressource en eau. Or celle-ci nécessite aujourd'hui d'être abordée de façon économe et responsable, et en cela, l'utilisation d'une ressource gratuite telle que la pluie, apparaît dans ce contexte, incontournable. De même, la question du sol, de sa désimperméabilisation, de sa fertilisation, de son inertie hydrique, de sa capacité à permettre le développement du végétal et d'une biodiversité nécessite un apport en eau.

Ainsi le triptyque eau/sol/végétal apparaît comme une condition sine qua non pour la mise en place de systèmes de rafraîchissements et d'îlots de fraîcheur qui permettront par la création d'ombre et le phénomène d'évapotranspiration, de baisser la température de l'air lors de canicule.

Ainsi, c'est par le projet de l'eau, sous le biais de la maîtrise des inondations mais aussi d'une gestion durable de l'eau pluviale à ciel ouvert, que nous nous proposons d'établir la stratégie de ce projet urbain.



Synoptique des écoulements pluviaux

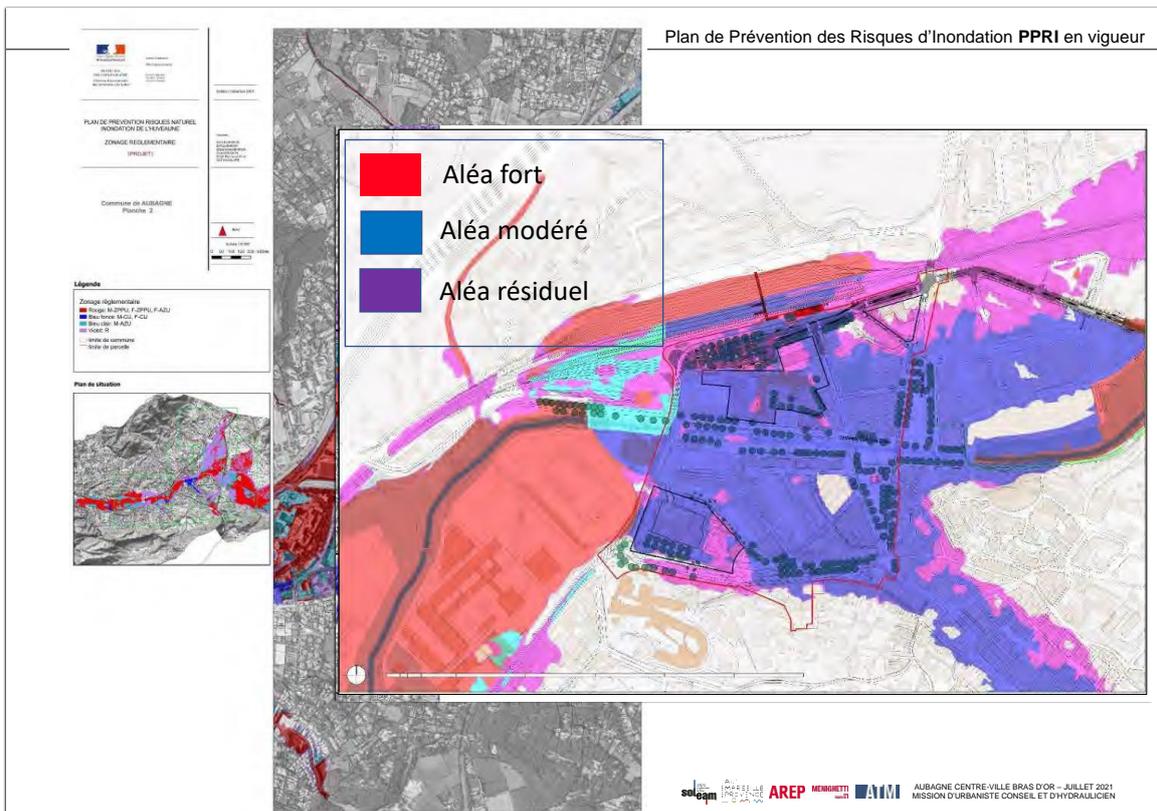
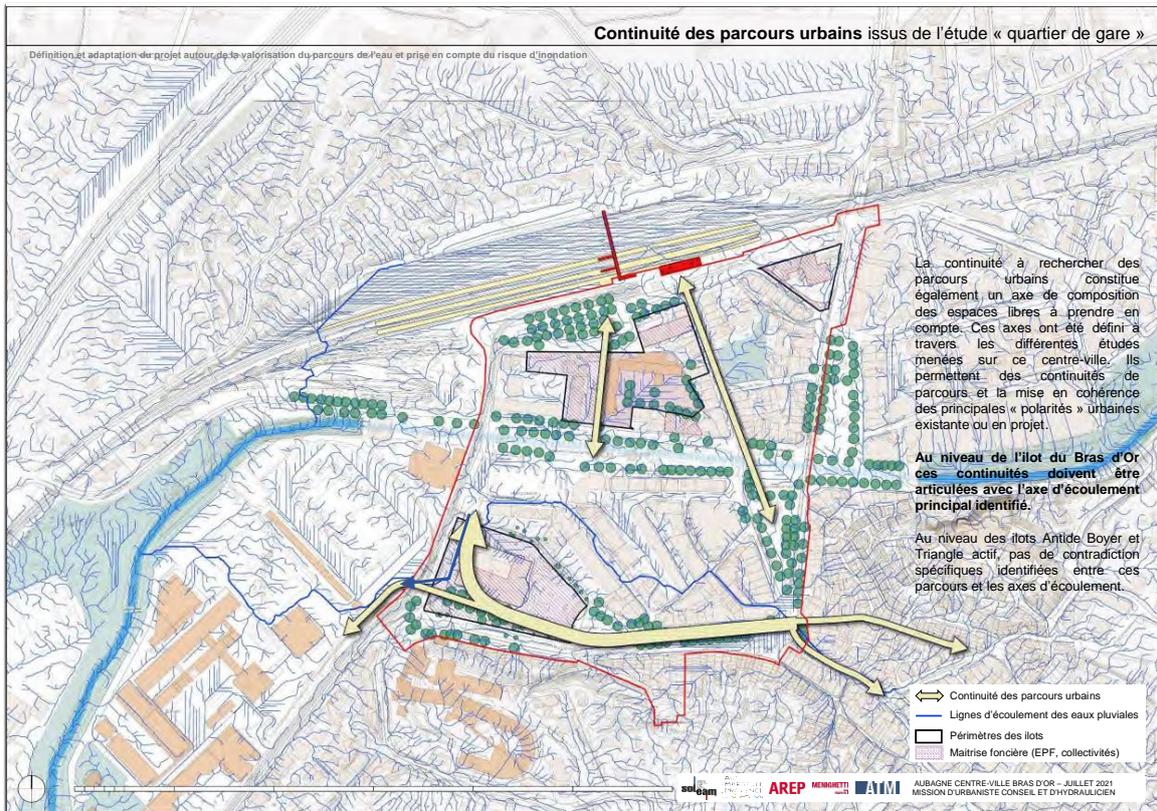
Définition et adaptation du projet autour de la valorisation du parcours de l'eau et prise en compte du risque d'inondation

Le principe de définition du plan masse autour d'une gestion innovante de l'eau et en fonction des contraintes posées par l'hydraulique implique de pouvoir visualiser les principaux écoulements des eaux.

Le projet devra orienter les espaces libres de manière à favoriser les écoulements selon ces principales lignes, identifiées ici à partir du MNT.

A noter, un écoulement important (bassin versant du centre historique) orienté selon un axe nord > sud qui traverse l'îlot du Bras d'Or le long de l'avenue Simon Laguna.

- Lignes d'écoulement des eaux pluviales
- ▭ Périmètres des îlots
- ▭ Maîtrise foncière (EPF, collectivités)



2. Histoire de l'urbanisation du centre-ville

L'artificialisation progressive du Bras d'Or

Evolution du centre-ville au XIXème siècle analyse des prises de vue aérienne IGN

Entre le 1^{er} cliché pris en 1926 et le 3^{ème} de 1973, l'espace du Bras d'Or est en continuité avec la plaine inondable de l'Huveaune. C'est une « pénétration » naturelle dans le centre ville, le long du cours du Merlançon, à l'air libre. En 1973, l'aménagement des équipements sportifs artificialisent ce lieu qui reste cependant en relation avec la plaine de l'Huveaune.



C'est entre 1992 et 1996 qu'est construit l'ouvrage de l'avenue Simon Laguna qui vient « séparer » l'îlot du Bras d'Or de la plaine de l'Huveaune. La salle n'est visible qu'à partir de 1998 tandis que l'avenue Simon Laguna sera « redressée » en 2014, à l'occasion de l'aménagement de la ligne de tramway, enclavant un peu plus l'îlot.



solagm | AUBAGNE CENTRE-VILLE BRAS D'OR - JUILLET 2021
MISSION D'URBANISTE CONSEIL ET D'HYDRAULICIEN

15

REGISTRE DE CONCERTATION PUBLIQUE

Propositions relatives à l'aménagement de l'îlot du Bras d'Or : recherches pour une renaturation de l'îlot

Définition et adaptation du projet autour de la valorisation du parcours de l'eau et prise en compte du risque d'inondation



Au plan Hydraulique, l'îlot du Bras d'Or joue un rôle très important dans la relation entre le centre-ville et le cours majeur de l'Huveaune car il est traversés par deux chemins de l'eau :

- Le cour historique du Merlançon, que l'on peut deviner au nord de l'îlot et coule d'est en ouest.
- Le chemin d'écoulement des eaux de ruissèlement de surface, qui traverse l'îlot sur sa frange ouest et coule du nord au sud.

Au plan urbain, son rôle est mal défini. On l'a vu, historiquement, cet îlot participait plutôt du domaine naturel de l'Huveaune et son attache urbaine a été mal réussi.

Cependant, il permet l'accès au parc de Mésones via l'ouvrage cadre de l'avenue Laguna en surplomb, qui justement le sépare du parc tandis que rien ne l'accroche correctement aux espaces du centre-ville : le cours Barthélémy via la piscine désaffectée d'un côté et l'espace des libertés sous la passerelle de l'autre.

Le projet urbain doit résoudre ces paradoxes et tisser enfin ces liens. Le caractère inondable et obsolètes des équipements existants oblige à les démolir, cette perspective ouvre finalement la possibilité de retravailler cet îlot et de mieux définir les continuités qu'il devra tisser avec son environnement.

La recherche de renaturation des sols, qui permettra de reconnecter les écoulements de surface avec le lit souterrain du Merlançon est l'une de ces pistes. Le travail sur le modelé fin du terrain en est une autre.

solagm | AUBAGNE CENTRE-VILLE BRAS D'OR - JUILLET 2021
MISSION D'URBANISTE CONSEIL ET D'HYDRAULICIEN

REGISTRE DE CONCERTATION PUBLIQUE

16

3. État des lieux

Enjeux, objectifs & moyens

CERCLE VERTUEUX DU REINVESTISSEMENT URBAIN



L'étude menée par AREP et MENIGHETTI autour de la programmation du quartier de la gare a mis en évidence un ensemble de ramifications d'usages qui animent aujourd'hui le centre-ville d'Aubagne. Ces usages s'articulent tantôt avec le centre historique, tantôt avec la plaine sportives et les grands équipements, tantôt avec la gare et son pôle d'échanges.

ENJEUX

Un centre-ville d'un territoire dynamique tant sur le plan résidentiel qu'économique :

Retrouver les fonctions d'une ville centre.
Renforcer la place du centre-ville d'Aubagne dans l'armature métropolitaine comme porte d'entrée Est du territoire.

OBJECTIFS :

Créer la mixité fonctionnelle et sociale du centre-ville.
Travailler sur l'articulation emplois / logements / déplacements.
S'appuyer sur le rôle du PEM et la dynamique qu'il peut insuffler à tous les niveaux (flux, porte d'entrée, externalités...).

MOYENS :

Amener de l'emploi dans le centre-ville.
Renouveler l'offre immobilière à destination des familles et des jeunes actifs.
Adapter les équipements de proximité aux besoins et créer ceux permettant de valoriser le savoir-faire et l'identité de la ville en favorisant son rayonnement.
Requalifier l'espace public.

La mise au point pré-opérationnelle du projet, couplé à sa lecture en regard de la présence et du rôle que pourrait jouer l'eau dans sa structure, son organisation et son fonctionnement doit ainsi permettre d'aboutir à un programme d'opérations rigoureux et adapté dans toutes ses dimensions au centre-ville d'Aubagne.

Ce programme portera ainsi autant sur les nouvelles constructions et l'animation du centre-ville qui en découlera, notamment dans les connexions entre les ramifications d'usages existantes que sur la définition des espaces publics et du paysage à toutes les échelles qui pourront être mis en œuvre dans le cadre de la concession d'aménagement du centre-ville.

3. État des lieux

Logements

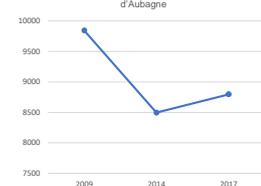
- > Le centre-ville d'Aubagne : un secteur resté longtemps peu attractif
 - Une perte de population : 1350 habitants en moins en 5 ans (2009-2014) malgré une légère reprise après 2014
 - Une population assez peu favorisée :
 - Des revenus inférieurs à la moyenne aubagnaise
 - Une part importante de jeunes
 - Beaucoup de retraités (près d'1/4 de la population du centre-ville)
 - De nombreuses familles monoparentales
 - Une majorité d'ouvriers et d'employés
 - Un parc logement qui ne correspond pas à la demande
 - Une forte part de petits logements (37% de T1/T2 contre 16% Aubagne) souvent dégradés
 - De nombreux logements vacants (12% contre 8% à Aubagne)
 - Une production de logements longtemps concentrée en périphérie du centre-ville (secteur du Charrel/Tourtelte notamment).
- > Un récent regain d'attractivité résidentielle
 - Un rebond démographique depuis 2014 : +300 habitants entre 2014 et 2017
 - Une réduction de la part de logements vacants (12% en 2017 contre 15% en 2014)
 - Des opérateurs immobiliers qui constatent une forte appétence pour le logement collectif en centre-ville d'Aubagne
 - Une clientèle essentiellement issue du territoire du CT4
- > Une demande potentielle pour une offre spécifique à destination des seniors
 - Vieillesse de la population très marqué en PACA
 - Forte part de retraités dans le centre-ville d'Aubagne
 - Les résidences seniors : une offre qui permet de concilier logements et services adaptés avec le maintien d'une certaine autonomie des personnes
 - Un centre-ville qui répond aux critères d'implantation : calme, proximité des commerces/services, connexion aux transports en commun...
 - Un fort intérêt potentiel des opérateurs pour le centre-ville d'Aubagne
 - Génère peu de besoins en stationnement automobile

- Une offre neuve aujourd'hui plutôt positionnée sur des catégories aisées
- Environ 200 logements neufs produits chaque année depuis 2012 à Aubagne
- Des opérations récentes qui se sont bien commercialisées, essentiellement en accession libre (ex: « Regards », 67 logements, COGEDIM)
- Très peu de construction de logements sociaux sur les dernières années (seulement 30 LLS construits depuis 2007)
- Un taux de LLS de 28% en 2018, qui demeure au-dessus du seuil SRU, du fait d'un parc important hérité de la période précédente.
- Des objectifs modérés de construction de logement
 - Dans le projet de PLH métropolitain 2020-2025 (arrêté mais non adopté) : un objectif qui correspond à la production des dernières années : 210 logements neufs /an à Aubagne, comprenant :
 - 25 logements locatifs sociaux / an
 - 9 logements en accession sociale /an (PSLA, BRS) correspondant à la volonté métropolitaine de développer l'accession sociale à la propriété
- Le périmètre du centre-ville identifié comme « gisement » pour de la construction neuve

Des logements plus petits dans le centre-ville (INSEE, 2017)



Un rebond démographique dans le centre-ville d'Aubagne

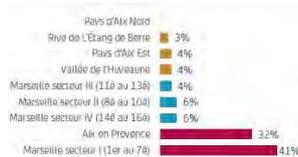


3. État des lieux Tertiaire

> Une pénurie d'offre de bureaux

- **Aubagne, une attractivité tertiaire réelle :**
 - Secteur périphérique de la métropole : la Vallée de l'Huveaune (Aubagne/LA Ciotat) = 4% de la demande placée de bureaux en 2019
 - Mais bien situé entre La Ciotat, Marseille et Aix sur un carrefour autoroutier
 - Pôle d'emploi important de la métropole
- **Un marché longtemps resté marqué par une pénurie d'offre, mais redynamisé par le projet Alta Rocca**
 - Contexte général de pénurie de bureaux sur l'ensemble de la Métropole AMP
 - A Aubagne : un besoin théorique de 2000m² supplémentaires /an
 - Aujourd'hui, le projet Alta Rocca donne un coup de fouet au marché
- **Une offre neuve qui se concentre dans les zones périphériques**
 - Une production modeste de 10.000m² en 3 ans
 - Une offre de bureaux d'accompagnement en zones d'activités : zone des Paluds, Napollon
 - Le pôle Alta Rocca, l'un des premiers pôles tertiaires à proposer une offre intégrée de commerces et services.
 - Aucune offre neuve proposée aujourd'hui en centre-ville
- **Des loyers entre 160 et 175 € HT HC /m²/an**

Répartition de la demande placée de bureaux en 2019 (source : Nexity)



> Une demande de petites surfaces, partiellement portée sur le centre-ville

- **Une demande qui se porte essentiellement sur des petites et moyennes surfaces, pour des utilisateurs variés :**
 - Des TPE / PME de secteurs divers
 - Des professions libérales (médical, conseil, avocats, experts comptables...) dont beaucoup souhaiteraient s'établir en centre-ville mais ne trouvent pas d'offre neuve de qualité (en dehors de locaux commerciaux)
 - Des personnels administratifs de sociétés industrielles et logistiques
 - Une demande pour des plateaux de 100 à 300m²
- **Un intérêt des opérateurs de coworking/centres d'affaires pour le centre-ville d'Aubagne** (clientèle de professions libérales, de TPE, d'auto-entrepreneurs)
- **Le centre-ville d'Aubagne : des atouts pour capter une part de cette demande :**
 - Excellente connexion en transports en commun, grâce à la proximité du pôle d'échanges
 - Aménités de centre-ville appréciées des actifs (animation urbaine, ambiance, restaurants, services, équipements, commerces)
- **... mais à certaines conditions :**
 - Proximité aux restaurants et commerces de pied d'immeuble
 - Prévoir une offre suffisante en stationnement automobile (au moins 1pl pour 50m² SDP selon CBRE), compte-tenu des difficultés de stationnement dans le centre-ville d'Aubagne

3. État des lieux Commerces

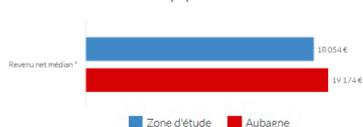
> Un commerce de centre-ville en voie de redynamisation

- **Le centre-ville d'Aubagne : une attractivité commerciale à renforcer**
 - Une forte concurrence des polarités commerciales périphériques (La Martelle...), malgré l'abandon d'un 2nd centre commercial sur la zone des Gargues.
 - Un environnement urbain peu propice au développement de l'activité par endroits
 - 25% de surface de vente en moins entre 2004 et 2011, et un niveau de vacance élevé
- **Des actions enclenchées par la Ville pour redynamiser le commerce de centre-ville :**
 - Mise en œuvre d'un droit de préemption sur les commerces
 - Instauration d'une taxe sur les locaux vacants
 - Requalification des espaces publics (cours Barthélémy)
 - Mobilisation du fonds FISAC permettant d'accompagner les commerçants dans l'amélioration de leurs locaux
 - Des résultats : baisse de la vacance à 11% (contre 15% en 2015)

> Une zone de chalandise immédiate au potentiel de consommation limité

- Environ 8000 habitants dans une zone à 10min à pieds autour du Bras d'Or
- Des revenus plus faibles que la moyenne aubagnaise
- Une part importante de jeunes et de familles monoparentales
- Une majorité d'ouvriers et d'employés

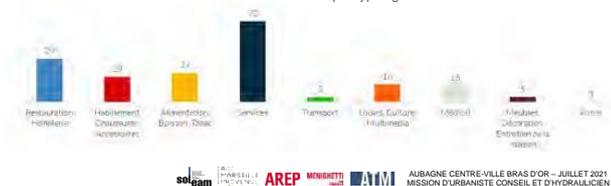
Revenus de la population du centre-ville



> Une offre commerciale plutôt équilibrée, mais incomplète

- **Une offre commerciale assez équilibrée, mais parfois peu qualitative :**
 - Une forte prédominance des services, signe d'un dynamisme commercial limité
 - Des commerces de restauration, d'alimentation, d'équipement de la personne, mais pas toujours par des boutiques de qualité.
- **Des manques identifiés sur certaines typologies :**
 - Loisirs et culture
 - Produits surgelés (0% de l'offre aubagnaise localisée en centre-ville)
 - Supérette bio (0%)
 - Droguerie/quincaillerie/bricolage (11%)
 - Horlogerie/bijouterie (9%)
 - Parfumerie (après la fermeture récente de Marionnaud et de Passion Beauté)
 - Prêt-à-porter de qualité : lingerie féminine, prêt-à-porter pour hommes, chausseurs, maroquinerie
- **Des sollicitations régulières de porteurs de projets**
 - Environ 60 sollicitations en 2019, principalement d'indépendants
 - Typologies : alimentaire, artisanat, onglerie, esthétique...

Offre commerciale du centre-ville par typologie de commerces



3. État des lieux

Commerces

> Locaux en cours de commercialisation



① Place de la République
1 local de 70 m² à 100 €/mois



② La Résistance
2 locaux de 87 m², 171 m² et 206 m² à 120 €/mois



③ Les Palmes
2 locaux de 215 m² à 140 €/mois et de 150 m² à 171 €/mois



④ Alta Rocca
3 locaux de 130 m² à 150 €/mois, 150 m² à 160 €/mois, 407 m² à 250 €/mois

ASSAGNE CENTRE-VILLE BOUS D'OR - JUillet 2021
MISSION D'URBANISME, CONSEIL ET ENVIRONNEMENT

 **LAMETROPOLE**
Cadre de vie



IV. DOCUMENT DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PROJET URBAIN


**LA MÉTROPOLE AGIT
AUBAGNE CHANGE**

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :

La Métropole
Cadre de Vie
une marque de


LES AMBITIONS D'AUBAGNE, PORTE D'ENTRÉE EST DE LA MÉTROPOLE

Aubagne, ville centre du Pays d'Aubagne
& de l'est de la Métropole



5^{ème} ville
du Département
des Bouches-du-Rhône

Ville centre du Pays
d'Aubagne
véritable « porte d'entrée »
de l'est métropolitain

Une des principales
polarités de la Métropole
à renforcer pour consolider l'ensemble de
l'armature métropolitaine

23

REGISTRE DE CONCERTATION PUBLIQUE

Une nouvelle ambition pour le centre-ville d'Aubagne

REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE D'AUBAGNE

Un enjeu fort pour la ville
d'Aubagne et la Métropole

- **Une économie de proximité à conforter** face à la concurrence du commerce de périphérie
Développement de l'économie de proximité par la redéfinition du centre-ville
- **Un cœur de ville habité** grâce à une offre de logements diversifiée
Disposer de logements adaptés à l'âge, aux besoins et aux moyens de toutes les générations d'Aubagnais
- **Une ville apaisée**, un cadre de vie préservé
Un développement respectueux de l'environnement
La valorisation de l'identité d'Aubagne, de son image et de son âme provençale
Une urbanisation raisonnée
- **Une nouvelle mobilité** pour une meilleure accessibilité
- **Un patrimoine historique** mis en valeur

REGISTRE DE CONCERTATION PUBLIQUE

24

Depuis 2017, un projet de modernisation du centre-ville

- **Dès 2017 : démarrage des travaux de réaménagement du centre-ville,** pivot du développement de la ville avec notamment la réhabilitation de :

La rue Rastègue,
La rue Martinot,
La place de Guin,
Le cours Barthélémy...

Des réalisations
marquantes
qualitatives



Place de l'Horloge



Cours Barthélémy



Cours Barthélémy



Cours Foch

25

REGISTRE DE CONCERTATION PUBLIQUE

DES PROJETS DE MOBILITÉ STRUCTURANTS À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE



1. Chronobus

6,4 km reliant la gare d'Aubagne et les principaux bassins d'emplois

Développement et modernisation du pôle d'échange multimodal autour de la gare

2. Val'Tram

Extension de la ligne actuelle du tramway depuis la gare d'Aubagne jusqu'à La Bouilladisse

3. Réaménagement du cours Voltaire

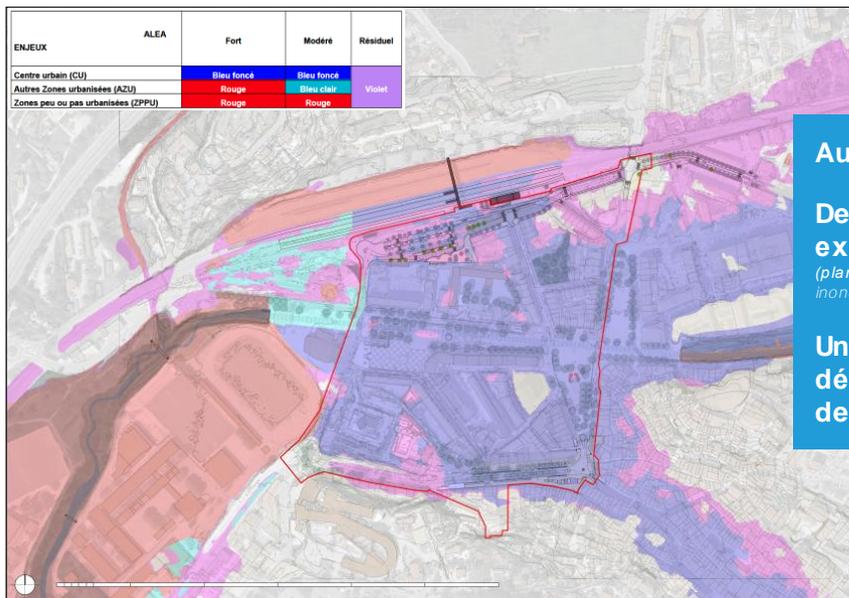
4. Berges de l'Huveaune

Dont projet de développement de pistes cyclables

REGISTRE DE CONCERTATION PUBLIQUE

26

LES ENJEUX HYDRAULIQUES AU CŒUR DE LA RÉFLEXION SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

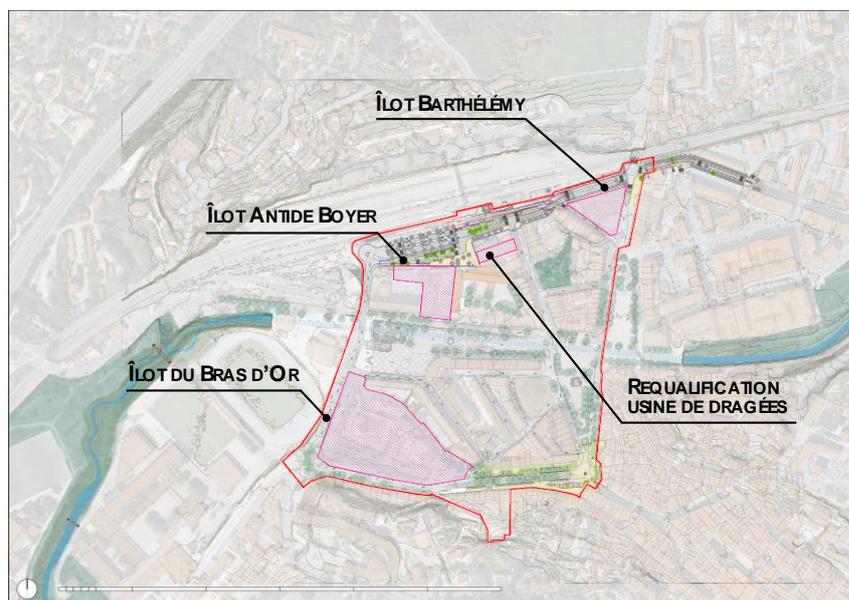


Aubagne, ville d'eau

Des invariants exposés dans le PPRI
(plan de prévention du risque inondation)

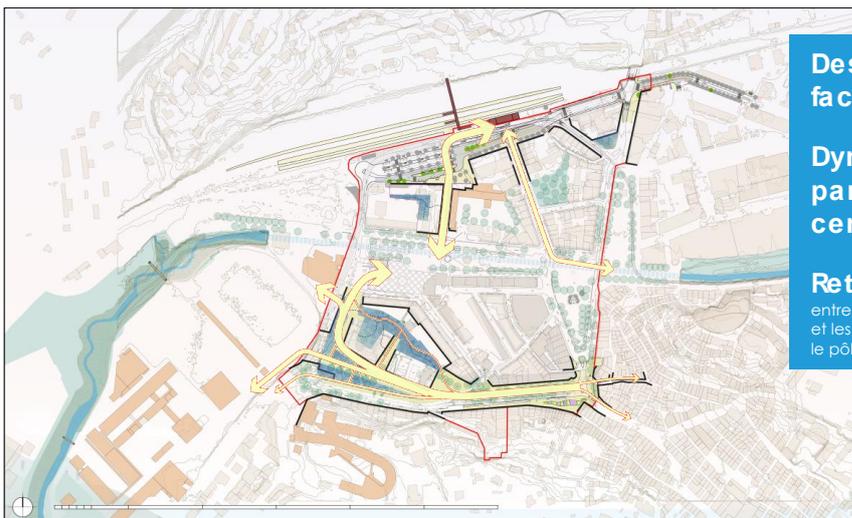
Une nécessaire désatification des sols

LES ZONES DE PROJET



DES POTENTIALITÉS À EXPLOITER

Mobilités & nouvelles continuités urbaines



Des déplacements facilités

Dynamiser les parcours à travers le centre-ville

Retisser les liens entre les principaux espaces publics et les équipements, et notamment le pôle multimodal

29

REGISTRE DE CONCERTATION PUBLIQUE

Espaces publics & nature en ville

- **Les grands espaces publics** : atouts du centre-ville d'Aubagne

55 000 m²
d'espaces publics

dont la **Place du Marché**
Cours Barthélémy

et **Loulou Delfieu**
réaménagés

- **Une transformation progressive qui se poursuit**

- **Renforcer le confort en été**

- Régulation de la température
- Amélioration de la qualité de l'air
- Lutte contre la pollution atmosphérique et, in fine, le réchauffement climatique

- **Favoriser la biodiversité**

- Création ou maintien des abris et nids à la micro-faune
- Renaturation des sols

- **Bien-être des habitants**

- Valorisation des liens sociaux



© Cité urbanisme & paysage - Cours Barthélémy en 2020, Aubagne

© Cité urbanisme & paysage - Cours Barthélémy en 2020, Aubagne



Cours Foch

Faire vivre l'écologie positive



REGISTRE DE CONCERTATION PUBLIQUE

30

Volet commercial : les axes de réflexion pour le centre-ville

- **Innover**
par des activités commerciales uniques et créatives,
en complément des commerces existants
- **Offrir des expériences multiples**
avec du loisir, du bien-être, des lieux uniques
- **S'affirmer comme la référence alimentaire**
de la zone de chalandise (commerces de bouche,
épiceries fines...)



LE CENTRE-VILLE D'AUBAGNE :
une zone de chalandise de
100 000 habitants à renforcer, des
clientèles variées à capter,
une offre commerciale forte en périphérie



Prêt-à-porter masculin



Parfumerie



Art de la table



Parcours de loisirs



Café coworking



Épicerie fine

31

REGISTRE DE CONCERTATION PUBLIQUE

Le centre-ville d'Aubagne, élément d'attractivité économique

- **Affirmer une zone tertiaire en centre-ville**
grâce au pôle d'échanges multimodal, véritable atout
renforçant la centralité de l'espace
- **Notre volonté à terme : la création d'emplois sur
le centre-ville, des profils actifs qui pourront
s'approprier les espaces et l'offre proposée**

Notre politique sur l'habitat en centre-ville

- **Poursuivre la politique de réhabilitation sur le
centre ancien**
- **Renforcer la complémentarité de l'offre en
logements**
entre le centre-ville et les quartiers aubagnais

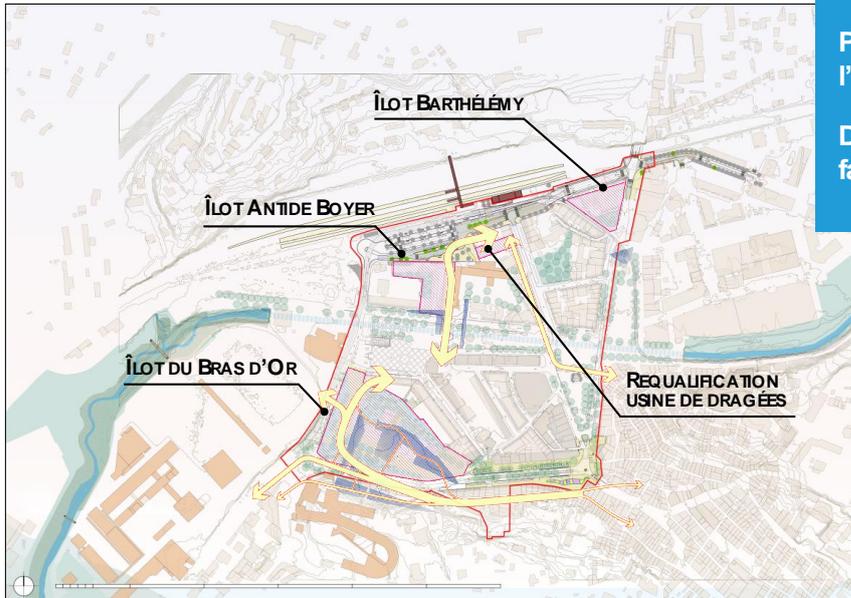
Renforcer l'attractivité du centre-ville, en tant que pôle administratif

- **Pérenniser & développer les services et équipements publics**
 - **Aubagne, un lieu de destination à part entière**
- **Commerces, patrimoine historique, équipements administratifs, culturels, de
loisirs animent le centre-ville et participent à son attractivité globale et à son
rayonnement**

REGISTRE DE CONCERTATION PUBLIQUE

32

SYNTHÈSE DES ENJEUX



4 îlots à traiter

Prise en compte de
l'enjeu hydraulique

Des déplacements
facilités

33

REGISTRE DE CONCERTATION PUBLIQUE

BUDGET D'AMÉNAGEMENT & CALENDRIER PRÉVISIONNEL

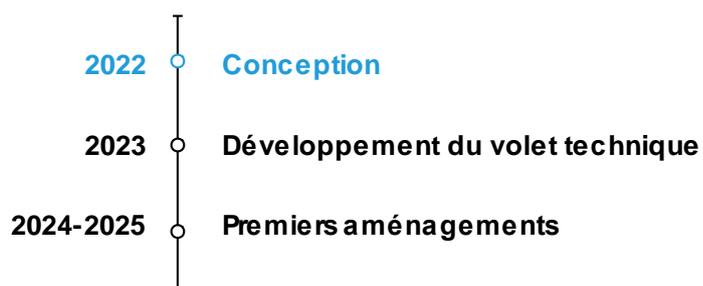
Budget d'aménagement

MIX PUBLIC / PRIVÉ

- Dont 15 millions d'euros TTC financés par Aix-Marseille Provence Métropole
- Une part importante du privé

→ Symbole d'attractivité de la Ville

Calendrier prévisionnel des étapes à venir



REGISTRE DE CONCERTATION PUBLIQUE

34



7. ANNEXE 7 / Ensemble des contributions déposées sur le registre numérique

REGISTRE NUMERIQUE

by PubliLégal

REGISTRE NUMERIQUE DE CONCERTATION

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Contributions du 17/05/2022 au 30/09/2022

Rapport généré le 03/10/2022 à 11:34:48

Nombre d'avis déposés : 14

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

@1 - mathian nicolas

Organisme : citoyen

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 25/05/2022 à 12:28:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : projet à améliorer

Contribution :

Bonjour,

veuillez trouver ma participation à cette concertation en PJ

Nicolas Mathian

Pièce(s) jointes(s) :

Page 2 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

Document : avis_nmathan.pdf, page 1 sur 3

Nicolas Mathian
Aubagne

Préambule

Je suis d'accord avec les atouts du centre-ville d'Aubagne tels qu'ils sont listés dans le document. Le principal défaut du centre-ville est selon moi l'omniprésence de la voiture et des 2 roues motorisées. Au-delà des pollutions directes générées, de nombreux espaces publics du centre-ville sont gâchés : places de stationnement en surface, trottoirs (très) réduits -le meilleur exemple étant rue de la République. Trottoirs encombrés de 2 roues motorisées contre lesquelles la puissance publique semble avoir renoncé... Boulevard Lakanal qui pourrait être si agréable avec ses beaux platanes offre des stationnements des 2 cotés. Quelle conséquence directe : le flâneur, le chaland, le curieux, le touriste n'a pas envie de passer du temps dans un espace public dégradé et préfère aller voir ailleurs. Tous ces points peuvent être facilement améliorés par des passages plus réguliers de la police municipale et intervention de la fourrière si besoin. **Investir des millions ne sera pas suffisant si on n'est pas capable de faire respecter l'espace public et le garder attractif.**



*Exemple du Bd Lakanal – espace public dégradé par l'omniprésence de la voiture
– à proscrire pour garantir un centre-ville agréable et attractif*

Îlot du bras d'or

Un des besoins d'Aubagne qui n'est pas abordé dans le document de la concertation est celui d'une école de musique/conservatoire digne de ce nom. En effet, si jusqu'à présent le dynamisme de l'équipe du conservatoire masque l'état des locaux, il arrivera un jour où accueillir du public ne sera plus possible pour des raisons de vétusté et de dangerosité des locaux actuels. De plus, en circulant dans la région, je constate que toutes les villes comparables ont réinvesti récemment dans une école de musique/conservatoire. Un exemple réussi est par exemple celui de St Maximin qui est parfaitement intégré au centre-ville. Le conservatoire actuel pourrait être réaménagé en espace de co-working et bureaux, amenant des salariés directement dans le centre-ville, au plus proche des commerces existants.

C'est pour cette raison, que je propose que l'îlot du Bras d'or soit utilisé pour la construction du conservatoire. Sa position centrale, facilement accessible en transports en commun, est une force pour limiter les déplacements induits parce que les enfants sont souvent transportés en voiture par leurs parents.

Valtram

Faire traverser la place du marché au Valtram me semble être une aberration: déjà au sens de l'efficacité de ce moyen de transport qui va perdre là de nombreuses minutes à rouler à vitesse très réduite.

1

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email le 17/05/2022 et le 30/09/2022

Document : avis_nmathian.pdf, page 2 sur 3

Ensuite, cette place a un impact économique conséquent pour la vie aubagnaise, avec l'installation des marchés du week-end qui font la fierté de la ville, et qui attirent de nombreux visiteurs extérieurs. D'autres solutions techniques existent, elles doivent être préférées.

Cette enquête publique qui concerne l'attractivité du centre-ville doit impérativement émettre un avis négatif sur le passage du Valtram place du marché.

Bureaux / logements

Sur les ilots Barthélémy, Antide Boyer et à la place de l'usine de dragées :

Pourquoi pas, mais avec interdiction de stationnement des véhicules en surface, afin de ne pas dégrader l'espace public, et en faisant attention aux nuisances sonores cumulées (trains, tramways, bus), en gardant en tête que la nuisance risque de fortement augmenter si la LNPACA passe en aérien à la place des voies SNCF actuelles.

La circulation des modes actifs doit rester possible entre les différentes parcelles.

Volet commercial

Absolument aucun intérêt de créer une surface spécifique du style « les allées provençale », à la place réhabilitons l'existant. La puissance publique peut se donner les moyens pour aider à réhabiliter et choisir la typologie des commerces.

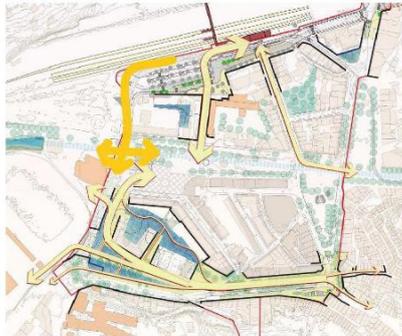
Le type de commerce proposé dans le document n'apporte aucune originalité, et ne donnera pas à Aubagne un différenciant par rapport à Aix, Marseille et Toulon.

Avis défavorable sur ce volet commercial

Modes actifs

Je demande l'aménagement d'une piste cyclable rejoignant l'EDL depuis la gare (voir plan) ; cela évitera aux nombreux cyclistes qui stationnent leur vélo en gare de couper les voies de bus de la gare routière, le trafic peut être très important à certaines heures de la journée.

Un aménagement cyclable réussi permet à des jeunes enfants de circuler à vélo sans leurs parents mais en sécurité.



Proposition d'aménagement modes actifs supplémentaire

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

Document : avis_nmathian.pdf, page 3 sur 3

Ecologie

Le réchauffement climatique doit être impérativement pris en compte :

- **Dé-bitumisation** des espaces publics pour **améliorer la pénétration de l'eau et diminuer l'accumulation de chaleur**
- **Toutes les constructions et réhabilitation doivent être faites en respectant à minima les normes les plus récentes, voir en étant meilleur pour ce qui concerne le confort d'été**
- **Les bâtiments publics doivent être passifs** afin de diminuer les frais chauffage et climatisation
- **Le gaz doit être proscris** comme moyen de chauffage
- **Des aménagements cyclables qualitatifs** doivent être réalisés même en zone 30 –en respect de la législation, contrairement à ce qui a été fait lors des travaux cours Barthélémy



Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

Ville : Aubagne

Adresse email : nmathian@free.fr (Validée)

Adresse ip : 147.161.180.173

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

Page 6 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

@2 - Vincent

Anonymat : oui

Date de dépôt : Le 06/06/2022 à 17:14:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Développement de l'offre de bureau et de restauration sur le centre-ville

Contribution :

Le développement d'une offre de bureaux dont un espace de coworking, dont la demande est avérée, dynamiserai le centre-ville et permettra d'attirer de nouvelles offres de restauration que souhaitent de nombreux habitants.

Par ailleurs, je souhaite que des parcours piétons ombragés soient prévus, cela est très apprécié en période estivale et offre - même si on le souligne peu - un bénéfice en terme de santé publique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Ville : Aubagne

Adresse email : vincent@tual.fr (Validée)

Adresse ip : 77.134.193.29

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

Page 7 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

@3 - Tannous Ziad

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 08/08/2022 à 14:03:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Ville écologique

Contribution :

Développer les pistes cyclables, rendre une partie du centre ville exclusivement pour les piétons et les cyclistes

Créer un espace vert au niveau du parking Beaumont

Etendre les plages horaires du transport en commun reliant Marseille d'une part et les communes voisines d'autre part (train, tramway, bus)

Créer des espaces dédiés aux animaux de compagnie, le but est d'éliminer les déjections animales des rues

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse : 440 Avenue Marcel Paul

Ville : Aubagne

Adresse email : ziad_tannous@hotmail.com (Non validée)

Adresse ip : 176.161.164.113

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

Page 8 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

@4 - Chazeau-Mura Nicolas

Anonymat : oui

Date de dépôt : Le 24/08/2022 à 10:14:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Aubagne

Contribution :

Bonjour,

Ce projet de redynamisation du centre ville est une très bonne chose, tout le monde s'accorde à dire que la ville a perdu en qualité depuis des années...

Tout d'abord ce qui revient régulièrement parmi les habitants sont les 3 points suivants à améliorer : propreté, sécurité et culture. Ces 3 points là sont déjà indépendants d'une opération de redynamisation, et ne sont dépendants que d'une volonté politique, contraints bien entendus par la situation économique un peu spéciale de la ville.

Dans le cadre de l'opération, je souhaiterais que les grandes places de la ville soient retravaillées, actuellement elle n'ont presque pas d'aménagements, n'ont pas d'ombre, elles ne sont que des lieux de passage et pas des lieux de vie, où l'on se retrouve. Il faut bien entendu garder les perspectives de vue vers les différents massifs remarquables, mais un bon coup de végétalisation, et l'aménagement de différents espaces de vie hors restaurants / bars (par exemple des bancs à l'ombre, des terrains de pétanque, etc...) feraient beaucoup de bien au dynamisme de ces espaces là. Pourquoi ne pas organiser des cinémas pleins airs certaines soirées d'été ou de printemps ? Quitte à faire un partenariat avec l'école de cinéma. Ces soirées seraient sur le modèle de celles qui sont faites place Ambroise Courtois à Lyon, devant l'institut des Frères Lumières.

Pour ce qui est des commerces, par exemple sur le cours du Maréchal Foch, les trottoirs ne sont pas d'une largeur suffisante pour flaner tranquillement, on est donc proches du trafic routier, ce qui rend l'expérience désagréable, c'est dommage, il y avait la place de décaler un peu la route sur la place, ou d'aménager les places parkings qui longent, plutôt que d'avoir les commerces collés à la route.

Plus globalement, l'urbanisme à Aubagne n'est pas "chaleureux", on a une impression de bétonnage et d'immeubles à la chaîne à certains endroits. Il faudrait retrouver des bâtiments et aménagements de qualité, au moins dans le centre, et re-habiller tout le centre ancien qui a beaucoup de potentiel, par exemple la place de l'horloge et la place de l'observance et toutes les rues adjacentes.

Plus globalement, ce qui sauverait Aubagne c'est moins de voitures (à condition d'avoir des parkings relais pour pouvoir rejoindre le centre, ou des petits parkings à proximité), augmenter la place du vélo (aucun itinéraire cyclable pour le moment !), des cheminements piétons travaillés (de l'ombre, et pas

Page 9 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

de voitures !). Il y a certes le tramway à Aubagne, mais son itinéraire n'a pas eu un travail urbanistique poussé, on se retrouve avec un 2x1 voie voitures + 2x1 voie tram et à côté un itinéraire piéton simple, sans ombre, sans aménagement, ces rues restent de simples points de passage. Et partout ailleurs, on se rend bien compte que la voiture et le bétonnage restent rois.

Le projet du Valtram est une excellente idée, mais il est dommage que l'option arrivée dans Aubagne en tramway soit retenue pour le moment, il aurait été plus judicieux de faire une arrivée directement sur voie TER pour faciliter les correspondances ou la continuité directe jusqu'à Marseille, et ne pas voir le Valtram comme un prolongement du tram d'Aubagne. Le tramway par contre aurait gagné à être prolongé d'un côté jusqu'à la Penne sur Huveaune et de l'autre jusqu'au Paluds pour assurer une desserte avec grande capacité. Je vous invite à consulter les travaux de la FNAUT PACA sur ce sujet : <https://www.fnaut-paca.org/ValTramHuvaune.html>

Enfin, il est primordial de limiter les ouvertures de commerces dans la zone commerciale autour d'Auchan, et d'essayer de rapatrier un maximum de commerces dans le centre ville, quitte à remplacer certaines futures zones en friche par des activités industrielles. L'ouverture de bureaux type incubateur / co-working permettrait également d'amener des emplois en plein centre d'Aubagne.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Ville : Aubagne

Adresse email : n.chazeau94@gmail.com (Validée)

Adresse ip : 109.14.181.172

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@5 - gomez Rémy

Anonymat : oui

Date de dépôt : Le 03/09/2022 à 08:47:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Dynamiser le centre ville d'aubagne

Contribution :

Si l'on souhaite dynamiser le centre ville d'aubagne, plusieurs axes d'amélioration pourraient être étudiés :

-les gens d'aubagne ou d'ailleurs doivent avoir tout d'abord l'envie de s'y promener, et de consommer ; pourrait cela la question de l'accès et l'existence de parkings relais idéalement gratuits si l'on veut privilégier un centre ville piéton est indispensable (peut être que la place occupée par le marché pourrait être reconfigurée pour en faire un grand parking en plein air et que le marché serait plutôt du côté où se trouvent habituellement les événements de type journée des associations qui est vaste et bien placé.

Une fois que le sujet de l'accès et du parking est résolu il faut évidemment que les lieux soient attractifs, que des événements soient régulièrement organisés, que le centre ville soit bien entretenu et que l'on s'y sente en sécurité;

Enfin le recours à un « manager de centre ville » (auquel de nombreuses villes moyennes ont eu recours avec succès) serait probablement utile pour faire venir des talents ou des enseignes de qualité, à condition bien sur que les loyers soient suffisamment attractifs pour faire venir ces enseignes. Si l'on sait que tel commerce ou telle spécialité ne se trouve qu'à Aubagne ou notamment à Aubagne les gens se déplaceront peut être davantage.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Ville : Aubagne

Adresse email : jenny.gomelk@yahoo.fr (Non validée)

Adresse ip : 2a04:cec0:11b0:8d00:f500:d53d:31e9:2690

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

@6 - richon francoise

Anonymat : oui

Date de dépôt : Le 03/09/2022 à 18:36:14

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Observations sur projet ré dynamisation

Contribution :

Aubagne a du charme. Il faut la mettre en valeur. Planter des arbres, rendre le centre ville agréable. Arrêter la bétonisation.

Ne pas oublier de conserver un grand parking gratuit pour prendre le train.

Prévoir des logements sur de petits bâtiments pour les petits budgets près de la gare.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Ville : Auriol

Adresse email : fr.richon@free.fr (Validée)

Adresse ip : 2a01:e0a:9ec:d630:fdeb:49fb:a0f5:2cc3

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@7 - Fardoux Clémentine

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 10/09/2022 à 11:14:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : pour une ville apaisée

Contribution :

Je suis très perplexe sur le document soumis à consultation.

Je ne sais pas quoi répondre tant les objectifs sont variés et non hiérarchisés.

S'il s'agissait de recueillir l'avis de la population en terme d'objectifs prioritaires avant de construire un projet politique, ce serait de la bonne démocratie.

Mais le calendrier indique que la conception du projet est pour 2022, la traduction technique étant prévue pour 2023, conduisant à de premiers aménagements en 2024 et 2025.

Il est donc probable que les priorités sont déjà choisies, que des projets concrets sont déjà envisagés et non exposés dans ce document.

On nous parle ici de :

* la désartificialisation des sols

* la plantation d'arbres nombreux pour apporter de la fraîcheur en ville

* la redynamisation du commerce de centre ville

* la diminution de la place de la voiture en ville

* la lutte contre le logement indigne, la création (constructions et rénovations) de logements variés...

Il est clair que tous ces objectifs ne peuvent être recherchés en même temps. Si on décidait, comme le proposait un certain programme électoral, de construire au Bras d'Or un centre commercial de luxe (pardon, de commerces « qualitatifs »), on n'aurait ni lutte contre le ruissellement, ni diminution de la température, ni créations de lieux de vie dans l'espace public...

Page 13 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

Quand on voit que les quelques plantes vertes du cours Barthelemy ou du cours Foch sont mises en avant comme preuve de la volonté de verdir la ville, il y a de quoi s'affoler sur l'incompréhension des besoins !

Une pétition circule depuis quelques semaines pour la construction d'un parc public sur l'îlot du Bras d'Or. J'ai lu dans les contributions une proposition de déménagement sur ce site du conservatoire municipal. Je ne sais pas si l'espace peut convenir aux deux projets, mais j'avoue que l'idée de pouvoir se promener au frais sous les arbres au son des cours de musique, oui, ça fait rêver (et bien davantage que des magasins!).

Je me prononce pour tous les dispositifs qui vont dans le sens d'une ville apaisée, moins chaude en été, avec de la vraie nature en ville, des jeux pour enfants et des bancs pour se reposer et créer du lien social. Il faut des parkings à la limite du centre-ville, plus de transports en commun (et toujours gratuits! La municipalité doit s'engager vraiment pour le maintien de la gratuité). Il faut plus de logements sociaux en centre-ville, de toutes tailles, et exemplaires en matière d'isolation.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Ville : Aubagne

Adresse email : cfardoux@free.fr (Validée)

Adresse ip : 2a01:e0a:160:8aa0:84d9:29e1:35ec:279b

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

@8 - Chignard Ségolène

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 11/09/2022 à 19:17:52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Contribution à la concertation publique pour la redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Contribution :

Les objectifs de ce projet sont ambitieux et Aubagne en a absolument besoin.

Aubagne a des atouts mais de nombreux constats ne permettent plus de l'identifier comme une commune attractive en centre-ville : vacances des commerces, paupérisation des logements, concurrence des zones commerciales extérieures et d'internet, trop grande place accordée aux véhicules motorisés. Aubagne mérite un projet unique qui permette de dire « Aubagne s'est transformée, son centre-ville donne envie d'y travailler, d'y vivre, d'y consommer !

La situation de ce périmètre de projet, à proximité du pôle d'échange, des espaces sportifs qui peuvent servir aux salariés, aux habitants, d'équipements existants du centre ancien (théâtre, cinéma, EDL, services publics, hôpital ...) est une réelle opportunité. Mais le projet présenté n'est absolument pas à la hauteur des enjeux et des ambitions .

Voir quelques propositions dans le document joint pour ce projet soit un réel projet urbain permettant la redynamisation du centre-ville notamment par une gestion climatique de la ville avec les outils et moyens du XXIème siècle.

Pièce(s) jointes(s) :

Page 15 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE D'AUBAGNE

OUVERT LE 17/05/2022 À 00 HEURE, CE REGISTRE SERA CLOS LE 30/09/2022 À MINUIT

COMMENTAIRES ET PROPOSITIONS A LA FOIS SUR LES PARTIES ETAT DES LIEUX ET PROPOSITIONS DU PROJET « REDYNAMISATION DU CENTRE VILLE D'AUBAGNE »

III. PRESENTATION GENERALE DU CENTRE-VILLE

- ✓ **Définition du projet autour de la valorisation du parcours de l'eau et prise en compte du risque inondation – (p.11-12)**

Vu l'ensemble des avantages qu'un tel projet permet : prévention inondations, nature en ville, rafraîchissement, révélation de l'histoire et la géographie de la ville d'Aubagne, l'objectif d'intégration de l'eau dans le projet urbain est une véritable opportunité qu'il ne faut pas négliger dans le contexte actuel de recherche de solutions pour rafraîchir les espaces urbains et en particulier les espaces publics de nouveaux quartiers.

- ➔ L'eau a toute sa place pour atteindre l'objectif maintes fois écrit dans le projet « proposer un quartier bioclimatique ». L'eau en tant qu'élément devra avoir sa place mais également la ripisylve qui lui est associée qu'il ne faudra pas supprimer. L'Huveaune peut être le moyen d'introduire de la fraîcheur mais aussi de la nature en ville !

- ✓ **Carte des continuités des parcours urbains (p.13)**

Un périmètre de concertation est fixé, mais la carte fait croire que le centre-ville vit en autarcie, aucune continuité, liaisons avec l'extérieur ? Elles auraient pu être figurées **et surtout devront être prévues dans le projet** : le centre-ville sera un lieu de vie attractif, un quartier de gare dynamique si on peut y accéder, le traverser or la carte fait croire en un fonctionnement urbain totalement ex nihilo : des oublis majeurs : les liaisons avec l'équipement majeur qu'est l'hôpital, liaisons avec le quartier au nord des voies ferrées, l'axe est-ouest qui connecte tant de places (Esplanade C de Gaulle, cours Antide Boyer, esplanade Espace des Libertés) pour guider vers l'espace sportif Mésones.

L'extrait de la carte du dossier ci-dessous oublie cet axe majeur qui de plus pourrait s'appuyer sur l'Huveaune.



✓ **Propositions pour l'aménagement de l'îlot du Bras d'Or (p.16)**

Très bonne idée de cibler l'îlot Bras d'or, mais il s'agit de traiter un quartier. Les objectifs annoncés du projet, par exemple « la renaturation » doivent se traduire ailleurs que sur ce seul îlot: par exemple sur le cours Antide Boyer, par le prolongement de la promenade du Bras d'Or, sur l'ensemble des espaces publics ...

IV. DOCUMENT DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PROJET URBAIN

Des objectifs sont exprimés p. 24 mais les chapitres « Depuis 2017, un projet de modernisation du centre-ville : démarrage des travaux de réaménagement du centre-ville », « Des projets de mobilités structurants à l'échelle métropolitaine » sont des illustrations de ce qui a été réalisé ou seulement programmé et non encore en service (les 4 projets de mobilités).

- ➔ ces 2 pages ne font aucunement le lien avec le projet objet de la concertation et ne correspondent aucunement à des objectifs tels qu'on s'y attend dans un chapitre intitulé « Objectifs du projet urbain ».

✓ **Les zones de projet (p.28)**

Les zones de projet se résument à 4 îlots (rappelés la synthèse des enjeux » p.33)

- ➔ 4 îlots suffiront-ils pour transformer tout un périmètre important du centre-ville, auquel on assigne toute l'ambition de redynamisation du centre-ville affichée p.24 ?
Rien n'est illustré cartographiquement sur ces secteurs, ni les principes d'aménagement des espaces publics qui s'opéreront sur l'ensemble du périmètre du projet.

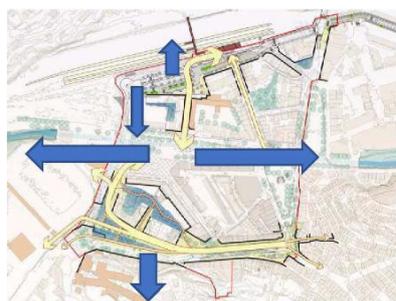
✓ **Les potentialités à exploiter : Mobilités et nouvelles continuités (p.29)**

- ➔ Des oublis majeurs : les liaisons avec l'équipement majeur qu'est l'hôpital (du moins le périmètre d'assiette puisque l'hôpital est amené à être déplacé hors centre-ville...), liaisons avec le quartier au-dessus des voies ferrées, l'axe est-ouest qui connecte tant de places (Esplanade C de Gaulle, cours Antide Boyer, esplanade Espace des Libertés pour guider vers l'espace sportif Mésones, une meilleure accessibilité du pôle d'échanges (pas uniquement via Jeanne d'arc, il faut prévoir une possibilité de liaison pôle – Lagunas pour tous les modes actifs et non pas seulement les TC) et enfin un axe piéton et cyclable qui rejoint le projet cyclable des berges de l'Huveaune (p.26).
- ➔ Les liaisons piétonnes et cyclables, notamment vers et depuis les équipements de Mésones ne doivent plus avoir d'obstacles telles que les barrières anti-intrusion : elles doivent être de véritables axes de circulation.

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

Document : Concertation-RedynamisationCVAubagne_SC.pdf, page 3 sur 5

Carte du dossier figurant les nouvelles continuités urbaines : flèches bleues = propositions de liaisons internes et externes à prévoir dans le projet.



De plus, les principes de mobilité qui seront retenus sont un des moyens pour atteindre l'objectif de redynamisation du centre-ville : la mise en place d'une **zone de rencontre ou piétonne généralisée par exemple permettrait de créer une réelle identité et morceau de ville paisible, agréable, unique.** Qu'est-ce qui fait le succès du centre-ville d'Aix-en-Provence et de tant d'autres villes dont les centres-villes sont restés attractifs : leur piétonnisation !, la suppression des stationnements automobiles en surface; ce sont des quartiers qui donnent envie d'être habités, fréquentés, d'y travailler, d'y consommer ... c'est un principe indispensable pour que les programmes de logements, de bureaux, les services, les commerces soient un succès.

✓ **Espaces publics et nature en ville (p.30)**

Le renforcement du confort d'été, le développement de la biodiversité, le bien-être des habitants ne trouveront pas une réponse suffisante avec seulement des parterres plantés, des mini-squares (illustrations p.30). Vu les effets du réchauffement climatique qui impactent aussi et évidemment les villes minéralisées par nature, **la gestion climatique des espaces publics devra être un principe d'aménagement qui s'appliquera sur l'ensemble du quartier.**

➔ Il faut absolument que la voirie, l'aménagement des espaces publics (et les bâtiments) puissent s'adapter au changement climatique. Cela contribuera à la qualité de vie des usagers, des habitants ; cela doit également aller de paire avec une offre de mobilités décarbonées, moins polluantes, moins bruyantes, moins prégnantes dans l'espace public.

Des cahiers du CEREMA traitent de ce sujet : retenir les matériaux qui refroidissent la nuit, qui ne chauffent pas trop le jour, ex granit), matériaux avec fort albédo, îlot de fraîcheur ..., (Ref place de la Part Dieu aménagée par la Métropole de Lyon), multiplier les zones perméables ... pour permettre la bonne hydratation et santé des arbres plantés ...

Une ressource :

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

Document : Concertation-RedynamisationCVAubagne_SC.pdf, page 4 sur 5



✓ **Volet commercial, les axes de réflexion (p.31-32)**

Les illustrations ne figurent que des espaces fermés, aux éclairages artificiels, ne produisent pas des galeries commerciales fermées, couvertes, nous sommes dans le sud, c'est à l'extérieur que l'on a envie de marcher, de consommer en terrasse : aucune image de ce type : ne calquez pas les solutions de galeries propres, modernes, coûteuses en loyer pour les commerçants et finalement désertées.

- ➔ **Que le projet intègre les avantages du climat méditerranéen et s'en protège l'été (ombres, fortes pluies à temporiser ...)** !
- ➔ Pour atteindre l'objectif de renforcement de l'attractivité du centre-ville en proposant une zone tertiaire, commerçante, des logements diversifiés et des services administratifs, il faut que ce quartier se démarque, qu'il soit agréable d'y travailler, d'y déambuler, d'y consommer, donc il ne faudra pas minimiser la qualité architecturale et celle des espaces publics.
- ➔ Puisque les équipements administratifs, culturels et de loisirs sont identifiés comme des équipements participant à l'animation du centre-ville, à Aubagne un équipement public majeur mérite un bâtiment neuf, aux normes PMR, dont les accès seraient facilités pour les enfants en évitant les nombreux dépose -minute des parents véhiculés ... il s'agit d'un **conservatoire** : toutes les communes de taille équivalente voire plus petite (Martigues, St Maximin ...), ont un équipement moderne dans la région : Aubagne, 4ème ville du département ne dispose pas d'un tel équipement.

Conclusion :

Les objectifs de ce projet sont ambitieux et Aubagne en a absolument besoin.

Aubagne a des atouts mais de nombreux constats ne permettent plus de l'identifier comme une commune attractive en centre-ville : vacances des commerces, paupérisation des logements, concurrence des zones commerciales extérieures et d'internet, trop grande place accordée aux véhicules motorisés. Aubagne mérite un projet unique qui permette de dire « Aubagne s'est transformée, son centre-ville donne envie d'y travailler, d'y vivre, d'y consommer !

La situation de ce périmètre de projet, à proximité du pôle d'échange, des espaces sportifs qui peuvent servir aux salariés, aux habitants, d'équipements existants du centre ancien (théâtre, cinéma, EDL, services publics, hôpital ...) est une réelle opportunité. Il sera d'autant plus attractif pour les

4

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

Document : Concertation-RedynamisationCVAubagne_SC.pdf, page 5 sur 5

investisseurs et les nouveaux résidents, les entreprises ... que les bâtiments, l'espace public seront bien pensés : c'est le point majeur du projet or la synthèse des enjeux du projet (4 îlots à traiter, enjeu hydraulique et déplacements facilités) ne sont absolument pas à la hauteur de ce qui doit être fait pour réellement transformer ce morceau de ville et contribuer à la redynamisation du centre-ville !

Les 15 M€ TTC semblent tout à fait insuffisants pour un projet aussi ambitieux. Le projet de la Plaine sur 2,5 ha à Marseille a coûté, à titre de comparaison 18 M €. Une part privée majoritaire est affichée. Il faut absolument que la ville d'Aubagne et la Métropole consacrent une part du budget plus importante pour les équipements (conservatoire) et les espaces publics pour que ce projet soit un réel projet urbain et non un projet immobilier concentré sur 4 îlots.

La Métropole Aix-Marseille Provence ne peut-elle aussi ambitionner d'avoir des écoquartiers qui seront des références nationales à la fois de reconquête de centre-ville notamment par une gestion climatique de la ville avec les outils et moyens du XXIème siècle ? Chiche pour « Aubagne en grand » !

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

Ville : Aubagne

Adresse email : segochignard@free.fr (Validée)

Adresse ip : 88.167.31.35

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

Page 21 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

@9 - Toujours Aubagne

Organisme : Aubagne Toujours

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 14/09/2022 à 19:19:59

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet :Avis d'Aubagne Toujours à concertation portant sur l'aménagement du centre ville d'Aubagne

Contribution :

Bonjour,

veuillez trouver ci joint la participation du groupe Aubagne Toujours à la concertation portant sur l'aménagement du centre ville d'Aubagne

Cordialement

Pièce(s) jointes(s) :

Page 22 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

Document : Aubagne_toujours concertation aménagement du centre ville.pdf, page 1 sur 3



“ **Aubagne Toujours** est un collectif de citoyens engagés ayant l’ambition de faire d’Aubagne une ville écologiste et citoyenne, une ville respectueuse de l’environnement et des humains.

Groupe représenté activement au conseil municipal d’Aubagne par les élus minoritaires, **Dominique Benassaya-Nivet** et **Denis Grandjean**. “

contacts : <https://www.aubagnetoujours.fr/>

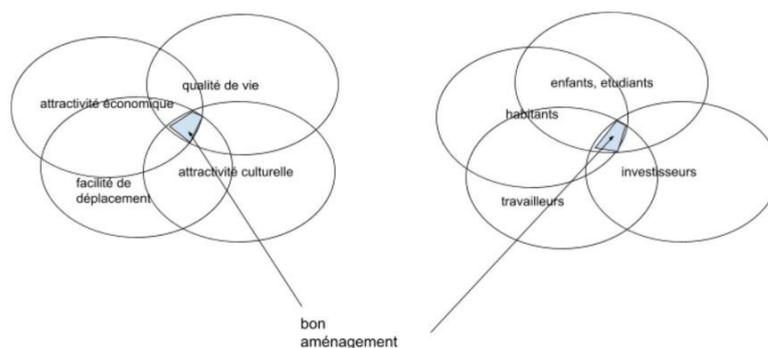
Objet: veuillez trouver ci dessous notre participation à la concertation portant sur l’aménagement du centre ville d’Aubagne
(<https://www.registre-numerique.fr/redynamisation-du-centre-ville-d-aubagne>)

Aubagne, le 13 septembre 2022

Le groupe Aubagne Toujours est fondamentalement attaché à ce que le centre ville d’Aubagne progresse pour devenir attirant, attractif, calme, sympathique, sportif, silencieux, frais, culturel dans l’intérêt des habitants d’Aubagne, mais aussi de tous ceux qui ne font qu’y passer, par exemple ceux dont le travail est à Aubagne, les étudiants et bien sûr les touristes.

Tout aménagement de la ville qui ne prendrait pas en compte la totalité des besoins et des envies est voué à devenir un mauvais aménagement.

Document : Aubagne_toujours concertation aménagement du centre ville.pdf, page 2 sur 3



Le périmètre de la concertation:

Les habitants ne sont peut être pas au courant, mais deux opérations majeures doivent se passer à Aubagne d'ici peu:

La première concerne les transports en commun avec le passage du Valtram et du chronobus sur la partie Est du centre ville avec un fort impact sur la place du marché et sur le quartier des Défensions.

La seconde est l'hypothétique déplacement de l'hôpital d'Aubagne qui libérerait une emprise énorme en centre ville.

Aujourd'hui il est impossible pour un groupe d'opposition comme le nôtre d'avoir une vue précise sur ces projets tant la communication des personnes ayant accès aux dossiers est lacunaire. Mais en tous cas, les transports étant directement gérés par la métropole, et le déplacement de l'hôpital semblant avoir de grandes chances de se réaliser, il nous paraît indispensable aujourd'hui de commencer à les prendre en compte pour concerter sur une zone géographique plus étendue, pour ne pas avoir à refaire du rapiéçage par la suite.

Le contenu de la concertation:

Une fois n'est pas coutume, le dossier proposé au public n'est ni volumineux ni complet. Est-ce le signe que le projet est encore véritablement dans la phase de concertation ? En tous cas, cela veut aussi dire que notre demande concernant la modification du périmètre se justifie: prenons le temps de bien réfléchir avant de foncer tête baissée dans un mauvais aménagement.

Un point saute aux yeux lorsqu'on regarde attentivement le projet: à l'heure actuelle aucun équipement public ne semble prévu sur le périmètre alors qu'un serait détruit (la piscine du Bras d'Or). Les seuls points d'intérêt semblent être de construire des logements, des bureaux, des places de stationnements et des commerces. **Cela ne va pas dans l'intérêt des habitants d'Aubagne et cela doit être corrigé.**

Nous constatons aussi que les besoins des retraités et des enfants ne sont pas listés alors qu'ils sont très nombreux en centre ville.

Nous devons prendre en compte leurs besoins spécifiques, notamment en termes de facilité et de sécurité dans les déplacements.

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

Document : Aubagne_toujours concertation aménagement du centre ville.pdf, page 3 sur 3

Par ailleurs, la (mauvaise) politique de la mairie actuelle est fidèlement décrite dans le document:

- **Une offre neuve aujourd'hui plutôt positionnée sur des catégories aisées**
- **Très peu de construction de logements sociaux sur les dernières années** (seulement 30 LLS construits depuis 2007)
- Une forte concurrence des polarités commerciales périphériques (La Martelle...), malgré l'abandon d'un 2nd centre commercial sur la zone des Gargues.

Il convient maintenant de rectifier cette politique.

notre avis:

Nous demandons une réorientation du projet avec comme objectifs :

- suppression du stationnement de surface sur la voirie sur tout le périmètre
- la qualité environnementale de toute nouvelle construction doit être au delà de ce qui est actuellement demandé dans le PLUi, notamment ce qui concerne le confort d'été et l'adaptation au changement climatique
- adapter réellement les espaces publics au changement climatique. Planter 3 bacs de fleurs n'est absolument pas suffisant pour nous garantir un espace vivable dans quelques années.
- En finir avec "l'écologie positive" défendue par l'équipe municipale, elle nous amène à la catastrophe dans quelques années.
- évaluer plus précisément le nombre de nouveaux habitants projeté et vérifier si le dimensionnement des écoles est suffisant.
- développement de pistes cyclables suffisamment sécurisées pour pouvoir être utilisées par les plus jeunes et les plus âgés.
- le passage de la future piste cyclable V65 Nice - Aigues Mortes en centre ville d'Aubagne afin d'attirer les touristes
- la création d'un espace vert faisant le lien entre Mésonès et la partie Est de la ville
- l'implantation d'un équipement public majeur dans l'îlot: conservatoire, équipement sportif...
- la création d'une ZFE sur le centre ville, notamment pour limiter les nuisances sonores des deux roues motorisées.

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

Ville : Aubagne

Adresse email : nmathian@gmail.com (Validée)

Adresse ip : 2a01:e0a:9c7:c8e0:e81e:9c27:5be6:69e4

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

Page 26 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

@10 - GIROMINI DENIS

Organisme : Cooperation Planet

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 21/09/2022 à 08:56:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Contribution de l'association Cooperation Planet

Contribution :

L'association Cooperation Planet souhaiterait que le projet du bras d'or prenne en compte les points suivants:

- Un espace important consacré à des espaces verts et des passages pour une mobilité douce (piétons et vélos) en lien avec les pistes cyclables prévues au bord de l'Huveaune

- de petits bâtiments (2 ou 3 étages maximum) aux normes HQE , avec une isolation thermique et phonique , de l'énergie renouvelable pour limiter au maximum les consommations énergétiques.

- Une bonne perméabilisation des espaces avec une biodiversité diverse (arbres , fleurs , ...)

- Des commerces en lien avec la transition écologique : agroécologie , mobilité douce, transition énergétique , biodiversité , économie circulaire (vêtements, objets, numériques,..) , -Un lieu tiers pour la transition numérique , ...

-des lieux de vie attrayants avec une alimentation saine et locale

- Pris en compte du recyclage des déchets

En synthèse un quartier moderne et agréable à vivre , en cohérence avec la transformation économique et écologique de notre société.

Denis Giromini

Président Cooperation Planet

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Page 27 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

Ville : Aubagne

Adresse email : denisgiromini@gmail.com (Non validée)

Adresse ip : 90.8.127.92

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

Page 28 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

@11 - Peyret Dysmas

Organisme : Hopital D'Aubagne

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 29/09/2022 à 16:49:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet :Piétonniser le centre ville, limiter la place de la voiture

Contribution :

Travaillant sur Aubagne et venant de Marseille en train, je trouve que le centre d'Aubagne souffre d'un trafic automobile important empêchant les aubagnais (petits et grands) de profiter en sécurité du centre.

De même les commerçants ne bénéficient pas d'un centre transformé en parking et non en lieu de vie.

Les modes doux (pistes cyclables, voies de bus) doivent être construites afin d'assurer une bonne desserte du centre ville.

A l'heure d'une crise énergétique, sociale et économique il faut favoriser une alternative à la voiture individuelle afin de préserver les revenus les plus modestes et donner une seconde vie à un centre ville abandonné à la voiture.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Ville : Marseille

Adresse email : dysmas_peyret@hotmail.com (Validée)

Adresse ip : 2a04:cec0:11b8:186b:e5c7:e721:1924:69d4

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

Page 29 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

@12 - Bourgoin Patrick

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 30/09/2022 à 15:02:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Pour un grand parc urbain au Bras d'OR

Contribution :

Nous vous transmettons ci dessous le texte d'une pétition numérique publiée sur le site change.org et portant sur la création d'un parc urbain sur le site aujourd'hui en friche du Bras d'Or. Elle a recueilli , à ce jour et à cette heure 401 signatures (et ce n'est pas fini!) suffisamment pour ne pas la considérer comme anecdotique . Elle s'inscrit totalement dans les démarches de réflexion urbaines se font jour qui se font sur les villes de demain à l'heure du changement climatique et de la hausse des températures en ville : architectes, maitres d'ouvrages, agences d'urbanisme nombreux sont ceux qui s'engagent sur cette voie nouvelle.

Cette nouvelle donne climatique oblige à imaginer "la dynamisation du centre-ville d'Aubagne" autrement que par le prisme d'opérations immobilières classiques. D'autant plus que tous les économistes et acteurs de la promotion et du logement s'inquiètent sur les capacités réelles du marché immobilier dans les mois et années à venir.

Texte :

" 13.000 m2 en centre ville, publics et disponibles. C'est un formidable atout pour inventer une Aubagne aérée, verdoyante, fluide, respirable. Un atout pour lutter contre le réchauffement climatique et la chaleur en ville, et imaginer une ville du futur vivable.

Ce serait un formidable élément d'attractivité pour Aubagne : les villes qui demain seront reconnues et attractives pour les habitants, les commerces, les touristes et les consommateurs seront celles où nous pourrions respirer pas celles où tout sera bétonné et imperméabilisé.

C'est le moment pour dire tous ensemble que nous voulons connaître cette ville là ! Une concertation confidentielle est en cours sur l'aménagement de ce secteur, Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal va être soumis à enquête publique

Le Maire d'Aubagne prévoit, une nouvelle fois de bétonner, de rajouter du béton et de la circulation. Il imagine un projet qui ne répond pas aux enjeux climatiques, comme d'habitude il propose une vieille vision de l'aménagement urbain: les promoteurs avant les habitants.

Nous refusons de poursuivre dans cette voie, nous soutenons la volonté de créer grand parc urbain en centre-ville d'Aubagne, nous porterons ce souhait à la concertation sur l'avenir du quartier et à l'enquête publique sur le PLUi. "

Page 30 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

401 ont signé.

Aubagne :Pour un grand parc urbain au Bras d'Or !

Pièce(s) jointes(s) :

Page 31 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022



Page 32 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

Ville : Aubagne

Adresse email : garlaban2022@orange.fr (Non validée)

Adresse ip : 2a01:cb1c:a9f:d100:51e5:ff62:7b29:a983

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

Page 33 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

@13 - Bourgoin Patrick

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 30/09/2022 à 15:08:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Pour un grand parc urbain au Bras d'OR

Contribution :

Nous vous transmettons ci dessous le texte d'une pétition numérique publiée sur le site change.org et portant sur la création d'un parc urbain sur le site aujourd'hui en friche du Bras d'Or. Elle a recueilli , à ce jour et à cette heure 401 signatures (et ce n'est pas fini!) suffisamment pour ne pas la considérer comme anecdotique . Elle s'inscrit totalement dans les démarches de réflexion urbaines se font jour qui se font sur les villes de demain à l'heure du changement climatique et de la hausse des températures en ville : architectes, maîtres d'ouvrages, agences d'urbanisme nombreux sont ceux qui s'engagent sur cette voie nouvelle.

Cette nouvelle donne climatique oblige à imaginer "la dynamisation du centre-ville d'Aubagne" autrement que par le prisme d'opérations immobilières classiques. D'autant plus que tous les économistes et acteurs de la promotion et du logement s'inquiètent sur les capacités réelles du marché immobilier dans les mois et années à venir.

TEXTE

"13.000 m2 en centre ville, publics et disponibles. C'est un formidable atout pour inventer une Aubagne aérée, verdoyante, fluide, respirable. Un atout pour lutter contre le réchauffement climatique et la chaleur en ville, et imaginer une ville du futur vivable.

Ce serait un formidable élément d'attractivité pour Aubagne : les villes qui demain seront reconnues et attractives pour les habitants, les commerces, les touristes et les consommateurs seront celles où nous pourrions respirer pas celles où tout sera bétonné et imperméabilisé.

C'est le moment pour dire tous ensemble que nous voulons connaître cette ville là ! Une concertation confidentielle est en cours sur l'aménagement de ce secteur, Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal va être soumis à enquête publique

Le Maire d'Aubagne prévoit, une nouvelle fois de bétonner, de rajouter du béton et de la circulation. Il imagine un projet qui ne répond pas aux enjeux climatiques, comme d'habitude il propose une vieille vision de l'aménagement urbain: les promoteurs avant les habitants.

Nous refusons de poursuivre dans cette voie, nous soutenons la volonté de créer grand parc urbain en centre-ville d'Aubagne, nous porterons ce souhait à la concertation sur l'avenir du quartier et à l'enquête publique sur le PLUi."

Page 34 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

Pièce(s) jointes(s) :

Page 35 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022



Page 36 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

Ville : Aubagne

Adresse email : garlaban2022@orange.fr (Non validée)

Adresse ip : 2a01:cb1c:a9f:d100:51e5:ff62:7b29:a983

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

Page 37 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

@14 - BOURGOIN Patrick

Organisme : Citoyen

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 30/09/2022 à 15:55:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Pour un grand parc urbain au Bras d'OR

Contribution :

Je porte à contribution dans le cadre de cette concertation, le texte publié sur le site "change.org" et qui à ce jour et à cette heure, a recueilli 402 signatures, et proposant la création d'un parc urbain sur le site en friche du Bras d'Or.

402 c'est suffisant pour que cela ne soit pas considéré comme anecdotique.

A l'heure du changement climatique et de la hausse des températures en ville, nombreux sont les "acteurs de l'urbanisme" (architectes, maîtres d'ouvrage, agence d'urbanisme, associations, citoyens) à réfléchir à la ville de demain. Cette nouvelle donne climatique doit nous conduire à imaginer d'autres espaces de dynamisation autres que la juxtaposition d'opérations immobilières classiques. La proposition de création d'un parc urbain entre dans cette réflexion.

TEXTE COMMUN /Aubagne : Pour un grand parc urbain au Bras d'Or !

"13.000 m² en centre-ville, publics et disponibles. C'est un formidable atout pour inventer une Aubagne aérée, verdoyante, fluide, respirable. Un atout pour lutter contre le réchauffement climatique et la chaleur en ville, et imaginer une ville du futur vivable.

Ce serait un formidable élément d'attractivité pour Aubagne : les villes qui demain seront reconnues et attractives pour les habitants, les commerces, les touristes et les consommateurs seront celles où nous pourrions respirer pas celles où tout sera bétonné et imperméabilisé.

C'est le moment pour dire tous ensemble que nous voulons connaître cette ville-là ! Une concertation confidentielle est en cours sur l'aménagement de ce secteur, Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal va être soumis à enquête publique

Le Maire d'Aubagne prévoit, une nouvelle fois de bétonner, de rajouter du béton et de la circulation. Il imagine un projet qui ne répond pas aux enjeux climatiques, comme d'habitude il propose une vieille vision de l'aménagement urbain : les promoteurs avant les habitants.

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

Nous refusons de poursuivre dans cette voie, nous soutenons la volonté de créer grand parc urbain en centre-ville d'Aubagne, nous porterons ce souhait à la concertation sur l'avenir du quartier et à l'enquête publique sur le PLUi. "

Vous pouvez bien entendu vérifier le nombre de signatures sur le site "change.org aujourd'hui reconnupour la qualité de son travail, ses compétences et son indépendance.

Pièce(s) jointes(s) :

Page 39 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022



Page 40 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

Ville : Aubagne

Adresse email : garlaban2022@orange.fr (Non validée)

Adresse ip : 2a01:cb1c:a9f:d100:51e5:ff62:7b29:a983

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

Page 41 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

Export généré le 03/10/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 17/05/2022 et le 30/09/2022

Page 42 / 42.

Redynamisation du centre-ville d'Aubagne

8. ANNEXE 8 / Présentation de la synthèse de la concertation présentée lors de la réunion publique de restitution

10/01/2023



LES ACTEURS DE CE PROJET DE TERRITOIRE



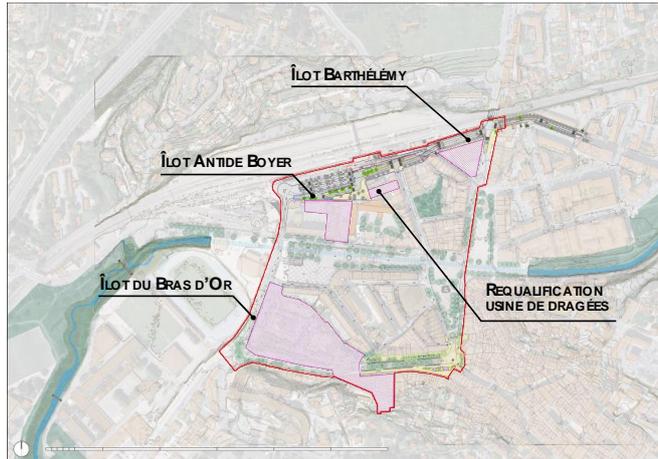
DEPUIS 2018, UN PROJET DE MODERNISATION DU CENTRE-VILLE



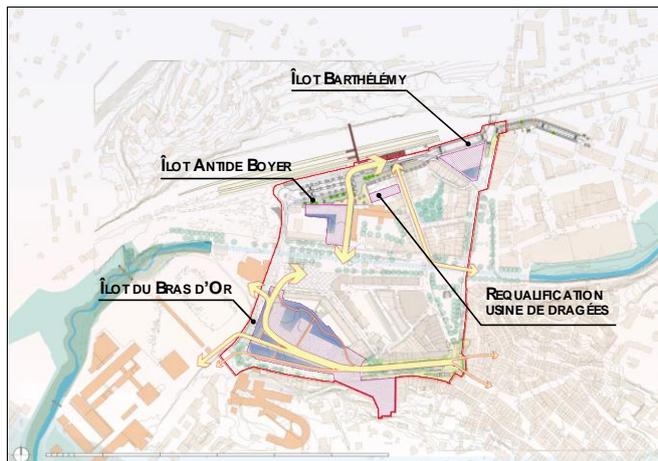
- **Dès 2018 : démarrage des travaux de réaménagement du centre-ville**, pivot du développement de la ville avec notamment la réhabilitation de :
 - La rue Rastègue,
 - La rue Martinot,
 - La place de Guin,
 - Le cours Barthélémy,
 - La rue de la République,
 - Le boulevard Jean Jaurès...
- **Des réalisations marquantes qualitatives :**
 - La place de l'Horloge,
 - Le cours Barthélémy,
 - Le cours Foch...



DE NOUVELLES ZONES DE PROJET...

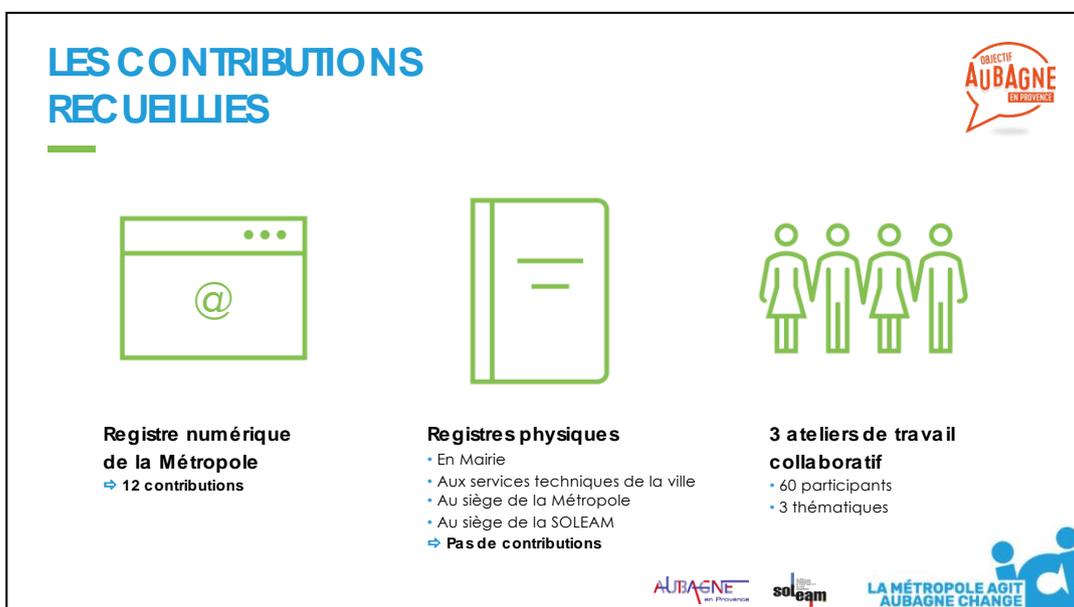
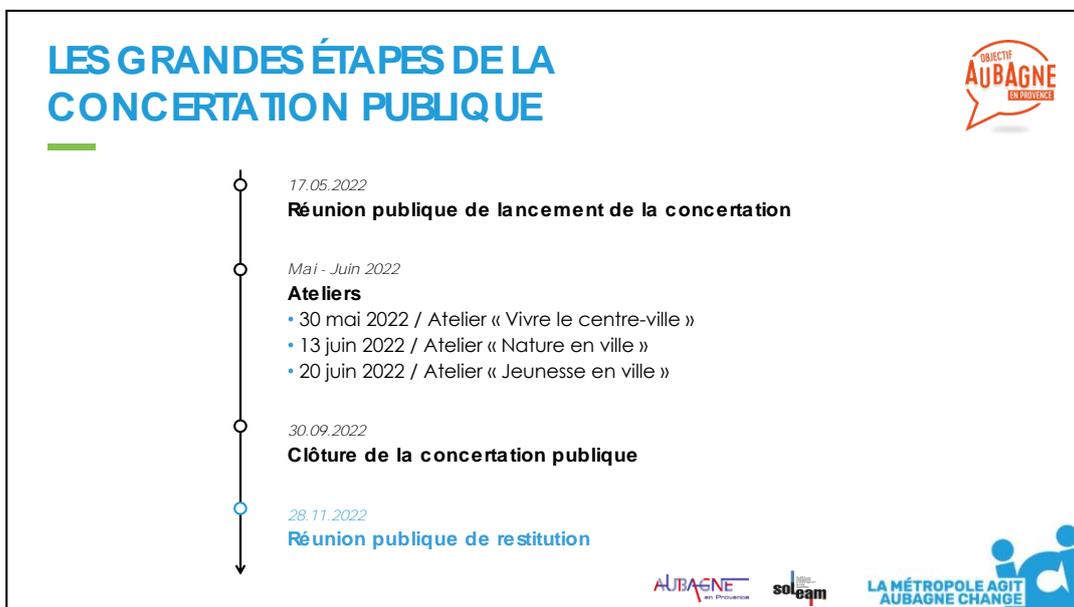


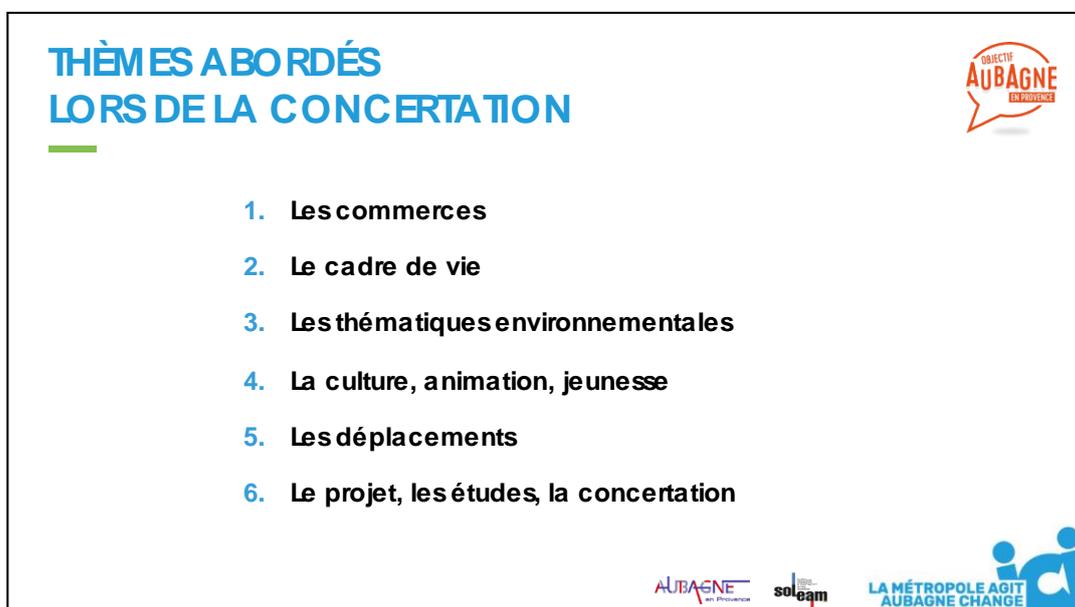
... AVEC DES ENJEUX SPÉCIFIQUES



- 4 îlots à traiter
- Prise en compte de l'enjeu hydraulique
- Des déplacements facilités







1. LES COMMERCES

L'EXPRESSION DES PARTICIPANTS



- **Attente d'une redynamisation commerciale avec notamment :**
 - Davantage de passage dans les rues commerçantes,
 - Davantage d'activité le soir,
 - Une ouverture des commerces entre midi et 14h,
 - Une limitation, pour certains participants, des ouvertures zone des Paluds pour attirer les commerces vers le centre-ville,
 - La mise en œuvre d'un « management de centre-ville ».
- **Souhait de renforcer les commerces existants, notamment par des mesures d'aménagement de type élargissement des trottoirs (cours Foch)**
- **Volonté d'éviter tout phénomène de concurrence entre les commerces existants et les nouveaux locaux commerciaux à développer**



1. LES COMMERCES

L'EXPRESSION DES PARTICIPANTS



- **Conception d'un quartier de centre-ville commerçant**
 - Voies commerçantes ouvertes et ombragées, à l'opposé des centres commerciaux fermés avec circulation piétonnes apaisées
- **Les locomotives commerciales proposées :**
 - Des boutiques attrayantes de prêt-à-porter, éventuellement de grandes enseignes type H&M, Zara...
 - Des commerces de convivialité, des bars attrayants, des lieux branchés
 - Des restaurants situés dans des espaces publics apaisés
 - Une offre hôtelière complémentaire
 - Un centre de kinésithérapie avec balnéothérapie et rééducation, services à la personne...



1. LES COMMERCES

RAPPEL DES AMBITIONS DE LA VILLE D'AUBAGNE



Pour le volet « Commerces », les ambitions de la Ville d'Aubagne :

- Innover par l'accueil d'activités commerciales **complémentaires** aux commerces existants
- Offrir des **expériences** loisirs / culture et bien-être
- S'affirmer comme la référence **alimentaire** de la zone de chalandise (commerces de bouche, épicerie fines...)



2. LE CADRE DE VIE – ESPACES PUBLICS

L'EXPRESSION DES PARTICIPANTS



- **La qualité des espaces publics : un enjeu majeur**
 - Rendre la ville plus verte et arborée,
 - Réhabiliter les façades,
 - Favoriser l'accessibilité des lieux de rencontre aux PMR...
- **Une volonté de vivre les places publiques comme de véritables lieux de vie (animation par des soirées cinéma en plein air...)**



2. LE CADRE DE VIE – ESPACES PUBLICS

RAPPEL DES AMBITIONS DE LA VILLE D'AUBAGNE



Pour le volet « Espaces publics », les réponses de la Ville d'Aubagne :

- Poursuivre la **transformation progressive** des espaces publics, en les végétalisant pour offrir des îlots de fraîcheur
- Cœuvrer au bien-être des habitants, dans une **ville apaisée**, qui valorise les lieux de convivialité



2. LE CADRE DE VIE – LOGEMENTS & TERTIAIRE

L'EXPRESSION DES PARTICIPANTS



- **La création de nouveaux immeubles de logements interroge certains participants.**
- **La création de bureaux est perçue comme un levier d'attractivité du centre-ville.**
- **Ces 2 hypothèses ont fait l'objet de réserves et recommandations :**
 - Favoriser la création de bâtiments de faible hauteur (2 ou 3 étages),
 - Évaluer le nombre de nouveaux habitants projeté afin de vérifier notamment le dimensionnement des écoles et la maîtrise des stationnements qui en découleraient,
 - Préserver les liaisons douces entre les îlots.



2. LE CADRE DE VIE – LOGEMENTS & TERTIAIRE

RAPPEL DES AMBITIONS DE LA VILLE D'AUBAGNE



Pour le volet « Logements & Tertiaire », les ambitions de la Ville d'Aubagne :

- Renforcer la **complémentarité de l'offre en logements** entre le centre-ville et les quartiers aubagnais, pour répondre aux besoins de tous les Aubagnais et assurer les parcours résidentiels
- Favoriser l'implantation d'**activités tertiaires** en centre-ville, afin de générer, à terme, la **création d'emplois** sur le centre-ville et attirer des **profils actifs qui y consommeront**



3. LES THÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

L'EXPRESSION DES PARTICIPANTS



- **Assurer les continuités écologiques**
 - Valoriser le corridor écologique des berges de l'Huveaune et ses bienfaits sur la vie en ville
 - Limiter l'artificialisation des surfaces et désimperméabiliser les espaces publics existants là où c'est possible
 - Déployer des voies piétonnes et des pistes cyclables
- **L'eau**
 - Préserver les fonctions écosystémiques et la biodiversité des berges de l'Huveaune
 - Développer les points d'eau, fontaines... avec la réutilisation de l'eau de pluie à des fins d'arrosage ou de nettoyage
- **La végétalisation & la lutte contre les îlots de chaleur urbains**
 - Assurer la plantation d'arbres notamment autour du stade et l'Espace des Libertés en nombre supérieur par rapport à ce qui a été coupé
 - Améliorer le revêtement de l'esplanade Grimaud (brique, bois, matériaux poreux...)



3. LES THÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES L'EXPRESSION DES PARTICIPANTS



- **La lumière**
 - Il est proposé d'insérer un chapitre « trame noire » dans l'étude d'impact, pour identifier des zones de conflits d'usages entre l'ombre et la lumière (arbres de l'Espace des Libertés).
 - D'autres suggestions visent un plus grand respect des rythmes biologiques, avec des améliorations telles que l'implantation de points lumineux plus bas ou le choix de températures de lumière moins destructives (jaunes).
- **Demande d'un espace vert faisant le lien entre Mésonès et la partie Est de la ville**
- **Par ailleurs, une pétition a été lancée, visant la création d'un parc urbain au Bras d'Or sur 13 000 m²**



3. LES THÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES RAPPEL DES AMBITIONS DE LA VILLE D'AUBAGNE



Concernant les thématiques environnementales, les ambitions de la Ville d'Aubagne :

- **Renforcer le confort d'été dans les espaces publics du centre-ville** en valorisant la place des arbres et de la végétation, et par le choix de matériaux adaptés
- **Favoriser la biodiversité** en renaturant les sols et en travaillant sur les habitats des espèces à enjeux, quand cela est possible



4. LA CULTURE, L'ANIMATION & LA JEUNESSE

RAPPEL DES AMBITIONS DE LA VILLE D'AUBAGNE



- **Un équipement public majeur ressenti comme pertinent à créer dans le périmètre du projet**
 - Il pourrait s'agir d'un équipement sportif (dojo ou piscine)
 - Ou d'un équipement culturel qui dispenserait des enseignements sur l'histoire locale, d'un musée, d'une salle de concerts ou d'un théâtre à la programmation éclectique
 - Le déplacement du Conservatoire sur l'îlot du Bras d'Or a également été évoqué
- **Demande d'un lieu de rencontres dédié à la jeunesse :**
 - Lieux dédiés aux jeux vidéo/cyber café, skate park couvert...
 - Lieux de fête, soirées sécurisées ou discothèque...
 - Relocalisation du PIJ (aujourd'hui perçu comme trop éloigné) dans le périmètre de projet
- **Demande de réouverture du cinéma ou de l'aménagement d'une salle de cinéma moderne, accueillante**



4. LA CULTURE, L'ANIMATION & LA JEUNESSE

RAPPEL DES AMBITIONS DE LA VILLE D'AUBAGNE



Concernant le volet « Culture, animation & jeunesse », les ambitions de la Ville d'Aubagne :

- **Création de lieux et d'équipements culturels** en lien avec l'histoire et l'identité d'Aubagne, participant au rayonnement de la commune
- Renforcement de la présence de la jeunesse en centre-ville avec **l'aménagement d'espaces dédiés et accessibles**



5. LES DÉPLACEMENTS

L'EXPRESSION DES PARTICIPANTS



- **Plusieurs recommandations :**
 - Aménager une piste cyclable rejoignant l'Espace des Libertés depuis la gare
- **D'autres contributions esquissent des parcours à développer à l'échelle de la ville :**
 - Demande d'une prolongation de la promenade du Bras d'Or sur le cours Antide Boyer
 - Préservation des continuités avec l'extérieur du secteur couvert par le projet : l'hôpital, le nord des voies ferrées, l'axe est-ouest, ou encore le projet cyclable des berges de l'Huveaune



5. LES DÉPLACEMENTS

RAPPEL DES AMBITIONS DE LA VILLE D'AUBAGNE



Concernant le volet « Déplacements », les ambitions de la Ville d'Aubagne :

- Des **déplacements facilités**, une nouvelle mobilité pour une meilleure accessibilité
- **Retisser les liens** entre les principaux espaces publics et les équipements, notamment grâce à la création d'un mail entre le pôle multimodal et l'esplanade de Gaulle



6. LE PROJET

L'EXPRESSION DES PARTICIPANTS



- **Les grands principes proposés pour l'opération sont les suivants :**
 - L'adaptation au changement climatique : travail sur le confort d'été notamment dans les espaces publics (choix des matériaux, îlots de fraîcheur végétalisés, zones perméables, offre de mobilité décarbonée et moins bruyante)
 - La qualité architecturale des constructions et la qualité paysagère des aménagements
 - La nature en Ville : préserver et régénérer quand c'est possible la biodiversité en milieu urbain
- **Valoriser l'identité d'Aubagne, son image et son âme provençale**

AUBAGNE
en Provence

soleam

LA MÉTROPOLE AGIT
AUBAGNE CHANGE



LA METROPOLE
Cadre de vie

OBJECTIF
AUBAGNE
EN PROVENCE

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES DES DIFFÉRENTES ZONES DE PROJET

La Métropole
Cadre de Vie
une marque de

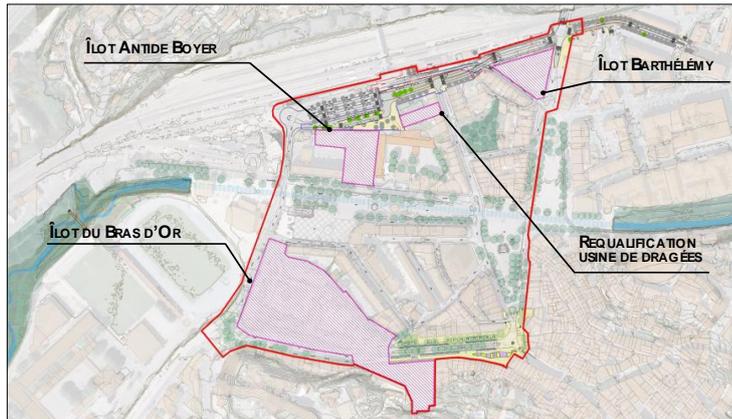
PMU
MARSEILLE
PROVENCE

AUBAGNE
en Provence

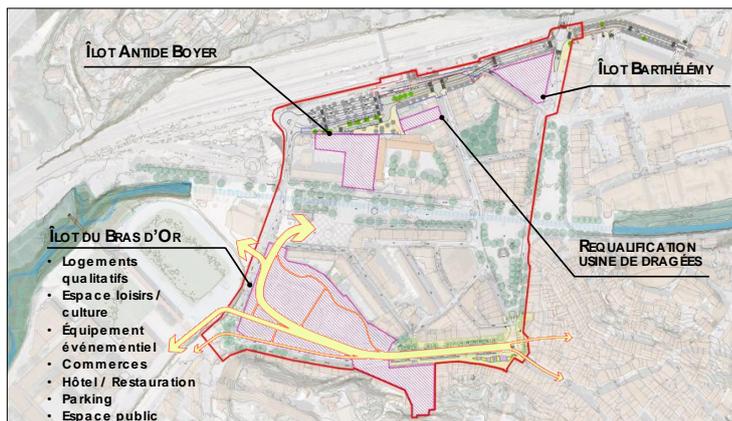
soleam

LA MÉTROPOLE AGIT
AUBAGNE CHANGE

LES ZONES DE PROJET



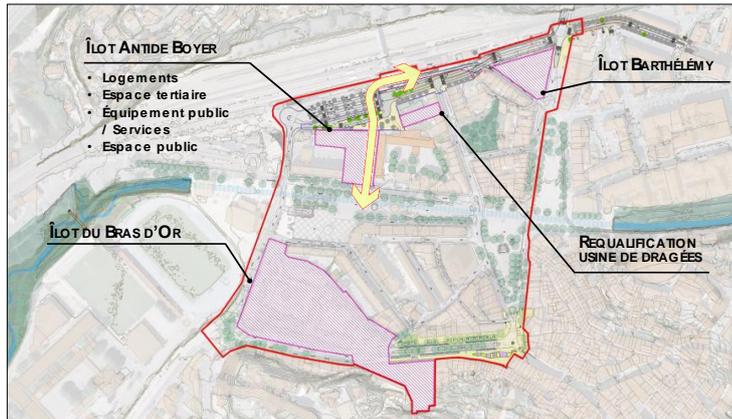
LES ZONES DE PROJET



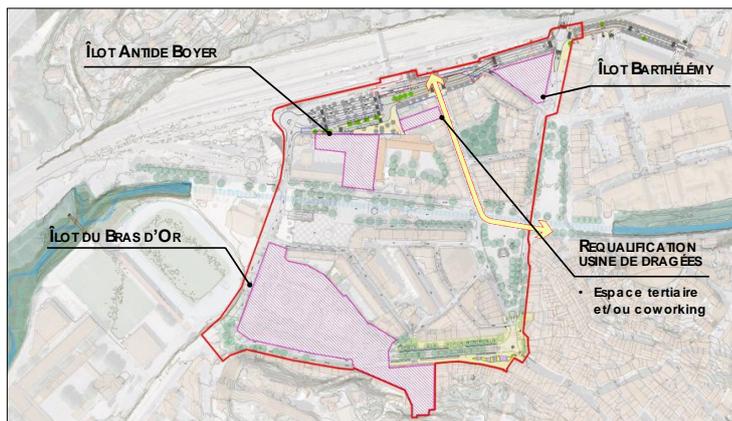
- Valoriser la promenade du Bras d'Or en continuité et en synergie avec la ripisylve de l'Huveaune. Cette promenade renaturée et valorisée pourrait constituer un accès depuis le centre-ville au parc urbain en projet sur les berges de l'Huveaune.



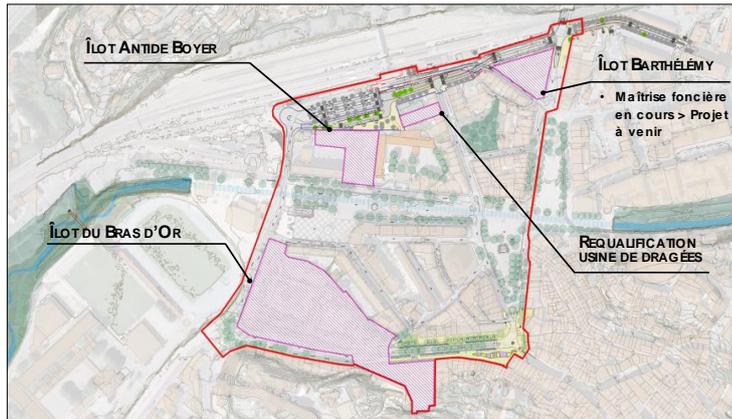
LES ZONES DE PROJET



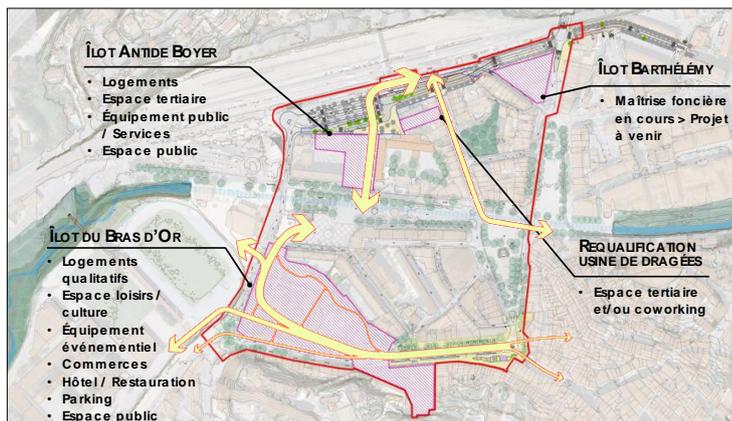
LES ZONES DE PROJET



LES ZONES DE PROJET



LES ZONES DE PROJET



- Une étude est en cours pour la **remise en eau des fontaines de la ville**, en circuit fermé
- Le projet urbain, notamment par le traitement des îlots Bras d'Or et Antide Boyer, veillera à proposer des **parcours connectant son périmètre avec les différents quartiers mitoyens**





LA METROPOLE
Cadre de vie

OBJECTIF
AUBAGNE
EN PROVENCE

**LES ÉTAPES
À VENIR**

La Métropole
Cadre de Vie

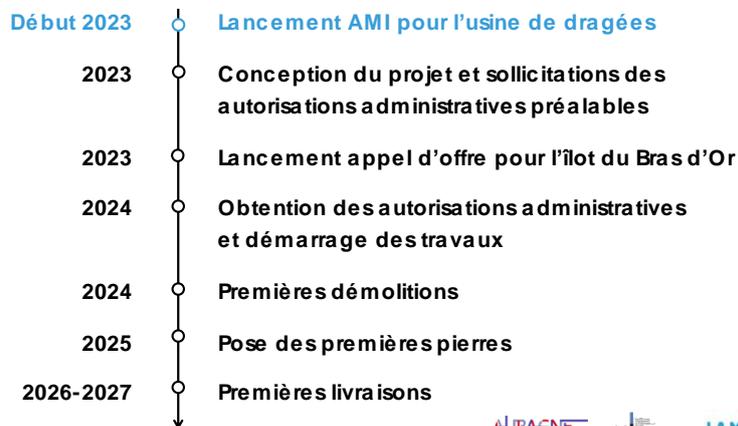
MAYENNE
MARSEILLE
PROVENCE

AUBAGNE

soleam

LA MÉTROPOLE AGIT
AUBAGNE CHANGE

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES ÉTAPES À VENIR



35

UN DIALOGUE PERMANENT



- Un « Référent Dialogue » sera à votre écoute en phase opérationnelle, joignable par mail
- Page Facebook « Objectif Aubagne-en-Provence » et de la Ville
- Détails des avancées du projet dans l'AJJ
- Newsletters



36

18



9. ANNEXE 9 / Compte-rendu de la réunion publique de restitution

Artkom[®]

Branding
& content
& event
& you.

CONCESSION D'AMÉNAGEMENT AUBAGNE CENTRE-VILLE SOLEAM – VILLE D'AUBAGNE – AIX-MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE

Compte-rendu de la réunion publique de restitution de la concertation - 28.11.2022

Présence sur scène :

Gérard Gazay – **Maire de la Ville d'Aubagne**

Jean-Marc Bonino – **Directeur de l'Aménagement et des Grands Travaux - Ville d'Aubagne**

Fabien Grosjean – **Directeur Aménagement Durable AMP Métropole**

Cédric Angelone – **Président de l'Agence Artkom**

Public :

Environ 100 personnes

Introduction

Ré-explication de la réunion publique du 17 mai par Gérard Gazay, Maire d'Aubagne :

L'objectif de la réunion du 17 mai dernier était de présenter le grand plan de rénovation du centre-ville d'Aubagne, initié par la Ville d'Aubagne, la Métropole Aix-Marseille Provence et la SOLEAM.

Depuis 2018, un certain nombre de rénovations ont été réalisées dans le centre-ville (rue Rastègue, rue Martinot...).

La transformation du centre-ville est désormais plus large, sur un « Périmètre de concession du centre-ville ». Un périmètre étendu où un certain nombre d'îlots seront réhabilités :

- L'îlot Barthélémy
- L'îlot Antide Boyer
- L'îlot du Bras d'Or
- L'usine de dragées

Pour permettre aux habitants d'exprimer leurs idées et leurs volontés, 3 ateliers ont été mis en place entre mai et juin 2022 pour ouvrir le dialogue et récolter les idées et attentes des Aubagnais :

- **Atelier 1** : Atelier « Vivre le centre-ville » / Le 30 mai 2022
- **Atelier 2** : Atelier « Nature en ville » / Le 13 juin 2022
- **Atelier 3** : Atelier « Jeunesse en ville » / Le 20 juin 2022

La clôture de la concertation publique était le 30 septembre 2022.

L'objet de la réunion du 28 novembre : restituer les contributions recueillies à la fois lors des ateliers et via les registres de concertation, papier et numérique.

Les thèmes abordés lors de la concertation

I. Retours sur les thèmes abordés hors concertation :

- Besoin de parcours piétonniers et cyclables avec des espaces ombragés (développer les modes de transport doux afin d'apaiser le centre-ville)
- Passage du Val'Tram sur la place du marché récolte des avis négatifs
- Avoir des transports en commun aux horaires adaptés avec des accès PMR (Trains et autobus circulants le soir et le dimanche)
- Garantir un vaste parking gratuit près de la gare
- Créer une offre culturelle pour tous les âges avec des animations le soir et le dimanche
- Créer des places de stationnement pour conservatoire
- Manque d'informations sur les festivités, les actualités et les équipements mis à disposition
- Besoin d'informations concernant l'offre sportive
- Faciliter l'accès aux usagers vers le centre-ville

Ces points ne font pas partie du périmètre de la concertation mais seront traités par le Maire et ses équipes. L'ensemble de ces points seront repris dans une délibération à venir.

II. Thèmes abordés dans le cadre de la concertation :

1. Le commerce :

Plusieurs attentes sont ressorties :

- La redynamisation commerciale avec davantage de passages dans les rues commerçantes, d'animations nocturnes, l'ouverture entre midi et 14h des commerces, la mise en œuvre d'un manager de centre-ville...
- Renforcer les commerces existants avec notamment le réaménagement des trottoirs (exemple du Cours Foch)
- Une volonté d'éviter tout phénomène de concurrence entre les commerces existants et les nouveaux
- Conception d'un quartier de centre-ville commerçant
- Création de commerces dit « locomotive » avec des enseignes comme Zara, H&M mais également des bars attrayants, lieux branchés, restaurants...
- Une offre hôtelière complémentaire
- Création d'un centre de kinésithérapie, balnéothérapie et service à la personne...

Jean-Marc Bonino réagit à cette thématique et rappelle, thème par thème, les ambitions portées par la Ville d'Aubagne :

« Sur la partie commerciale, nous avons une volonté de faire d'Aubagne une destination commerciale à travers une complémentarité entre les commerces existants et ceux à venir, créer des expériences spécifiques en centre-ville. Par ailleurs, Aubagne est une ville du bien-vivre, notamment avec son marché 4 fois par semaine. Aussi, nous souhaitons retrouver une référence en qualité alimentaire ».

2. Le cadre de vie – Partie 1 / L'espace public

Les contributions des participants à la concertation :

- a) La qualité des espaces public est un enjeu majeur pour les participants :

- Créer plus d'espaces verts et arborés
- Réhabiliter les façades
- Favoriser l'accessibilité des lieux de rencontres aux PMR

b) Vivre les places publiques comme des lieux de vie

Jean-Marc Bonino réagit à cette thématique :

Aubagne et ses espaces publics se sont construits au fil du temps.

Notre objectif est de continuer la transformation d'Aubagne, comme en atteste le réaménagement du Cours Barthélémy, parfait exemple des futurs aménagements : larges trottoirs, plantations...

On y retrouve les pratiques de la ville apaisée.

Le cadre de vie – Partie 2 / Logements & Tertiaire

Trois points essentiels relevés dans les contributions :

- La création de nouveaux immeubles interroge certains participants.
- La création de bureau est perçue comme un levier d'attractivité du centre-ville.
- Ces deux hypothèses ont fait l'objet de réserves et de recommandations :
 - o Favoriser la réalisation de bâtiments de faible hauteur (2 ou 3 étages maximum)
 - o Évaluer le nombre de nouveaux habitants projetés afin de vérifier, par exemple, le dimensionnement des écoles et la maîtrise du stationnement
 - o Préserver les liaisons douces entre les îlots

Jean-Marc Bonino réagit à cette thématique :

« Il faut de la place pour pouvoir offrir une offre nouvelle de logements. »

« Nous parlons de parcours résidentiels. Il faut créer de la complémentarité entre les logements, que nous n'avons pas aujourd'hui ».

« La question du logement est essentielle. Si nous n'avons pas un centre-ville habité et animé, nous aurons une ville fantôme. L'objectif est de profiter des opportunités créées sur les zones de projet pour construire des logements ».

« Quant à la hauteur, nous avons toujours été réservés sur la densité. Nous resterons sur des hauteurs limitées à 3 étages. Nous sommes dans le respect de ce qui existe ».

« Concernant l'attractivité économique, avoir des bureaux en centre-ville, c'est une capacité de pouvoir faire vivre les commerçants ». « Le centre-ville est déjà très bien desservi, il le sera en plus avec le Val' Tram et le Chronobus. Retrouver une activité tertiaire dans le centre-ville, c'est aussi le gage d'avoir cette animation essentielle pour pouvoir faire revivre le centre-ville ».

3. La thématique environnementale :

Points essentiels relevés dans les contributions mais également lors de l'atelier dédié (« Nature en ville » / Le 13 juin 2022), qui a été très productif :

- Assurer les continuités écologiques
- Limiter l'artificialisation des surfaces et désimperméabiliser les espaces publics existants là où c'est possible
- Déployer des voies piétonnes et pistes cyclables
- L'eau est un réel sujet : préserver les fonctions écosystémiques et la biodiversité des Berges de l'Huveaune, développer des points d'eau avec réutilisation de l'eau de pluie à des fins d'arrosage et de nettoyage

- Permettre la végétalisation et la lutte contre les îlots de chaleur urbains en assurant notamment la plantation d'arbres autour du stade et de l'Espace des Libertés et en améliorant le revêtement de l'esplanade Grimaud
- Point sur la lumière : proposition d'insérer une trame noire pour identifier les zones de conflits d'usage entre l'ombre et la lumière
- Demande de création d'un espace vert entre Mésonès et la partie Est de la ville
- Lancement d'une pétition pour la réalisation d'un parc urbain au Bras d'Or, de 13 000 m²

Jean-Marc Bonino réagit à cette thématique :

Cette thématique a été très riche, notamment au travers des ateliers.

« Il est évident qu'aujourd'hui, l'aménagement doit être conçu différemment. Jusqu'à présent, on bétonnait le sol, on imperméabilisait beaucoup. Cela génère des effets de chaleur et fait ruisseler l'eau. Aujourd'hui, nous sommes sur de nouveaux modèles d'aménagement, respectueux de ce éléments, partie intégrante de la qualité des espaces publics. Nous avons réalisé des aménagements sur le Cours Barthélémy, avec des surfaces imperméabilisées pour faire circuler les voitures mais nous avons réintroduit de l'arbre en ville. Aujourd'hui, cette logique de travailler l'espace public pour renforcer le confort d'été et la biodiversité, fait partie intégrante de l'ambition que porte la Ville, mise en œuvre sur les aménagements des espaces publics ».

4. La culture, l'animation et la jeunesse

Points relevés dans les contributions et notamment lors de l'atelier Jeunesse du 20 juin 2022 :

- Une demande d'équipement public majeur dans le périmètre : dojo, piscine...
- Un équipement culturel sur l'histoire locale : musée, salle de concert, théâtre...
- Déplacement du Conservatoire sur l'îlot du Bras d'Or
- Une demande d'un lieu de rencontre dédié à la jeunesse
- La relocalisation du PIJ, aujourd'hui perçu comme trop éloigné du centre-ville
- La réouverture ou l'aménagement d'un cinéma moderne et accueillant

Jean-Marc Bonino réagit à cette thématique :

« Il est essentiel de compléter les équipements existants. La Ville dispose d'un certain nombre d'équipements, il faut renforcer cette attractivité pour continuer et amplifier le rayonnement du centre-ville. Aubagne, c'est 50 000 habitants, l'entrée est du territoire métropolitain. Il faut assoir cette réalité. Il faut des équipements culturels pour tout le monde et trouver une solution pour tous. L'objet de la concertation est bien d'identifier des besoins et de voir comment les intégrer au projet, notamment pour la jeunesse ».

5. Les déplacements

Demandes relevées dans les contributions :

- Aménager une piste cyclable rejoignant l'Espace des Libertés depuis la gare
- Créer une prolongation de la promenade du Bras d'Or sur le cours Antide Boyer
- Préserver des continuités avec l'extérieur du secteur couvert par le projet : l'hôpital, le nord des voies ferrées, l'axe est-ouest, ou encore le projet cyclable des berges de l'Huveaune

Jean-Marc Bonino réagit à cette thématique :

« Le projet de centre-ville s'appuie essentiellement sur une mobilité apaisée. La gare en centre-ville est un atout à exploiter pour le développement du territoire. De la gare, nous avons aujourd'hui un tramway, nous aurons un Val'Tram qui connectera avec le nord du territoire et un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) qui connectera avec la zone d'activités. Au travers de ces aménagements de transports, tout l'espace public sera requalifié. Pour répondre à des déplacements facilités et une ville apaisée, l'espace public sera retravaillé dans le cadre de ces opérations. Elles sont déjà engagées, les travaux Val'Tram et le Chronobus ont été initiés cet été, les temporalités sont connues. Le Chronobus connectera le centre-ville à la zone des Paluds et au-delà en fin 2024. Le Val'Tram sera terminé un an après. A horizon court, nous sommes sur une transformation des espaces publics avec ces équipements de mobilité ».

« L'espace public est bien le lien incontournable entre les différentes zones de projet. Le centre-ville d'Aubagne est grand, avec 50 000 m², avec des places et de cours hétérogènes, avec des équipements, des revêtements de sol, des luminaires variés. Nous nous inscrivons dans une démarche d'avoir, ces prochaines années, un espace public requalifié et homogène ».

6. Le projet

Les volontés généralistes sur le projet, relevées dans les contributions :

- Adaptation au changement climatique
- Qualité architecturale des constructions et paysagère des aménagements
- Retour de la nature en ville pour préserver et régénérer la biodiversité en milieu urbain
- Valoriser l'identité d'Aubagne

Conclusion d'Artkom sur la participation à cette concertation : des échanges très riches et positifs.

Verbatim de la Ville d'Aubagne sur cette thématique :

« Il est évident que l'âme d'Aubagne doit être maintenue dans ces projets. Ainsi, la hauteur et la densité doivent être maîtrisées. Nous souhaitons conserver les places et les cours, le marché 4 fois par semaine, qui caractérisent Aubagne. Le réaménagement du Cours Barthélémy est l'illustration de la philosophie dans laquelle seront aménagés les espaces publics ».

Présentation des orientations programmatiques des zones de projet

Présentation du projet d'aménagement par Fabien Grosjean, Directeur Aménagement Durable AMP Métropole :

« La restitution d'une concertation telle que celle-ci est un moment important, grâce à ces temps d'échanges, ces temps d'ateliers et une vraie écoute.

C'est un moment où les premières esquisses, les premières idées que nous avons du projet, sont confrontées à vos attentes ».

« Les échanges sont extrêmement riches et les éléments apportés sont très importants pour nous. »

« Nous sommes dans un centre-ville, à côté d'une gare, d'un tramway, des modes de transports doux. Nous avons associé un hydraulicien dès nos premières réflexions, pour ne pas faire contre la nature mais bien avec, et retisser nos cheminements piétons et l'espace public ».

« L'espace public sera présent dans chacun des îlots car il s'agit d'un véritable fil conducteur ».

Présentation des intentions programmatiques par zone de projet :

- **L'îlot du Bras d'Or**

- Un îlot assez mixte dans ses destinations : logements, espace loisirs / culture, équipement événementiel, commerces, hôtel / restauration, parking, espace public
- Importance de connecter le centre-ville historique, le Cours Barthélémy, les espaces sportifs, l'Huveaune, par des espaces piétonniers, sécurisés et arborés, idéalement désimperméabilisés, grâce à des revêtements spécifiques

- **L'îlot Antide Boyer**

- Les destinations envisagées sont : logements, espace tertiaire, équipement public / Services, espace public
- Un mail de connexion direct entre la gare et le cœur de la concession, pour fluidifier les flux et assurer une ville apaisée

- **L'ancienne usine de dragées**

- Bâtiment marquant dans le paysage, aujourd'hui fermé
- L'objectif est de le développer pour l'économie : espace tertiaire et/ou coworking adaptés aux besoins actuels

- **L'îlot Barthélémy**

- La maîtrise foncière est en cours.
- Nous restons encore prudents sur ce que nous pourrions y développer.

« Il y a encore du travail avant de vous proposer des formes urbaines. Nous sommes toujours sur des places généreuses pour interconnecter les différents espaces ».

Les étapes à venir

Fabien Grosjean conserve la parole.

« L'usine de dragées est un premier marqueur.

Nous allons lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt : qui sera intéressé et pour y faire quoi ?

Nous définirons un cahier des charges en lien avec M. Le Maire et ses équipes sur ce bâtiment, plutôt orienté économie et lieu de travail.

Cet AMI sera lancé fin 2022, début 2023, par la SOLEAM ».

« En 2023 aura lieu aussi le lancement de l'appel d'offre pour l'îlot du Bras d'Or, pour restructurer cet espace dans sa totalité ».

« L'obtention des autorisations administratives, le démarrage des travaux et les premières démolitions sont fixés à 2024 ».

« Nous imaginons la pose des premières pierres dès 2025, notamment sur l'îlot du Bras d'Or. En 2026-2027, aura lieu les premières livraisons ».

« Ce timing est aujourd'hui le plus objectif possible, en lien avec la réalité opérationnelle ».

Jean-Marc Bonino complète :

« Nous continuerons à garder le lien avec vous. Ce soir, nous sommes sur une étape de restitution. Les démarches opérationnelles seront tout d'abord engagées sur l'îlot du Bras d'Or et l'usine de dragées. »

« De l'information jalonnait l'avancement à travers l'AJJ et les outils numériques. Et comme nous l'avons testé pour le Cours Barthélémy, une personne référente fera l'interface quotidienne avec les usagers et les commerçants ».

Gérard Gazay clôture la présentation et invite les participants à poser leurs questions.

Échanges avec la salle

1- Q- Habitante du centre-ville qui est effrayée et inquiète par ces travaux.

Où allons-nous nous garer pendant les travaux ?

Je suis effrayée par le bruit qui sera généré par les travaux.

Je n'ai pas vu d'espaces verts ni d'îlots de fraîcheur dans le projet.

Réponse par Monsieur le Maire : Nous allons engager de nombreux travaux importants : le Val' Tram, le BHNS, sur l'avenue Marcel Pagnol et bientôt sur ces îlots...

Cela fait 30 ans qu'Aubagne n'a pas bougé et nous avons une belle opportunité pour faire naître de beaux projets et développer la mobilité. Ces projets sont retenus dans le cadre gouvernemental : il faut y aller. Sur 15 projets métropolitains, la Ville d'Aubagne a récupéré 2 projets de mobilité, essentiels et demandés depuis des décennies. Nous avons aujourd'hui la possibilité de les mettre en œuvre.

Le projet du centre-ville est lui engagé depuis 2018, pour répondre aux besoins des habitants. Nous avons engagé des acquisitions. Ce sont des démarches qui s'engagent sur les moyen et long termes.

Un important travail de communication sera fait pour limiter les désagréments.

Concernant les îlots de fraîcheur, nous avons présenté un autre projet sur les aménagements des berges de l'Huveaune et nous mènerons jusqu'au bout ces projets majeurs pour la Ville et les habitants.

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas encore vous présenter une carte précise avec le positionnement des arbres... Les éléments d'espaces verts sont également essentiels. Tous ces éléments sont les engagements inscrits dans la concertation d'aujourd'hui.

F. Grosjean complète : « L'ensemble des espaces (flèches jaunes) seront uniquement des espaces plantés. Les points listés dans la concertation seront des éléments du cahier des charges de l'appel à projet ». C'est majeur aujourd'hui, on ne pourra pas faire autrement ».

J.M. Bonino finalise : « Derrière l'Espace des Libertés et le stade, l'objectif est de faire une coulée verte qui maillera le parc urbain aménagé de Mésonès. Les espaces verts et les îlots de fraîcheur font partie intégrante du projet, sur le Bras d'Or, sur Antide Boyer, avec un mail piétons ».

C. Angelone : « Ce qui est retranscrit ici a été validé par les groupes de travail, remonté aux techniciens, à la Mairie, à la Métropole. Il s'agit d'invariants du futur cahier des charges ».

2- Q- Le CCAS a transmis un document d'analyse des besoins sociaux dans lequel qui énonce un besoin de centre d'hébergement d'urgence pour les SDF ? Avez-vous pris en compte cette demande dans ce projet ou dans un autre projet ?

Réponse par Monsieur le Maire : C'est un travail de fond mené dans la politique sociale. A ce niveau-là, est indiqué « aménagement public ». Nous devons regarder comment intégrer ce projet dans l'appel à projet.

3- Q- Le parking derrière la gare restera-t-il gratuit ? De nouveaux parkings sont-ils prévus ?

Réponse J.M. Bonino : La question du stationnement est essentielle pour la dimension d'intermodalité. Les parkings Pierre Blancard et du 8 Mai seront maintenus, notamment pour l'accueil des véhicules des usagers des transports en commun. Les opérations de construction demanderont obligatoirement une offre supplémentaire, afin d'avoir des espaces publics de qualité.

4- Q- L'État pousse à la densification. Y-a-t-il un risque juridique de partir en guerre contre les immeubles de bas niveaux ?

Réponse par Monsieur le Maire : Ce sont des discussions que nous avons avec l'État concernant le PLUi notamment. Nous souhaitons mettre en place un parcours résidentiel, qui implique du logement collectif. Toutefois, nous souhaitons le garder à une dimension qui est celle de la Ville d'Aubagne. Notre rôle est de faire respecter l'identité de notre territoire. Nous ne souhaitons pas avoir des bâtiments de 15 étages.

Complément de F. Grosjean :

Sur le côté législatif, ce qu'il fait foi, c'est le document d'urbanisme. Il va y avoir de la densité, mais pas par la hauteur des bâtiments.

5- Q- L'îlot du Bras d'Or est en contre-bas de la voirie actuellement. Les bâtiments R+3 le seront-ils au niveau de la voirie ou du sol naturel ?

Réponse J.M. Bonino : Il est difficile de répondre précisément à ce point de référence. Le projet est encore à construire. L'aspect hydraulique a conditionné nos réflexions. Les études techniques à venir, liées au ruissellement des eaux de pluie et à la conformité par rapport au Plan de Prévention des Inondations qui couvre le centre-ville, pourront nous donner ces réponses.

Il n'y a pas de raison que nous ne puissions pas faire de parking sous l'îlot du Bras d'Or. La seule difficulté est l'accès au parking qui doit se faire en dehors d'une zone inondable, nous saurons trouver la solution. Cette question a été évoquée, aujourd'hui le clignotant est au vert.

6- Q- La propreté, un point essentiel. La problématique du ramassage des ordures et du nettoyage des voies de circulation soit prise en compte.

Réponse par Monsieur le Maire : Les expériences récentes ont montré que l'étude de la mise en place de conteneurs enterrés n'est pas efficace. Il s'agit d'un vrai sujet d'aménagement. On pensera aux ramassages des ordures car c'est essentiel pour nous.

7- Q- Avec le réaménagement du Cours Barthélémy, l'emprise de la voiture a été réduite, ce qui est une bonne chose. Il faut en revanche prévoir des voies pour les autres modes de transports comme les trottinettes et bicyclettes, très utilisés par les jeunes, allons-nous en avoir ?

Réponse J.M. Bonino : La question de la mobilité est très codifiée. Il y a une zone 30 où il y a une limitation de la vitesse à 30 km, afin de ne pas avoir des espaces dédiés à la voiture, aux vélos ou aux piétons.

Pour avoir des zones 30, il est nécessaire d'avoir des espaces publics qui le permettent.

Les voies du Cours Barthélémy ont été élargies pour permettre cet usage partagé. C'est un exemple que nous allons dupliquer.

Nous sommes dans cette démarche là pour avoir un centre-ville attractif, qui correspond aux tendances actuelles, en toute sécurité.

8- Q- Un plan de réhabilitation de la Cité Historique est-il prévu ? Il pourrait s'agir d'un lieu très attractif.

Réponse par Monsieur le Maire : La réhabilitation de ce centre ancien (partie médiévale) est un sujet pointu de car nous sommes sur une temporalité différente par rapport à ce que nous venons de vous présenter. Ce site a un cachet provençal et médiévale mais c'est un projet à plus long terme. Il faudrait travailler sur les voiries, les réseaux, ce que nous avons commencé à faire, notamment sur les rues Rastègue, Martinot ou Moussard. Nous travaillons sur ce sujet.

9- Q- Si je comprends bien, nous allons détruire un certain nombre de logements pour en construire d'autres. Dans les deux cas, avez-vous des nombres ? Combien allons-nous construire de logements ? Combien cela représentera-t-il d'habitants ?

Réponse par Monsieur le Maire : C'est le projet qui définira le volume. Nous allons définir un certain nombre de normes, et ce seront les candidats qui viendront nous faire les propositions en fonction de ce que nous voulons. A ce jour, nous ne pouvons avancer des chiffres.

Nous croyons au centre-ville d'Aubagne. Nous aurions pu laisser se développer des hypermarchés dans la périphérie d'Aubagne, nous avons lutté contre cela.

Pour amener plus de commerces en centre-ville, pour faire en sorte que les commerçants vivent de leur métier, il faut qu'il y ait plus de monde. Il y a deux façons pour cela : construire des logements pour avoir des habitants en centre-ville, et créer des espaces tertiaires pour avoir des travailleurs qui consomment en centre-ville.

10- Q- Pourquoi avez-vous fermé la piscine du Bras d'Or ?

Réponse par Monsieur le Maire : Cela était trop coûteux de réhabiliter la piscine. Nous avons pour volonté d'implanter un autre bassin de nage dans la Ville, nous y travaillons. Nous ne référons pas de piscine à cet endroit-là.

11- Q- Tous les commerçants souhaitent que le Bras d'Or propose des commerces attractifs, notamment avec une parfumerie, un magasin de sport, du prêt à porter pour hommes. Nous avons besoin de commerces adaptés aux attentes des clients. Pensez-vous à un commercial fermé ou aérien ?

Réponse par Monsieur le Maire : Nous ne sommes pas sur un centre commercial fermé. Nous souhaitons développer des surfaces de commerces qui n'existent pas aujourd'hui à Aubagne. Nous souhaitons mettre en œuvre une diversité de commerces et être complémentaire avec les commerces existants. Le porteur du projet devra assurer le remplissage de ces boutiques afin d'éviter les cellules vacantes.

12- Q- Le Conservatoire a besoin de place et il est dangereux. Avez-vous prévu quelque chose ?

Réponse J.M. Bonino : Nous travaillons sur des travaux de mise en sécurité du bâtiment, sur une amélioration de l'accueil (travaux programmés pour l'horizon 2023).

Nous verrons dans quelle mesure le Conservatoire s'installe sur un des îlots de projet.

Nous aurons besoin de retravailler avec vous les hypothèses sur le Conservatoire.

Conclusion

Remerciements de Monsieur le Maire.

« Nous vous tiendrons au courant des évolutions du projet sur le site de la ville ».

